



QUOTIDIEN
Téléphone
027/23 30 51
Publicité: Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Le no 70 ct.

Meubles Furrer

Sion av. de Tourbillon
☎ 027/23 33 93
Centre des meubles
Viège Route cantonale
☎ 028/6 11 12

**LA
BARQUE
DE L'ÉTAT...**



Les conseillers fédéraux se laissent mener joyeusement en bateau. Assis devant, M. Gnaegi et le chancelier Huber. Derrière eux, MM. Ritschard et Huerlimann (levant la main).

BERNE (ATS). - Fidèle à la tradition, le Conseil fédéral a fait une excursion dans le canton d'origine de son actuel président. Celle-ci a débuté hier à Altreu, où les membres du gouvernement ont embarqué sur des pontons de l'armée qui, empruntant l'Aar, les ont amenés à Soleure. Après la visite de l'ancien arsenal, M. Willi Ritschard, président de la Confédération, et ses collègues ont été

reçus par le Gouvernement soleurois à l'hôtel Cantonal. Après cette réception, les conseillers fédéraux, longeant le premier contrefort du Jura, se sont rendus à pied du Balmberg au sommet du Hofbergli, qui offre un magnifique point de vue sur le plateau. L'après-midi a été consacré à la visite du centre PTT de Daeniken. Puis le Conseil fédéral a fait route vers Balsthal, où il a passé la soirée.

La clé de l'énigme

Voilà donc notre père de famille-chef de tribu en possession de la clé de l'énigme : les fruits de l'accroissement de la productivité doivent être répartis entre l'ensemble des consommateurs.

Mais comment procéder pratiquement à la distribution de ce « trésor surgi du néant » ?

Le plus simplement du monde : par la voie de la baisse du prix du bien (ou du service) considéré.

baisse du prix de revient du produit. Cette baisse n'est pas aléatoire : elle est nécessairement enregistrée dès l'instant où la productivité s'accroît (pour toutes sortes de raisons possibles, mais le plus souvent en très grande partie sous l'effet du « progrès technique » concrétisé en des machines et des équipements de plus en plus ingénieux et perfectionnés).

Suite page 3

De l'économie et des hommes

par Edgar Bavarel

Les bases que nous avons acquises en matière économique nous permettent d'en déceler aisément le mécanisme :

- A un moment donné, un bien est offert sur le marché à un prix couvrant son coût de production - ou son prix de revient - augmenté d'une marge de bénéfice (nous avons déjà évoqué cette notion ; mais comme elle est sensiblement plus complexe qu'il y paraît de prime abord, nous y reviendrons avec profit - sans jeu de mots - ultérieurement).

- Le coût de production est déterminé de façon précise par la comptabilité de l'entreprise (encore que certaines de ses composantes puissent faire l'objet d'appréciations différentes, liées à la politique qu'entendent poursuivre ses responsables ; c'est notamment le cas des amortissements dont le taux peut présenter des écarts relativement sensibles).

- Si le bénéfice dépend plus largement de l'appréciation du ou des chefs de l'entreprise, il ne peut néanmoins pas être fixé arbitrairement ; il faut se souvenir ici des balises résultant de la loi de l'offre et de la demande.

- L'accroissement de la productivité se mesure au sein de l'entreprise en cause par une

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

APRÈS LE VOTE SUR LA PROPORTIONNELLE ENCORE UN LONG CHEMIN !

A la suite du vote du Grand Conseil sur la motion urgente du groupe démocrate-chrétien du Haut-Valais, concernant « la modification des articles respectifs de la Constitution cantonale, et de la loi sur les élections et les votations, en vue d'introduire l'élection du Conseil d'Etat au système proportionnel », à la suite de ce vote, dis-je, bien des gens s'imaginent déjà que le changement de système est désormais acquis. Ce qui n'est évidemment pas le cas, loin de là ! Certes, par 63 « oui » contre 62 « non », et deux abstentions, les députés ont accepté la motion développée par M. Paul Schmidhalter, mais ils ont surtout déclenché de la sorte un long processus de réforme. Car le vote de mardi passé n'est qu'un commencement, et non pas une fin...

tes des députés au Grand Conseil et des conseillers d'Etat. Par ailleurs, il s'agira de modifier également l'alinéa 1 de cet article 52, puisqu'il précise que « le pouvoir exécutif et administratif est confié à un Conseil d'Etat composé de cinq membres ». Or, la motion du groupe démocrate-chrétien du Haut-

Suite page 3

En effet, il reste encore du chemin à parcourir, avant que le système proportionnel ne sorte d'un souhait pour entrer dans les faits. Si, mardi der-

Par Roger Germanier

nier, le débat fut peut-être escamoté sur ce sujet, c'est aussi que le Parlement aura tout loisir d'en discuter à l'avenir. Il aura même tout loisir de se recompter à maintes reprises !

Une révision de la Constitution exige et suppose de larges débats parlementaires avant d'être soumise à l'appréciation populaire. Le récent vote du Grand Conseil constitue une sorte d'entrée en matière... dont la sortie, pour être dans l'agenda, n'est pas encore dans la poche ! Mais je ne veux pas anticiper sur l'issue de la confrontation.

L'introduction du système proportionnel, je le répète, réclame une modification fondamentale de certains articles de la Constitution du canton du Valais. En effet, celle-ci prévoit, par exemple à l'art. 52 (al. 4), que « les membres du Conseil d'Etat sont élus directement par le peuple, le même jour que les députés au Grand Conseil, pour entrer en fonction le 1^{er} mai suivant. Leur élection a lieu avec le système majoritaire... » Ce seul élément d'article devra donc subir une double correction, puisque la motion acceptée par le Grand Conseil demande non seulement le remplacement du système majoritaire par le système proportionnel, mais aussi l'élection à des dates différen-

Suggestion

Jeudi dernier, le Grand Conseil s'est brièvement occupé de la famille en écoutant le député Blatter développer un postulat réclamant pour celle-ci une meilleure protection. Le but proposé est digne des plus grands efforts. Mais on peut se demander si la problématique envisagée est adéquate.

La famille n'est pas une invention humaine et elle tient de son origine divine sa structure, sa hiérarchie, sa morale et sa fin. Ce n'est pas une société de développement dont les résultats s'améliorent par une révision des statuts.

La solidité de la famille est fonction de la valeur morale des conjoints et la fécondité conjugale postule des vertus que la vie dite moderne méprise absolument.

Faire étudier le postulat Blatter par une commission correspondant à la pratique politique actuelle, je me permets de suggérer que le groupe de travail appelé à s'exprimer sur ce sujet, après avoir entendu le médecin, écouté le fiscaliste, laissé parlé le travailleur social et consulté le juriste, donne audience aux parents dont le nombre des enfants fait ricaner les égoïstes. Ils ont sans doute quelque chose à apprendre aux commissaires, ne serait-ce que ceci : on ne sauvera pas la famille par un concept politique global, comme on s'en illusionne volontiers, mais par une conversion des époux aux vertus traditionnelles de la famille chrétienne.

Rembarre

Fidèle à elle-même

Que n'a-t-on pas dit sur notre capitale ? Qu'elle est belle, qu'elle a raison d'être fière de ses deux sentinelles, que sa vieille ville a eu droit ces temps-ci à quelques retouches sinon remarquables, du moins remarquées, et qu'enfin, elle est devenue un point de chute touristique de renom. Prise sous tous les angles possibles, elle ne sera jamais que fidèle à elle-même. Nous l'avons saisie, cette fois-ci, des hauts de Pagane, où la vigne occupe une bonne part du terroir.

Photo NF



Le «rock n'roll» nouvel atout des socialistes de Grande-Bretagne

Voir page 3

Sion Prise de conscience régionale

Voir page 19

«Journal du Valais» L'ex-imprimeur et co-fondateur actionne la justice

Voir page 22

Ils vendaient en pleine rue le produit de leurs vols

Voir page 22

Tribune de l'avenir

Récemment, 480 médecins de Suisse romande faisaient connaître à M. Brejnev leur totale et farouche opposition à sa médecine d'Etat, en signant et en lui faisant parvenir par le canal d'Amnesty International et de l'Association suisse contre les abus de la psychiatrie, un appel en faveur du Dr Guzman. Il s'agit d'un psychiatre soviétique emprisonné depuis 1972 pour avoir, en 1971, participé à une contre-expertise privée réfutant les conclusions de l'expertise médicale officielle diagnostiquant une maladie mentale chez le général Grigorenko. Ce dernier contestataire, défenseur des droits de l'homme en URSS.

L'an passé un médecin député (ou plus exactement un député médecin) valaisan, dans une motion très remarquée au Grand Conseil, critiquait sévèrement cette médecine d'Etat dans ces mêmes réalisations psychiatriques.

Le courage et la distance

Il est vraiment impressionnant de voir ces centaines de médecins condamner, sans crainte et sans restriction, l'utilisation par l'Etat de la médecine à des fins politiques. Ecarter donc catégoriquement sa dépendance du pouvoir. Refuser par conséquent d'admettre cette notion de médecine étatisée, de médecine d'Etat qui, évidemment, ne peut pas ne pas amener ce genre d'abus.

Il vaut la peine de rappeler ici le procès des médecins nazis à Nuremberg (1946-1947), où le Dr Brand, haut commissaire à la santé du III^e Reich, déclarait: «A mon avis, l'Etat la prend (la responsabilité) complètement: le médecin n'est qu'un instrument... Je ne pense pas que le médecin comme tel, au point de vue moral et éthique, effectuerait cette expérience (sur les détenus des camps de concentration) sans l'assurance officielle et légale que donne l'Etat...»

C'est donc, ici aussi, ce fameux «Etat de droit» de toujours où toute éthique, donc l'éthique médicale également, est noyée dans une morale sociale censée dépasser la compétence et la responsabilité individuelle. Donc rien de nouveau sous le soleil! Signalons cependant, en passant, que le Dr Brand fut finalement pendu (1.6.48) pour s'être référé à cet «Etat de droit» nazi!

En soi, le courage de ces médecins romands est exemplaire car, et chaque médecin soviétique peut le confirmer, il est dangereux de méconnaître le principe de base de socio-pathologie de ce pays, à savoir: ne pas être de l'avis des chefs c'est être mentalement malade. S'opposer à cette règle supraconstitutionnelle n'est pas sans risque. Car la non-observation de ces directives de socio-pathologie peut amener le médecin à sa liquidation sociale et économique, éventuellement physique.

C'est pourquoi il est réconfortant de voir, sur le seul petit territoire de la Suisse ro-

La trahison des clercs

mande, près de 500 (480 + 1) praticiens s'élever contre la médecine d'Etat. Il faut préciser qu'il s'agit de la médecine d'Etat en URSS. Car quelque chose me dit que, statistiquement et comparativement, la densité des médecins russes condamnant la médecine non étatisée d'un pays occidental serait probablement plus massive encore.

Que conclure de tout ceci? Que cette détermination n'est qu'une question de circonstances. De circonstances de lieu. Une question de kilométre. Que le courage est proportionnel à l'éloignement du risque.

Mais trêve d'ironie. Ces braves médecins feraient mieux d'utiliser leur courage et leur signature pour empêcher l'institutionnalisation chez nous de la cause des abus qu'ils reprochent à la médecine des nouveaux tsars. C'est-à-dire de s'opposer à l'étatisation de la médecine dans leur propre pays, en Suisse, puisque chacun d'eux sait que les mêmes causes amènent les mêmes effets.

Socialisation de la médecine

Car il est déjà patent, en Suisse comme ailleurs, que l'opposition à l'établissement collectivisant actuel n'est pas sans risque. Ceci dans tous les domaines, mais plus particulièrement dans celui de la médecine. Car ainsi que le proclamait Lénine: «La socialisation de la médecine» Autrement dit,

contrôler la vie et la survie du citoyen (vie dont la conservation est tout à la fois cause et but ultime de la médecine) permet à l'Etat de justifier sa mainmise sur le résultat de l'activité sociale (la société) de cette vie et cette survie. Et c'est cette raison essentielle qui explique fondamentalement la médicalisation acharnée de la population par l'Etat et sa confiscation de la médecine.

Des différentes définitions applicables à l'Etat, celle qui semble le mieux correspondre actuellement à sa réalité pratique est la suivante: l'Etat est la conjonction de l'activité des politiciens au pouvoir et de l'administration; en fait la caste des chefs. Et l'autorité du chef est fonction de la dépendance du sujet. D'où le paternalisme d'Etat par la mystique du chef. Car l'établissement de cette mystique impose deux impératifs. D'une part créer les besoins, les structures et la mentalité qui rendront le citoyen dépendant de l'Etat au détriment de sa propre autonomie, donc irresponsable parce qu'entretenu par le pouvoir. D'autre part neutraliser ceux qui, d'une façon ou d'une autre, s'opposent à cette diminution de responsabilité, à l'instauration de cette dépendance au pouvoir, à cette conception du citoyen-sujet.

Ainsi se trouve réalisée cette situation conflictuelle de base entre tout médecin honnête (et en fait tout citoyen responsable) et l'Etat. Puisque ce médecin ne saurait accepter d'avoir un autre patron que son patient; car ce serait remplacer l'éthique médicale qui consiste à soigner ce patient selon ses besoins par l'éthique vétérinaire dans laquelle le malade est soigné en principe non pas selon ses besoins propres mais selon les besoins et les impératifs du patron, propriétaire de l'animal. Et c'est effectivement ce

qui se passe en URSS où les citoyens signés par la médecine psychiatrique d'Etat le sont non pas selon leurs besoins propres mais selon les impératifs et les nécessités de cet Etat, patron des médecins.

Mais la Suisse n'est pas la Russie. Car le paternalisme d'Etat n'y est pas aussi direct et la mystique du chef, plus diffuse et feutrée, n'y est pas encore caricaturale. Cependant les mécanismes de pensée et les dogmes idéologiques et sociologiques qui y mènent sont déjà profondément ancrés dans l'opinion publique. D'où il faut bien admettre que la différence existant entre les deux n'est plus une différence qualitative mais simplement quantitative, une question de degré. Et cet activisme paternalisant - ou socialisant - touche tous les domaines mais essentiellement celui de la santé pour les raisons citées plus haut.

Ainsi il faut être bien conscient du fait que si le patron du médecin n'est pas le patient lui-même, il n'est pratiquement d'aucune importance que ce patron soit un groupe politique (Etat ou partis politiques), économique (entreprises), politico-économique (caisses-maladie). Et cela les collectivistes, en plein effort de transformation de l'assurance-maladie en sécurité sociale, le savent très bien. C'est pourquoi la révision de la LAMA de 1964, sous la haute et précise direction de M. Tschudi et grâce à la curieuse mais tout aussi précise constante jurisprudence du TFA, a pratiquement mis la médecine sous la dépendance totale d'un groupe politico-économique, sous la tutelle des caisses-maladie.

E. Truffer

(à suivre)

L'avenir du pays est en jeu

Voici un sujet qui n'intéresse pas seulement les Genevois mais tout autant les Valaisans, comme d'ailleurs tous les Confédérés. Il va soulever un débat considérable dans tout le pays. C'est qu'il est d'une importance énorme pour l'avenir de la Suisse. Le conseiller d'Etat Guy Fontanet a convoqué la presse pour la mettre au courant des travaux concernant la révision de la Constitution fédérale.

Il est bon de rappeler que celle de 1848 a subi une révision totale en 1874. Depuis lors et jusqu'à ce jour, 82 révisions partielles ont été acceptées par le peuple et les cantons. En plus de cent ans, bien des données fondamentales se sont modifiées. Aussi ne faut-il pas s'étonner si, dès 1960, on lança l'idée de revoir le tout. En mai 1978, le Conseil fédéral nomme un groupe de travail dans ce but. En 1974, il se transforme en une commission de 46 experts. Elle tiendra 16 sessions, de cette date à septembre 1977, et en décembre dernier elle soumet son projet au Conseil fédéral. En mars 1978, ce dernier adresse projet et rapport à tous les gouvernements cantonaux selon l'habituelle procédure de consultation.

Documents en mains le gouvernement genevois décide de procéder à une vaste consultation populaire. Dans ce but, il a décidé d'abord de créer une grande commission de travail d'une soixantaine de personnalités émanant des milieux les plus divers et les plus représentatifs, des partis politiques aux sociétés sportives, en passant par les syndicats patronaux et ouvriers, les Eglises, la jeunesse, les associations culturelles, les sociétés militaires, la Croix-Rouge, le 3^e âge et bien d'autres. Huit sous-commissions se partageront le travail. L'intention est d'instaurer un débat aussi large que possible. Ensuite, chaque citoyen pourra donner son avis; un fonctionnaire le recueillera et le transmettra à la commission. Enfin, l'autorité en appelle à ceux qui seront soumis plus tard à la nouvelle Constitution (si elle est votée par le peuple et les cantons?), c'est-à-dire à la jeunesse actuelle. Il y aura donc consultation scolaire au niveau secondaire et même primaire! L'étude du projet se fera dans le cadre de l'instruction civique.

Fort de toutes ces données, le Conseil d'Etat délibérera avec le concours d'experts particulièrement au courant des textes constitutionnels. Puis, en toute liberté d'estimation, il rédigera une réponse qui sera l'avis de la République et canton de Genève. Le Conseil fédéral a demandé à tous les cantons de bien vouloir se prononcer d'ici juin 1979. Voilà comment les choses se passeront chez nous. Pour cette préconsultation les cantons sont absolument libres de s'organiser comme ils l'entendent. Il était très intéressant que les Valaisans sachent comment nous opérerons, dès l'automne, au bout du lac.

Le ménage fédéral

On pense bien qu'un sujet qui est vital pour l'avenir de notre patrie va soulever partout une discussion énorme. Aussi ne faut-il pas s'attendre, de l'avis de nos magistrats, à ce que le projet définitif soit soumis au peuple avant 8 peut-être même 10 ans. Et rien ne dit que les Suisses l'accepteront. Souvenez-vous que l'institution de l'AVS, dont le principe et la nécessité étaient pourtant reconnus à échoué trois fois avant d'être finalement adopté. On peut craindre que les délais soient encore plus longs pour un sujet qui est encore plus controversé, car rien ne dit que les avis cantonaux seront concordants!

Par ailleurs, le même Exécutif a fait connaître deux autres préavis à des consultations fédérales. Ils intéressent tous les automobilistes valaisans qui viennent souvent nous rendre visite. Il a dit «oui» au port obligatoire de la ceinture, mais seulement sur les grandes routes, en dehors des agglomérations où elle devrait rester facultative. C'est la sagesse même! Quant au taux d'alcoolémie au volant, il estime qu'il peut demeurer à 0,8 pour mille, une réduction à 0,5 lui paraissant inefficace et difficilement contrôlable. C'est également fort bien raisonné. Puisse Berne tenir compte de ces réponses, comme des vôtres.

Un prêt-remu

Comme nous l'avions prévu la décision du Grand Conseil de ne pas participer à la construction du tronçon de l'autoroute

Paris-Mont-Blanc, qui longe le Salève, a fâché nos amis savoyards. Répondant du tac au tac, le conseil municipal D'Annemasse a refusé de financer la remise en état du téléphérique du Salève, indispensable pour atteindre le sommet des «Treize arbres», où des milliers de Genevois se rendent chaque week-end en promenade. Le maire d'Annemasse estime que la dépense est trop lourde et qu'il appartient aux Genevois de la faire puisqu'ils considèrent le Salève comme «leur» montagne! Il est vrai que les maires des 14 autres communes environnantes

LETTRE DE GENEVE par M.-W. Subs

n'ont pas été d'un avis aussi radical. Les choses en sont là. On ne saurait en tenir rigueur à nos voisins. Il fallait s'y attendre!

Le pays du sourire?

Depuis qu'il a changé de président, notre Office du tourisme prend initiative sur initiative. La nouvelle est aussi originale que d'ordre psychologique. La tradition prétend que les vrais Genevois, parce que leurs ancêtres furent ainsi formés par Calvin, sont sévères, ennuyés, moroses et manquent de gaieté. C'est certainement faux, vous amis lecteurs qui nous connaissez bien le savez. Mais ce mensonge tenace a incité ceux qui cherchent à égayer notre ville pour y attirer toujours plus de touristes, à lancer une «Action sourire». Foin des visages tristes! Place à la bonne humeur. Une campagne est donc déclenchée dans tous les milieux et toutes les activités, commerciales et touristiques. Même la population est alertée pour qu'elle rende aussi agréable que possible le séjour de nos hôtes.

Un concours de slogans a été lancé et des centaines de réponses sont venues. Citons-en quelques-uns: «Souriez, on vous sourira!» - «Souriez et tout ira mieux!» - «Bien sourire, c'est s'épanouir» - «Souris! C'est gratuit» - «Sourire... reflet du cœur... Secret du bonheur!» - «Genève? Cité du sourire». Finalement, c'est la devise «Genève, bien accueillir, priorité à sourire!» qui a été adoptée. Elle va être affichée partout, montée en badge, figurée sur toute la propagande faite en Suisse et à l'étranger, et tous les employés, les fonctionnaires, les commerçants seront invités à la mettre en pratique dans leurs rapports avec les gens. Tout compte fait, l'idée est juste. A cette époque d'incertitude et d'anxiété, il est bon que nous prenions l'habitude de sourire à notre prochain!

Pour mieux te «débrouiller»!

Puisque nous en sommes aux curiosités, je voudrais signaler un extraordinaire petit livre, intitulé «Genève débrouille» sorte de guide, qui fournit, avec bonne humeur et concision, absolument tout ce qui concerne notre ville et peut être utile à ceux qui y viennent et même y vivent! On y traite de tout et de rien, avec anecdotes, petits récits, citations et réminiscences historiques à l'appui. Se déplacer, se loger, bouffe et

bistrots, vie pratique, acheter, travailler, apprendre, le bon temps, se soigner, hommes, femmes, enfants, au nom de la loi, services sociaux, s'informer, sont quelques-unes des têtes de chapitres, pleins de choses sérieuses et amusantes. Ce sont les étudiants de l'Ecole de service social qui ont imaginé ces 380 pages qu'on lit avec autant de plaisir qu'un roman, avec cette différence qu'il en reste quelque chose, même beaucoup!

Presque à guichets fermés!

Et pour terminer, je voudrais relever le succès triomphal de l'art lyrique dans notre bonne ville. Nous vous avons communiqué le fastueux programme de la prochaine saison au Grand-Théâtre. Je souhaite que tous les couples valaisans qui le fréquentent régulièrement aient souscrit ou renouvelé leur abonnement. En effet, dès l'ouverture des guichets, en l'espace de deux heures, et dans une bousculade homérique, toutes les places réservées aux abonnements pour les quatre premières représentations de chaque spectacle ont été vendues. Cela représente 5600 fauteuils, de l'orchestre au «poulailler»! Le solde, qui est mince, sera mis en vente pour chaque représentation.

De plus, dans le cadre de l'opération «portes ouvertes», la direction met sur pied, au début d'octobre, des visites commentées du Grand-Théâtre par groupes de 25 personnes. C'est une occasion unique de pénétrer dans les coulisses et sur scène d'un théâtre parmi les plus modernes et les mieux agencés d'Europe.

LES ARTS A PARIS

DOMELA ET GEORGES KOSKAS

Cette exposition, passionnante, est bien dans la ligne de la galerie Raph', spécialisée dans la recherche dans le domaine de l'abstraction géométrique. Elle veut souligner les correspondances secrètes, autour des années cinquante, entre deux artistes qui ne se connaissaient pas. D'une part César Domera né à Amsterdam en 1900, artiste solitaire, d'une grande tenue, dont l'art de toute une vie est placé sous le signe de la vigueur, de l'austérité, de la discipline intérieure (Marcel Brion lui a consacré un petit ouvrage précieux dans le Musée de Poche). De l'autre Georges Koskas, peintre aux multiples facettes dont nous est montré ici l'art très musical des années 1951-1952, alors que, tout jeune puisqu'il avait à l'époque 22-23 ans, il

trouvait déjà, après des études enrichissantes avec Fernand Léger, sa propre voie dans des toiles d'une harmonie très pure, très dépouillée, avec des points, des lignes, où l'art cinétique est présent dans son essence. Cela compose une superbe exposition où quelques très beaux reliefs de Domela: hommage à Mondrian et à Van Deesburg de 1967 (fond néo-plastique peint avec reliefs en plexiglas, cuivre, aluminium), relief de 1959, un des sommets du constructivisme ponctuent de leur présence rare les toiles raffinées et savantes du jeune Koskas, qui prendra par la suite d'autres chemins.

Galerie Raph', 12 rue Pavée, jusqu'au 15 septembre.

Donatella Micault

Nouvelliste Un journal indispensable à tous.

Avec le «Nouvelliste» à la pointe de l'information et du progrès

Notre concours «La chasse au mot»

Comment jouer ?

- ① Il faut repérer un mot dans la grille, contrôler s'il figure dans la liste de mots et le tracer dans la grille et sur la liste.
- ② Les mots peuvent se former :
 - horizontalement : de gauche à droite ou de droite à gauche ;
 - verticalement : de bas en haut ou de haut en bas ;

- diagonalement : de gauche à droite ou de droite à gauche.
- ③ Lorsque tous les mots figurant dans la liste sont tracés, il ne reste plus que les lettres formant le mot à découvrir.
- ④ Le même mot peut être écrit deux ou plusieurs fois. Il est cependant répété dans la liste des mots.
- ⑤ Une même lettre peut servir à plusieurs mots, à l'exception de celles servant à la composition du mot à découvrir.

ECONOMIE EN 10 LETTRES

Grille N° 233

- ARGENT ADROIT
- CEDER COURS CRINS
- DUCHESSE
- DENOTER DEPANNEUR DEPOT
- EAUX
- FUSEE FAUCHANT FARDER
- MARINE MARCHANDER
- RODEUSE RADAR
- NUAGE NOIRCEUR
- ORGE OCCUPER ORTIE
- PUCE PENITENCE POPULISTE POULET PORCHER PORTEE
- QUEUE UNIQUE

F	S	O	N	A	T	E	S	U	E	P	M	O	R	T
A	R	G	E	N	T	P	O	U	L	E	T	C	A	R
U	U	E	U	E	U	Q	O	R	T	H	R	C	T	A
C	O	U	R	S	O	R	N	U	A	G	E	U	O	D
H	P	S	U	E	G	R	L	E	P	U	D	P	R	A
A	O	U	E	E	C	I	T	E	Q	E	N	E	T	R
N	P	S	C	R	P	U	N	I	C	S	A	R	I	U
T	U	A	R	E	A	I	N	U	E	S	H	E	C	E
F	L	R	I	S	T	U	P	I	D	E	C	S	O	S
A	I	D	O	E	E	O	T	E	E	H	R	U	L	I
R	S	E	N	N	R	O	N	T	R	C	A	E	I	L
D	T	C	I	C	P	O	R	X	R	U	M	D	S	A
E	E	R	H	E	T	O	U	I	A	D	R	O	I	T
R	A	E	D	E	P	A	N	N	E	U	R	R	E	O
M	R	F	R	F	E	S	U	E	L	F	F	I	S	T

Notre dernier mot caché était: BOULANGERIE Il y a eu 55 réponses exactes.

LA CLÉ DE L'ÉNIGME

Suite de la première page

Mais elle n'est ressentie au niveau de l'économie elle-même que si elle se répercute sur le prix de vente du bien offert sur le marché (ce qui n'est pas forcément le cas, puisque, nous le savons, il existe deux autres solutions « pures » qui se traduisent par la non-modification du prix de vente : l'une qui consiste à augmenter le bénéfice de l'entreprise, et l'autre qui réside dans l'accroissement des salaires du personnel).

Et c'est ici que se conjuguent harmonieusement dans la baisse des prix les exigences de l'équité et celles de l'efficacité.

Celles de l'équité : le trésor à ré-

partir n'a pas de « découvreur » ou « d'inventeur ». Il est le fruit d'une longue chaîne qui remonte souvent haut dans le temps et s'étend loin dans l'espace. Il appartient dès lors à tous, c'est-à-dire à l'ensemble des consommateurs.

Celles de l'efficacité : précisément le nombre des acquéreurs du bien en cause joue un rôle décisif pour la raison suivante : pour que l'augmentation de productivité - notion qualitative - se réalise, il est le plus souvent nécessaire que la production elle-même - notion quantitative - s'accroisse.

Cela signifie que les heureux effets du progrès technique ne se concrétiseront que si la totalité des biens produits en quantités beaucoup plus considérables grâce aux nouveaux équipements sont vendus.

Et cette augmentation importante du nombre des acheteurs ne peut être suscitée que par la baisse du prix du bien concerné.

C'est, une fois de plus, la loi de l'offre et de la demande qui nous conduit, en toute sécurité, à la solution.

Et voilà !
Ce n'est pas plus compliqué que cela, a-t-on envie de s'exclamer en guise de conclusion !

En fait, il convient d'ajouter à ces propos deux observations, sous peine de se faire de la réalité une image par trop sommaire.

Il faut d'abord relever que le mécanisme décrit au cours de cet entretien revêt une importance primordiale. Dans le fonctionnement des économies de croissance qui caractérisent toute la période contemporaine d'après-guerre, c'est lui qui devrait assurer le respect des principes de la justice distributive entre les divers groupes (et non plus « classes ») de partenaires sociaux, sans compromettre la dynamique qui est la source même de ces richesses innombrables.

Mais pourquoi « devrait assurer » et non pas « assure » ?

La réponse à cette interrogation constitue la seconde remarque. Elle tient en ceci que les économies modernes n'ont pas à leur tête un chef disposant d'une autorité comparable à celle de notre père de famille. Les grandes options y sont prises par des « centres de décision » dont l'intelligence des choses est, à de rares exceptions près, profondément émoussée par la primauté du court terme découlant de l'obsession de l'intérêt égoïste et immédiat.

Et c'est dans cette malheureuse confusion que viennent s'abîmer aujourd'hui les plus beaux rameaux de l'arbre d'abondance.

Edgar Bavarel

Après le vote sur la proportionnelle

ENCORE UN LONG CHEMIN!

Suite de la première page

Valais comporte une augmentation du nombre de conseillers d'Etat, de cinq à sept. Et je n'insiste pas sur l'alinéa 2 de ce même article, qui assure à chacune des trois régions du pays une représentation au gouvernement...

Vraiment, ce n'est qu'un commencement. Après l'acceptation du principe, bien des problèmes restent à résoudre, et bien des votes restent à s'obtenir. Mais je n'ai pas l'intention de refroidir ici les ardeurs proportionnelles !

En bref, après le vote de mardi passé, six débats parlementaires (quatre sur la révision de la Constitution ; et deux sur l'adaptation de la loi) et deux votations populaires (la première, sur le nouveau texte de la Constitution ; et la seconde, sur la nouvelle loi sur les élections et les votations) sont encore indispensables à l'introduction effective du système proportionnel pour l'élection du Conseil d'Etat.

En conclusion, si le Grand Conseil fait diligence, et si les votes parlementaires et populaires sont constamment favorables à ce nouveau mode d'élection, tout sera finalement acquis, et définitivement, en automne 1980. Et les élections du printemps 1981 pourraient alors se dérouler selon le système proportionnel. Mais le chemin à parcourir est encore long, et les écueils à éviter sont encore nombreux...

Roger Germanier

COMMENT SE DÉROULERA LA SUITE DES OPÉRATIONS?

Si je me réfère au tableau, au calendrier, remis par M. Paul Schmidhalter aux députés, le matin même du vote, je constate bientôt que le Grand Conseil ne manquera ni de préoccupations ni d'obligations au cours des prochaines sessions. Ce tableau, ou ce calendrier, le voici :

Exécution dans le temps de la révision de la Constitution et de l'adaptation de la loi en vue de l'introduction du système proportionnel.

Juin 1978	développement de la motion (chose acquise)
Octobre 1978	1 ^{re} lecture sur la révision de la Constitution
Novembre 1978	2 ^e lecture
Mai 1979	3 ^e lecture
Novembre 1979	4 ^e lecture
Janvier 1980 (évent. février)	Votation populaire sur le nouveau texte de la Constitution
Février 1980 (ou mars)	1 ^{re} lecture sur l'adaptation de la loi sur les élections et les votations
Mai 1980	2 ^e lecture
Automne 1980	Votation populaire sur la nouvelle loi sur les élections et les votations

Seize attentats en Corse

BASTIA (ATS/AFP). - Seize attentats à l'explosif ont été commis, presque simultanément.

Dix ont été perpétrés à Bastia et six à Ajaccio, principale ville de « l'île de beauté ». Des perceptions, des succursales de banque et des immeubles administratifs ont été visés. Les explosions de charges de plastic n'ont fait aucune victime, mais les dégâts sont importants.

De Malte en pis !..

Le colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen, veut soutenir « économiquement, politiquement et militairement » la petite île méditerranéenne de Malte, après l'évacuation de la base militaire britannique. Le colonel Kadhafi, qui a quitté hier La Valette, capital de l'île pour Tripoli, avait auparavant signé avec les dirigeants maltais un traité de coopération agricole. Cependant, aucun accord n'est intervenu au sujet du litige séparant les deux pays et au sujet des frontières en Méditerranée.

Dimanche, le colonel Kadhafi avait déclaré en public que l'aide économique de la Libye serait « illimitée ». Son pays, a-t-il précisé, ne veut pas de base militaire sur la petite île, mais la Libye s'engage à former l'armée maltaise et à lui livrer des armes. La Libye est prête en outre à défendre l'indépendance de Malte, au cas où l'intégrité territoriale de cette dernière serait menacée.

Mercure dans le Rhin : danger

STRASBOURG (ATS/Reuter). - Des scientifiques ont observé les espèces de poissons les plus fréquents rencontrés dans le Rhin. En conclusion d'une étude qui s'est déroulée pendant plus d'un mois, un groupe de travail composé de physiciens et de chimistes a annoncé que le cours d'eau contenait notamment du mercure « au-dessus des quantités minimales tolérables ». Selon des informations, ces scientifiques auraient également constaté des traces de mercure chez des poissons. Environ 39 % des poissons pêchés lors de tels examens ont démontré contenir des traces de mercure. Cette matière a la propriété de se dissoudre facilement dans le corps humain et constitue un danger pour la santé lors de la consommation fréquente de tels poissons.

Le «rock n'roll», nouvel atout des socialistes de Grande-Bretagne

« Tandis que M. Callaghan mijote sa stratégie en vue des prochaines élections générales qui semblent presque certainement devoir se dérouler en octobre, il devient de plus en plus clair que la gauche est en train de se servir d'une surprenante tactique dans sa campagne pour s'assurer le retour au pouvoir », remarquent Roderick Gilchrist et Thomson Prentice dans la *Daily Mail*.

Cette tactique : « Partout dans le pays des socialistes recrutent des groupes « rock » pour jouer des rallies antidroite. C'est là une brillante manœuvre. Car, au moyen de la musique, ils ont découvert le pouvoir de manipuler et d'influencer un secteur de l'électorat politiquement non engagé, et qui, dans le cas d'un scrutin serré, pourrait décider du parti qui aura la majorité au Parlement. »

L'un d'eux, trotskiste avéré, vient même de reconnaître :

« Si le public désintéressé par la politique vient seulement pour écouter de la musique, au moins 5 % de celui-ci n'en reviennent pas moins dûment politisés. »

C'est ainsi que l'on voit des concerts « pop » ressembler ou finir en manifestation extrémegauchiste. Et visant surtout l'électorat « jeune ». Des groupes « pop » sont nettement « engagés », comme le « Tom Robinson Band », « Steel Pulse », ou « Clash ». Celui-ci est connu pour hurler devant une foule d'adolescents « Z'voulons une émeute, z'voulons une émeute » ! Il fait bien entendu partie d'un mouvement dit « rock'n roll révolutionnaire » et d'un autre nommé « rock contre le racisme ».

A tout cela, un précédent évident : Harold Wilson, sous sa première administration, et pour consolider son pouvoir (en bénéficiant de l'électorat « jeune »), faisant anoblir par

la reine les quatre « Beatles », premiers hurlants du genre. Sans doute n'avaient-ils rien de politique ; pas plus certainement, qu'Elvis Presley aux Etats-Unis et dont ils furent les imitateurs.

C'est lors des élections de 1974 que l'on vit vraiment pour la première fois ce nouveau mélange « pop et politique », observent Gilchrist et Prentice : « Les mandarins de Westminster engageaient des vedettes du show business pour divertir et parler lors de rallies politiques » ; généralement de gauche. Exemple : l'une de ces vedettes, Vanessa Redgrave, actrice appréciée, mais qui est aussi membre dirigeant du trotskiste Workers Revolutionary Party.

Lequel a plusieurs de ses affiliés derrière le « rock contre le racisme », qui a participé, bien en vue, à un récent rallye de la « ligue anti-nazie ». Attirant quelque 80 000 person-

nes ! Le plus vaste meeting politique depuis la guerre, a-t-on remarqué. Et comme si, en l'occurrence, les nationaux-socialistes d'Hitler étaient prêts à prendre le pouvoir à Londres !

De Londres, par Pierre Hofstetter

Quelle est cette curieuse ligue ? Elle a été créée en novembre passé « pour s'opposer au racisme » - en fait, pour bloquer et vouer aux gémonies, un petit parti, le National Front, droitiste et raciste, qui a enregistré quelque avance, sans représentation pourtant au Parlement ou dans les municipalités. Mais ce supposé anti-racisme va plus loin : en frottant dans le même sac le Front et le parti conservateur accusé de vouloir limiter l'immigration raciale (Sir Keith Joseph, bien que Juif, mais diri-

geant conservateur en vue, a lui-même été qualifié de nazi »).

La coloration politique de cette ligue est cependant évidente : un trotskiste très actif pour secrétaire (à plein temps) quatre députés travaillistes de gauche, le rédacteur d'une feuille d'agitation marxiste, un agitateur anti-sud-africain, un ancien dirigeant syndicaliste de gauche, à son comité de direction. Avec, en plus, une actrice. Et cette coloration va loin. La revue d'extrême gauche *Socialist Review* vient d'écrire : « Bien entendu, en développant la ligue, les révolutionnaires doivent continuellement démontrer que le seul moyen par lequel nous pouvons défaire les nazis de façon permanente est en détruisant le capitalisme. » En ajoutant que la ligue « peut créer une nouvelle audience massive pour le socialisme révolutionnaire ».

Ainsi, en mêlant « pop » et

politique, constitue-t-on habilement un atout de première main. Pour le Labour. Que la ligue, en prétextant combattre le racisme, réussit en dépit de son extrémisme de gauche à embrigader plus de deux cents personnes connues (acteurs, musiciens, vedettes de la TV, etc.). Cela fait penser aux « idiots utiles » de Lénine. Un député conservateur, M. Airey Neave, a observé récemment, en signe d'avertissement :

« Toute la machine de la bureaucratie totalitaire est là, prête et en attente de s'imposer. Il faut seulement l'élection d'un parti dominé par les marxistes pour que soit réalisé cet objectif. »

BERLIN (AFP). - Le « sénateur » à la justice de Berlin-Ouest, Juergen Baumann (libéral-FDP), a démissionné hier après que sa responsabilité eût été mise en cause dans l'évasion de l'extrémiste ouest-allemand Till Meyer, le 27 mai dernier.

PREMIÈRE SUISSE À GENÈVE: UNE AMBULANCE POUR ANIMAUX

De tels véhicules circulent déjà notamment à Paris et en Scandinavie. En Suisse, il n'y en avait pas encore jusqu'à ce jour.

C'est M. Jean Palamara, à Genève, qui a eu l'idée de racheter une ancienne ambulance et de la doter des aménagements intérieurs nécessaires pour le transport des animaux malades ou blessés. Il a fallu tout d'abord installer un grillage entre la cabine du conducteur et la partie arrière du véhicule - dans laquelle est toutefois installé un siège pour le propriétaire de l'animal - et construire un bac en plexiglas de 60 cm de haut, parfaitement étanche lorsqu'il est fermé mais dont les parois sont rabattables. Cette exigence est stipulée par l'article 74 de l'Ordonnance sur les règles de la circulation routière (OCR) du 13 novembre 1962 ; elle vise à empêcher l'écoulement de déjections et de bave ; la hauteur prescrite correspond au petit bétail. En revanche, M. Palamara n'a pas eu de formalités particulières à accomplir auprès de l'office vétérinaire cantonal.

Il a dû supprimer les feux tournants bleus et l'avertisseur à deux sons alternés, ce qu'il regrette vivement. L'équipement est complété par un brancard spécial conçu pour être utilisé par un seul homme et introduit dans n'importe quel type d'ascenseur. Ce brancard pourvu d'un plateau également en plexiglas se déplace sur roulettes ; en position de service, il est réglé à la hauteur du pont du véhicule dans lequel on le glisse sans effort en le repliant.

Cette ambulance pour animaux est destinée à transporter toutes sortes d'animaux domestiques, des poissons rouges au mouton, en passant bien sûr par les chiens et les chats. Avec trois chauffeurs qui se relayeront, elle sera en service 24 heures sur 24

dès le 10 juillet, la liaison radio avec la centrale d'appel demeurant constante. Les trois chauffeurs seront tous titulaires du diplôme de samaritain et, de ce fait, aptes à prodiguer les premiers soins aux animaux

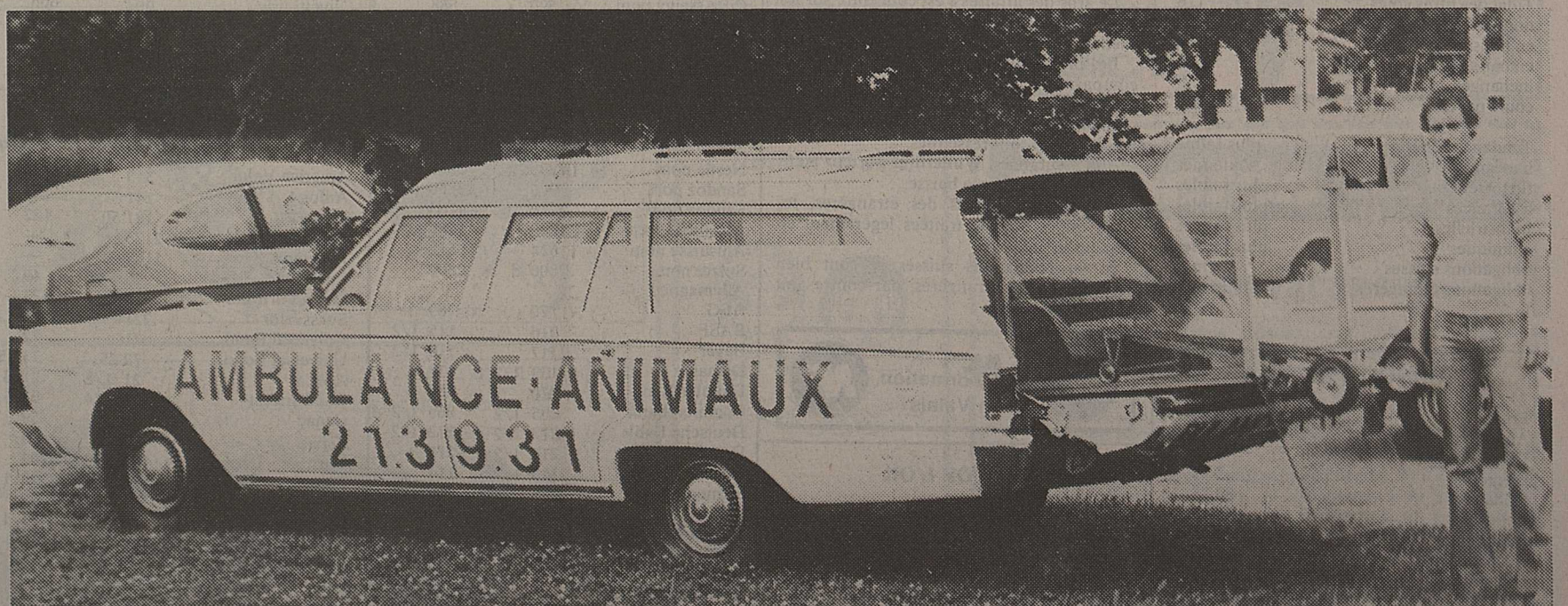
avant ou pendant le transport. L'un d'entre eux appréhende actuellement le vaccin antirabique qu'il devra subir.

M. Palamara pense que son idée sera bien accueillie du public. En effet, dit-il, on ne

sait pas toujours comment transporter un animal blessé. D'autre part, les chauffeurs de taxi refusent quelquefois et à juste titre de transporter de tels « passagers ». Ils ne sont pas équipés pour ce faire. Il est même

arrivé que seul le chauffeur de taxi pour handicapés (encore une exclusivité genevoise) ait accepté d'effectuer un tel transport.

Alain Boujon



L'ambulancier, M. Patrick Givria, présente le véhicule. A l'arrière, on distingue le bac plexiglas avec une paroi rabattue et le brancard replié.

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Lathion, tél. 55 10 74.

Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 heures à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51.

Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.

Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.

Cours: « Soins à la mère et à l'enfant ».

Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.

Assistants sociaux: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge, centre social.

Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).

- Service social pour handicapés (AVHPM)
- Service psycho-social
- Ligue valaisanne contre les toxicomanies
- Office cantonal des mineurs
- Ligue valaisanne contre le rhumatisme
- Caritas Valais
- Service médico-pédagogique/Erziehungsberatung (tél. 57 11 71).

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 20 72 et 55 60 42.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.

Auto-secours siérois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Panne - Accidents.

Grène Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44.

Pompes funèbres. - Amos Jean, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73.

Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.

Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.

Bibliothèque. - Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.

Bibliothèque Aslec. - Avenue du Marché 6 - Ouverte le mercredi et le samedi de 14 à 17 heures et le jeudi de 19 à 21 heures.

Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 027/31 12 69.

Château de Villa. - Exposition Gautschi.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58. Mme G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Dépannage électricité et carburation. - 24 h. sur 24, tél. 22 57 16.

Auto-secours séduois. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS panne - accidents.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage Kaspar, jour et nuit, tél. 22 12 71.

Service de dépannage du 0,8^eor. - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17. Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48. Voefray, tél. 22 28 30.

Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 22 86 88.

Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.

Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 h. à 18 h. 30.

Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge « Soins à la mère et l'enfant »: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.

Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 h.

Service d'aides familiales. - Mme Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverture tous les mardis après-midi de 15 heures à 18 h. 30, sauf le 15 août.

Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.

Châteauneuf-Contthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.

Dancing le Galion. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 22 40 42.

Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.

Nendaz-Station. - Discothèque Lapin-Vert; ouvert tous les soirs.

Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.

Galerie de l'Atelier. - Exposition des élèves de l'école des beaux-arts.

Musée de la Majorie. - Du 17 juin au 17 septembre, exposition Ludwig Werlen.

Groupe Alcooliques anonymes « Octodure ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 2 49 83 et 5 46 84.

AA, Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 et 5 44 61.

CSFA. - Réunion le 6 juillet, café de la Poste à 20 h. 30: sortie de juillet et sortie d'août.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac, tél. 3 65 14.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 3 73 39.

Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.

Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.

Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 14 54 et 4 23 30.

Ambulance. - Tél. 4 62 62.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 62 62, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.

Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.

CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 4 66 11.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 4 43 37.

Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Fux, téléphone 46 21 25.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pharmacie de service. - Pharmacie Marty, tél. 23 15 18.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, au café des Cheminots. tél. 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 23 73 37.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

LOECHE-LES-BAINS
Médecin de service. - Dr Kapp, centre médical tél. 61 13 45 et 61 14 68.

D^r CLAUDETTE



AUJOURD'HUI madame

Un menu

- Salade de tomates
- Steaks hachés
- Crêpes de pommes de terre
- Cerises

Il est poli d'être gai.

Louis Pauvoels

Le plat du jour

Crêpes de pommes de terre
 Epluchez trois grosses pommes de terre. Faites-les cuire à l'eau salée. Egouttez, passez au tamis et délayez la purée avec un verre de lait chaud. Ajoutez trois cuillerées à soupe de farine, trois cuillerées de crème fraîche. Salez, poivrez. Dans une poêle, faites fondre 50 g de beurre. Versez des petits tas de pâte de la valeur d'une cuillerée à soupe. Faites dorer des deux côtés et servez.

Conseil culinaire

Pour relever le goût des steaks hachés grillés, faites revenir dans du beurre des échalotes émincées. Lorsqu'elles sont dorées, versez-les sur les steaks et servez bien chaud.

Les «trucs» pratiques de Marie Guyon

Vous avez roussi votre jupe en la repassant? Pas d'affolement: imbibe légèrement d'eau un morceau de sucre et frottez doucement. Les traces de brûlé disparaîtront comme par enchantement.

Pour que vos bijoux d'or soient éclatants: frottez-les doucement avec un chiffon doux imbibé de pâte dentifrice. Rincez et essuyez soigneusement.

Notre beauté

Apprivoisez le soleil pour un meilleur bronzage.

Ce qu'il faut savoir:
 Les rayons solaires, entre 11 et 15 heures sont plus érythémateux que bronzants, ils exigent donc une protection maximale. Par contre, ils sont plus bronzants qu'érythémateux avant 11 heures et après 15 heures. La réverbération, il faut s'en protéger en utilisant des produits solaires filtrants, même sous un parasol ou par temps légèrement couvert. Le sel de l'eau de mer, (chlorure de sodium) est particulièrement irritant.

pour votre peau: si vous le pouvez, après un bain, douchez-vous à l'eau douce puis appliquez à nouveau le ou les produits protecteurs choisis.

En cas de fragilité capillaire ou de mauvaise circulation sanguine: surélevez les jambes pendant les bains de soleil afin que vos pieds se trouvent à la hauteur de votre cœur.

Conditions idéales d'exposition:
 - Il est préférable de procéder progressivement et de ne jamais rester trop longtemps immobile.

- ne pas utiliser de parfums, eaux de toilette ou lotions alcoolisées au soleil,

- après les repas trop copieux ou des boissons alcoolisées, éviter de s'exposer au soleil,
 - si vous prenez des médicaments, demandez l'avis de votre médecin.

Savoir vivre

Vous me demandez:
 Comment présenter une femme docteur, dites: «Le docteur Aline X...»; pour une femme avocate, dites: «Maitre Aline X...»; pour une femme ministre, dites: «Madame le ministre».

Dites: «Comtesse X» et non «Madame la comtesse de X». Si son fils n'a pas 25 ans, présentez-le seulement prénom et nom: «Gérard de X». S'il a encore son père et plus de 25 ans, dites: «Le comte Gérard de X» et non «Le comte de X» (appellation paternelle). En parlant d'eux, ne dites jamais les «de» ... mais les ...

Les noix

Si vous avez à la fois des noix sèches et un jardin, essayez le truc suivant: enveloppez les noix dans un linge et mettez le tout dans un trou (d'environ 50 centimètres de profondeur), creusé dans votre jardin. Laissez-les ainsi pendant vingt-quatre heures. Vous constaterez qu'ensuite elles auront retrouvé leur fraîcheur et s'éplucheront plus facilement.

Sion

Lundi 3 et mardi 4: Zimmermann, téléphone 22 10 36 et 23 20 58.
 Mercredi 5 et jeudi 6: Buchs, tél. 22 10 30 et 22 34 08.
 Vendredi 7: du Nord, tél. 23 47 37.

Médecin de garde. - Le N° 111 renseignera.

Pharmacie de service
 Samedi 1^{er}: Buchs, tél. 22 10 30 et 22 34 08.
 Dimanche 2: Fasmeyer, té. 22 16 59.
 Dimanches et fêtes: 9 heures - 12 heures: 15 heures - 21 heures.
 Jours ouvrables: 8 h. - 12 h. 15; 13 h. 45 - 21 heures.
 En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence. - Médecin de garde: Dr Antoine Pitteloud, assistant, rue du Sex 18, tél. 22 17 44.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111

Médecin de service. - Appeler le numéro 111.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.

Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 2 66 80.

Dépannage. - J.-Bernard Frassa, transports, tél. 2 43 43 et 2 47 83.

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: Mme Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 h.

Votre journal

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

Chaque jour près de **40 000** exemplaires

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	176
dont traités	91
en hausse	19
en baisse	40
inchangés	32
cours payés	205

Tendance générale plus faible
 bancaires soutenues
 financières plus faibles
 assurances plus faibles
 industrielles plus faibles
 chimiques plus faibles
 obligations suisses fermes
 obligations étrangères soutenues

Le marché des actions de ce premier jour de la semaine a été marqué par une tendance pas très bien définie.

Le gros des affaires s'est concentré sur les grandes banques, ainsi que sur les industrielles.

Les prix conventionnels pratiqués par les compagnies internationales d'aviation risquant de s'effondrer du fait des difficultés rencontrées par l'ATA, les cours des deux Suissair s'en sont ressenties.

Aux assurances, Winterthur porteur a été la plus touchée par la baisse.

Aux compartiments des étrangères, les américaines ont été traitées légèrement en dessous de la parité.

Si les obligations suisses se sont bien comportées, les étrangères, par contre, ont quelque peu peiné.

CHANGE - BILLETS

France	40.25	42.25
Angleterre	3.35	3.55
USA	1.80	1.88
Belgique	5.50	5.75
Hollande	81.75	83.75
Italie	21.25	23.25
Allemagne	88.—	90.—
Autriche	12.25	12.50
Espagne	2.30	2.55
Grèce	4.80	6.—
Canada	1.60	1.68

NF l'Information **NF**
 en Valais

PRIX DE L'OR

Lingot	10 775.—	10 900.—
Plaquette (100 g)	1 075.—	1 100.—
Vreneli	95.—	105.—
Napoléon	97.—	107.—
Souverain (Elisabeth)	95.—	105.—
20 dollars or	500.—	525.—

BOURSE DE ZURICH

	30.6.78	3.7.78
Suisse	30.6.78	3.7.78
Brigue-Viège-Zermatt	86 d	97
Gornergratbahn	875 d	875 d
Swissair port.	830	811
Swissair nom.	787	770
UBS	3055	3055
SBS	376	377
Crédit Suisse	2185	2180
BPS	2140	2135
Elektrowatt	1760	1750
Holderbank port.	460	458 d
Interfood port.	3925	3850
Inter-Pan	170	170 off.
Motor-Columbus	785	790
Erlikon-Bührle	2570	2550
C ^e Réassurances port.	4750	4725
Winterthur-Ass. port.	2185	2160
Zurich-Ass. port.	10600	10600
Brown, Boveri port.	1640	1640
Ciba-Geigy port.	1115	1115
Ciba-Geigy nom.	592	588
Fischer port.	690	690
Jelmoli	1435	1435
Héro	2645	2640
Landis & Gyr	1010 d	1000 d
Losinger	700 d	720
Globus port.	2325 d	2325 d
Nestlé port.	3485	3450
Nestlé nom.	2225	2225
Sandoz port.	3900	3850 d
Sandoz nom.	1770	1765
Alusuisse port.	1290	1280
Alusuisse nom.	514	512
Sulzer nom.	2800 d	2800
Allemagne		
AEF	70	69
BASF	116	115 1/2
Bayer	117	116 1/2
Demag	139 1/2 d	139 d
Daimler-Benz	270	269
Commerzbank	205 1/2	205 1/2 d
Deutsche Bank	272 1/2	272 1/2
Dresdner Bank	215 1/2	215
Hoechst	113 1/2	114
Siemens	263	262 1/2
VW	191 1/2	194
USA et Canada		
Alcan Alumin.	50	49 3/4
Amx	61 d	61 1/2 d
Beatrice Foods	46 1/2 d	46 1/4 d
Burroughs	134 d	133
Caterpillar	103 1/2	103 d
Dow Chemical	45	45
Mobil Oil	115 d	113 1/2

Divers

	30.6.78	3.7.78
AKZO	24 3/4	24 1/2
Bull	16 3/4	16 1/2
Courtaulds	3.8 d	3.9 d
de Beers por	10 3/4	10 1/2
ICI	13 1/4	12 1/2 d
Péchiney	35	34 1/2 d
Philips	22	21 3/4
Royal Dutch	109	108 1/2
Unilever	100 1/2	99 1/2
Hoogovens	27 1/2	27 1/2

Bourses européennes

	30.6.78	3.7.78
Air Liquide	294	296
Au Printemps	78.9	79.1
Rhône-Poulenc	94 1/2	95 1/2
Saint-Gobain	139.8	139.3
Finsider	Lit. 112 1/4	110 1/4
Montedison	148	147 1/2
Olivetti priv.	994	990
Pirelli	963	964
Karstadt	DM 322	317 x
Gevaert	FB 1300	1286

Fonds de placement (hors cote)

	Demande	Offre
America Valor	315	325
Anfos 1	141	142
Anfos 2	121.50	122
Foncipars 1	2175	—
Foncipars 2	1165	—
Intervalor	48	49
Japan Portfolio	413	423
Swissvalor	221	



CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - Le chef-d'œuvre de Bertolucci - 18 ans
1900 1^{re} PARTIE
Avec Gérard Depardieu
Film dès le début de la séance

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 12 ans
Les Charlots champions du rire
LES FOUS DU STADE
Le film aux 100 gags à l'heure !

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Matinée à 17 h. et soirée à 21 h. - 16 ans
LE DERNIER NABAB
de Sam Spiegel, Elia Kazan avec Robert de Niro, Ingrid Boulting

HAUTE-NENDAZ Cinàlpin

Soirée à 21 heures - 18 ans
LA FUREUR DE VAINCRE
Bruce Lee, le meilleur !

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
CARTOUCHE
Avec Claudia Cardinale, Jean-Paul Belmondo

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 12 ans
LE COGNEUR
Avec Bud Spencer

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
LE POINT DE MIRE
Avec Annie Girardot, Jacques Dutronc

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir: RELÂCHE
Du vendredi au dimanche
PAROLE D'HOMME

FULLY Michel

Aujourd'hui: RELÂCHE
Jeudi 6 - 16 ans
UN COUP DE DEUX MILLIARDS DE DOLLARS
Dès vendredi 7 - 18 ans
OPÉRATION DRAGON

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans
Un « policier » avec Robert Shaw
UN COUP DE DEUX MILLIARDS DE DOLLARS
Dès demain mercredi à 20 h. 30 - 18 ans
Un « policier » de et avec Clint Eastwood
L'ÉPREUVE DE FORCE

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans
Film d'art et d'essai
UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE
Le « western » vu par Claude Lelouch !
Avec James Caan et Geneviève Bujold
Dès demain mercredi à 20 h. 30 - 18 ans
Isabelle Adjani et Jacques Dutronc dans
VIOLETTE ET FRANÇOIS

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Aujourd'hui: RELÂCHE
Dès jeudi 6 à 20 h. 30 - 12 ans
Pierre Richard et Jane Birkin dans
LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

A 20 h. 30 - 16 ans
Une pieuvre géante de 25 m de long dans
TENTACULES
Avec Henry Fonda, Alan Boyd
Une superproduction à vous donner le frisson !

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

RELÂCHE

BEX Rex

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans révolus
LA CHATTE SANS PUDEUR
Strictement pour adultes
Super-érotique !

LOTÉRIE A NUMEROS

Liste des gagnants du tirage du 1^{er} juillet :

2 g. avec 6 n ^{ms}	Fr. 179 472.10
1 g. avec 5 n ^{ms} + n ^o c.	100 000.—
159 g. avec 5 n ^{ms}	2 257.50
7 937 g. avec 4 n ^{ms}	45.20
116 226 g. avec 3 n ^{ms}	4.—

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C^e, GENÈVE

Affiliated Fund	D	7.39	7.97
Chemical Fund	D	7.26	7.93
Technology Fund	D	8.05	8.80
Europafonds	DM	27.70	29.20
Unifonds	DM	18.80	19.80
Unirenta	DM	41.70	43.—
Unispecial 1	DM	66.50	69.90

Crossbow Fund	FS	3.98	4.08
CSF-Fund	FS	17.12	17.52
Intern. Tech. Fund	D	7.82	7.96



TÉLÉVISION



Emissions en noir et blanc

(tv) Suisse romande

14.35 Point de mire

14.45 (ou 15.00) Tour de France
5^e étape: Caen-Mazé (Montgeoffroy). En Eurovision de Montgeoffroy.

16.30 TV-Contacts

16.30 La chasse à la baleine. (Reprise de « Rendez-vous » du 26.11.77)

16.50 L'Univers, un cataclysme permanent

Un film de Pierre Barde. Avec la participation de Marcel Golay, André Maeder, Louis Martinet et Frédy-G. Rufener.

(Reprise de « Dimensions » du 8.3.78)

18.10 Téléjournal

18.15 Vacances-Jeunesse

- Promenons-nous en forêt. Des activités créatives.

- Basile et Pécora: les parfums de l'automne.

18.45 Tour de France

5^e étape: Caen-Mazé (Montgeoffroy) Reflets filmés.

18.55 Duffy Duck

Dessins animés

19.00 Un jour d'été

19.30 Téléjournal

19.50 La ligne de démarcation

Une série d'histoires vraies racontées par le colonel Rémy.

Aujourd'hui: Mary. Avec Hella Petri, Colin Drake, Ian Brian.

20.20 Les folies Offenbach

4. Le train des cabots.

21.15 En direct avec...

Les libertés en cause. Ce soir: Libertés et progrès technique. Avec François de Closets, écrivain, chroniqueur scientifique.

22.15 Chronique montagne

Les calanques. Visite et escalades dans les calanques de Marseille, en compagnie de Gaston Rebuffat. Avec la collaboration des guides Michel Vaucher et Claude Cassin.

22.40 Téléjournal

(tv) Suisse italienne

14.45-16.15 Cyclisme

Tour de France: reportage de l'étape Caen-Mazé (Montgeoffroy)

18.15 Pour les tout-petits

Barbapapa: 14. Les cheveux de Barbouille

18.20 Pour les jeunes

Heure G: thème libre. Longo Mai, un défi (Reprise)

19.10 Téléjournal

19.25 Les Baléares

Documentaire sur quelques endroits de ces îles restés naturels

19.55 Magazine régional

Revue des événements de la Suisse italienne

20.30 Téléjournal

(tv) Suisse alémanique

15.00-16.50 Da capo

Programme pour les aînés présenté par Eva Mezger-Haefeli: Frühstück bei Tiffany (Breakfast at Tiffany), film américain de B. Edwards (1961). Avec Audrey Hepburn, George Peppard, Patricia Neal

17.00-17.30 Pour les petits

La maison où l'on joue. Série présentée par Toni Stooss.

18.00 Super-8

cinéma pour amateurs (13)

18.30 Téléjournal

18.35 En ballon au-dessus des Alpes

Reportage de G. Freund et A. Eckert

19.30 Fin de journée

19.40 Hucky et ses amis

Dessin animé

20.00 Téléjournal

20.20 CH magazine

Analyses et commentaires

21.05 Sonderdezernat K1

Meurtre à trois complices Série policière avec G.G. Hofmann, H. Suschka, H. Trusch

22.05 Téléjournal

22.20-23.35 Curd Jürgens

du théâtre au cinéma, avec la participation de Bernhard Wicki, Senta Berger, Bela Erny, Dietlind Haug, Peter Matic, Fritz Muller, Helmut Pick, Walter Reyer.

(tv) Suisse italienne

20.05 Aux avant-scènes radiophoniques :

Tchin-Tchin Avec: Madeleine Robinson, François Billetois, Michel Corod, P. Ruegg, Bernard Junod.

22.05 Blues in the night

(tv) Suisse alémanique

20.05 Musique... au pluriel

Les chemins de l'opéra George Thill et le répertoire français

Hector Berlioz, C. Saint-Saëns, J. Massenet

20.30 (s) Vient de paraître

F. Mendelssohn, L. van Beethoven, I. Stravinsky

22.00 Musiques au futur

J. Kinsella, A. Krzanowski

22.30 (s) Chrono-rhythmes

23.00 Informations

(tv) Antenne 2

12.35 Magazine régional

(tv) France 1

11.30 Le francophonissime

Avec: Jean Valton, Micheline Dax, Evelynne Grandjean, Paule Herremann, Michel Dénériaz, Raymond Charrette

12.00 TF1 actualités

12.45 Pour les jeunes

12.45 Présentation et sommaire. 12.48 Variétés 12.52 Bricolage. 12.55 Infos-magazine. 13.00 Action, l'ami de l'été et des enfants. 13.03 Les animaux. 13.11 Système D. 13.26 Clue-Club

17.15 Anthologie des grands volcans du monde

2. Afar ou la dérive des continents. Un film d'Haron Tazieff

18.10 Jeunes pratique

Attention aux maladies que l'on peut attraper en vacances

18.20 Actualités régionales

18.43 Tour de France cycliste

Résumé

19.00 TF1 actualités

19.30 Les deux berges

Dramatique. Avec: Marina Vlady, Bernard Fresson, Jean-Michel Dupuis, Julien Thomast, Alexandre Sterling, Françoise Bertin, etc.

20.27 Demain à la portée

Un film de Toshio Ikematsu

21.12 Les grandes expositions

Cézanne

21.40 TF1 actualités

(tv) France Régions 3

17.35 FR3 jeunesse

18.05 La télévision régionale

18.20 Actualités régionales

18.40 Tribune libre

Les jeunes démocrates sociaux

18.55 FR3 actualités

19.00 Les jeux de 20 heures

19.30 Lady détective entre en scène

Un film de George Pollock. Avec: Margaret Rutherford, Ron Moody, Dennis Prince, etc.

20.55 FR3 actualités

Monte Ceneri

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55.

6.00 Musique et informations

9.00 Radio-matin

11.50 Programmes du jour

12.00 Informations

12.10 Revue de presse

12.30 Actualités

13.10 La ronde des chansons

13.30 Chantons à mi-voix

14.05 Radio 2-4 : Musique légère

16.05 Après-midi musical

18.05 Cinéma et théâtre

18.30 Chronique régionale

19.00 Actualités

20.00 Troisième page

20.30 Discothèque des jeunes

23.05-24.00 Nocturne musical

Chaque jour

38 122* familles dont 88,5% par abonnement régulier soit plus de 95 000* lecteurs

vivent à l'heure valaisanne au rythme d'une actualité intense, illustrée en couleurs

* Chiffres officiellement contrôlés par la REMP

Beromunster

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.

6.05 Espresso

9.05 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui

10.00 Le pays et les gens

11.05 Fanfare

11.30 Musique populaire

12.00 La chronique verte

12.15 Félicitations

12.40 Rendez-vous de midi: Informations et musique

14.05 Magazine féminin

14.45 Lecture

15.00 De l'ouverture au final

16.05 Causerie

17.00 Onde légère

18.20 Musique de danse

18.45 Sport

19.00 Actualités, Musique

20.05 Théâtre

21.05 Musique populaire

22.05 Just the Blues

23.05-24.00 Top class classics

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55.

6.00 Le journal du matin

Musique variée et informations générales

6.00 7.00, 8.00 Editions principales

8.05 Revue de la presse romande

8.15 Chronique routière

8.20 Spécial vacances

8.25 Memento des spectacles et des concerts

8.55 Bulletin de navigation

9.05 La puce à l'oreille

Musique, évocation, contact, service

10.05 La pêche à la sardine

12.00 Informations et appels urgents

12.05 Le coup de midi

12.30 Le journal de midi

Edition principale

13.00 Rousseau, lieux et textes retrouvés

13.30 De plume, de son, et d'image

14.05 La radio buissonnière

16.05 Feuilleton: Un roi prisonnier de Fantomas (3)

16.15 Mon nom, mon nom

A louer dans villa avec jardin à Sion, centre ville
appartement
 5 1/2 pièces
 Libre fin août ou date à convenir
 Tél. 027/22 80 20 - 22 43 20
 22 13 70
 36-2414

AM A vendre région Martigny

café-restaurant
 neuf et rustique
 100 places, grand parking
 Bonnes conditions
 Pour traiter:
 Marcellin Clerc, courtier
 Avenue de la Gare 39
 1951 Sion
 36-239

Affaires exceptionnelles
 A vendre à Sion
 Rue de Loèche
 - Appartement 3 1/2 pièces confort moderne
 - Magasin environ 60 m2 au rez-de-chaussée + sous-sol - 2 garages
 Vente totale ou séparée
 Prix global Fr. 200 000.-
 Offre sous chiffre P 36-900423 à Publicitas, 1951 Sion

A vendre
appartements
 à refaire à la maison de Platéa, rue du Collège 14

Pour tous renseignements et pour visiter, s'adresser à la chancellerie de la bourgeoisie de Sion, entre 9 et 12 heures

Tél. 027/22 89 51

36-26732

On achète

hôtel garni

dans Valais romand

Faire offres avec documentation s'adresser à:

Valco
 AGENCE IMMOBILIÈRE
 Tourbillon 54, Sion
 Jean-Claude Comby

Diablerets

chalet à vendre

Cadre de verdure et de forêt. Accès voiture à 150 m du chalet composé de 5 chambres à coucher, grand salon avec cheminée balcon, cuisine agencée, salle de bains. Au sous-sol: grande pièce: possibilité de créer un studio cabinet de toilette. Surface parcelle: 2262 m2
 Prix de vente avantageux: Fr. 195 000.-
 Crédits assurés
 Pour renseignements s'adresser à:
 Agence immobilière, Aigle, rue Farel 9
 Tél. 025/2 17 87
 Court. aut. Y. Veillard

Dans ville touristique du Valais central situation et disposition exceptionnelles à vendre

hôtel garni

avec possibilité d'aménager un restaurant et même un motel en annexe

Pour traiter:
 M. Clerc, courtier
 Av. de la Gare 39, 1951 Sion
 36-239

A vendre à Combasse-Choëx

appartement

de 3 1/2 pièces, 86 m2 cheminée de salon, bains, WC séparés, balcon de 7 m2 + garage. Zone de verdure et tranquillité
 Fr. 130 000.-

Pour traiter:
 tél. 025/4 42 69 à partir de 18 heures
 *36-425350

A louer à Saint-Maurice, dans petit immeuble
appartements 3 et 4 pièces
 comprenant: séjour avec balcon - 9 programmes télévision - cuisine agencée avec machine à laver la vaisselle - porte-balcon - WC séparé et lave-mains - salle de bains avec bidet, beignoire-douche, armoire de toilette
 2 chambres avec moquette - cave et galetas
 Prix Fr. 420.- + charges

appartement 5 pièces
 (même agencement)
 Prix Fr. 560.- + charges
 Libre tout de suite ou à convenir

Tél. 025/3 62 42 (025/3 77 32 le soir)

Sion — 7, rue des Cèdres

SION
 Passage de la Matze 11-13

Chambres indépendantes
 non meublées mansardées
 dès Fr. 51.- + charges

Pour visiter: tél. 027/22 90 23

Monthey — 20, avenue de la Gare

VALAIS
Café-restaurant

à vendre avec bâtiment, parking, grand jardin. Très bonne affaire à liquider pour cause de fatigue
 A verser: Fr. 60 000.-

Ecrire sous ch. 36-100437 à Publicitas, 1870 Monthey

MEUBLES
TIERI AOSTE (Italie)
 vous offre la qualité du meuble

Douane, transport et livraison à domicile à notre charge

1 magasin au centre de la ville
 - rue Stati Generali 11, tél. 0039-165/44312 (près de la place E.-Chanoux)

1 grande exposition:
 - Rég. Sogno St-Christophe, à 2 km d'Aoste
 Tél. 0039-165/41491

Saint-Maurice

A vendre

appartement

tout confort

Fr. 70 000.-

Tél. 026/2 58 12
 dès 19 h.

7 57 04
 36-257

PUBLICITAS art et technique de l'annonce bien pensée

Voyages M.O. 1978

A la mer
 Rimini: séjours de 1, 2 ou 3 semaines août et septembre
 Vrsar Yougoslavie: séjours de 10 ou 20 jours août et septembre

Voyage-pèlerinage: du 24 au 29 juillet
 Paray-le-Monial - Chartres - Lisieux - Mont Saint-Michel - Portmain - Bourges - Ars

Renseignements et inscriptions:
 Service automobile Martigny-Orsières, 1937 Orsières
 Tél. 026/4 11 43 36-7012



SUPER-DISCOUNT
DENNER

Chaque jeudi, Offres jubilé

le Parfait
 Truffes
 Crème Sandwich au foie truffé



pour sandwiches, canapés etc.

280 g

~~3.20~~
Action 2.75

Farmer Tom's Rice
 PARBOILED USA VITAMIN RICE

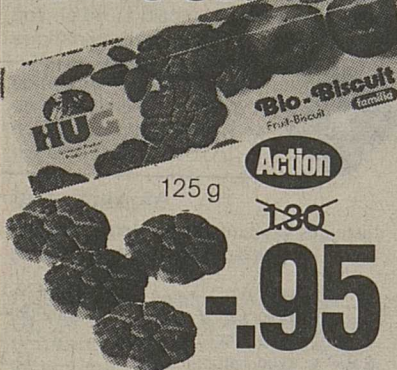


Ne colle jamais, reste granuleux

900 g

~~2.40~~
Action 1.60

HUG Bio-Biscuit familia



125 g

~~1.80~~
Action -95

Mendoza
 Vin rouge d'Argentine
 «El Conquistador»



1 litre

~~2.40~~
Action 1.90
 + dépôt -40

BUSI
 Aliment pour chats avec poisson



429 g

~~1.15~~
Action .85

TOP DOG
 Spratts Viande pour chiens



390 g

~~1.40~~
Action 1.10

Rexona

Spray déodorant antitranspirant maîtrise la transpiration et délivre des odeurs corporelles



Sec + Sport

155 g

~~3.75~~
Action 2.95

OIL OF OLAZ
 BEAUTY FLUID

les soins de beauté universels



125 ml

~~5.80~~
Action 4.60

DI-2714778

TOUR DE FRANCE

L'Allemand Klaus-Peter Thaler (RFA) leader par le jeu des bonifications

En l'espace de vingt-quatre heures, l'Allemand Klaus-Peter Thaler, qui, malgré ses 29 ans, n'en est qu'à sa deu-

xième saison comme professionnel, aura connu la gloire. Vainqueur la veille de la troisième étape du Tour de France, à Saint-Germain-en-Laye, l'ancien spécialiste de cyclocross a pris le maillot jaune de leader du classement général de la Grande Boucle, à la faveur de la quatrième étape, disputée contre la montre par équipes entre Evreux et Caen (153 kilomètres).

Comme prévu, son équipe, Ti-Raleigh, s'est en effet imposée dans cette épreuve d'un genre nouveau, mais qui n'aura attaché l'adhésion que des organisateurs... par le jeu des bonifications attribuées aux meilleures formations (2' - 1'20" - 1' - 40" - 20"). Klaus-Peter Thaler a ainsi délogé de la première place du classement général le Français Jacques Bossis, dont l'équipe a terminé à la quatrième place. L'équipe Ti-Raleigh, qui avait compté dans ses rangs le premier porteur du maillot jaune, retrouve ainsi son bien par un Allemand interposé.

Le jeu des bonifications

Si l'équipe de Thaler et du Hollandais Hennie Kuiper se sont livrés un duel passionnant dans cette étape qui innovait en la matière avec celle emmenée par Van Impe et Bruyère - les deux formations n'ont finalement été séparées que par 7" à l'arrivée - cette quatrième étape, dont les seules bonifications influent sur le classement général, aura bien mal récompensé ses meilleurs protagonistes. Ainsi, Kuiper a distancé de... 13'20" Bernard Thévenet notamment, dont la formation a dû se contenter du septième rang. Pour un bénéfice final de deux minutes, ce qui était bien maigre pour les efforts consentis.

Par ailleurs, pour certaines formations, cet exercice nouveau n'a guère été pris au sérieux. En fait, seules les six premières équipes se sont vraiment livrées sur le parcours éprouvant : Ti-Raleigh, 1^{er} en 3 h. 39'07", devant CA (3 h. 39'14"), Mercier (3 h. 43'26"), Renault-Gitane (3 h. 44'22"), Flandria (3 h. 45'27"), et Lejeune, avec le Suisse Daniel Gisiger (3 h. 48'11"). Les autres formations, assurées de ne pas concéder plus de deux minutes au plan individuel, n'ont guère puisé dans leurs réserves. Ainsi, a-t-on pu voir l'équipe espagnole de KAS être rejointe puis dépassée par la for-

mation CA, laquelle était partie... 24 minutes plus tard. Pas de quoi se réjouir d'une telle formule.

Il n'en demeure pas moins que pour les équipes qui ont vraiment joué le jeu cette quatrième étape ne manquera pas de laisser des traces. Le parcours, vallonné, ajouté au vent contraire qui a soufflé durant toute la journée et qui a souvent été accompagné de pluie, a rendu la tâche des coureurs particulièrement difficile. A cet égard, la moyenne réussie par les vainqueurs, 41 km 895, est à mettre en exergue. L'équipe de Joseph Bruyère, qui aurait endossé un maillot jaune qu'il avait cédé à son leader Merckx en 1974 lors d'une arrivée à Caen précisément en cas de victoire, a été longtemps en tête de la course. Ce n'est en effet que dans le dernier quart de l'épreuve que Kuiper, Knetemann, Raas et autre Thaler ont retourné la situation à leur avantage.

Les positions lors de la course : après 41 km : 1. CA 55'16" ; 2. Flandria 58'20" ; 3. Raleigh 58'40" ; 4. Mercier 58'43" ; 5. Renault-Gitane 59'18" ; 6. Peugeot 59'34". Après 77 km : 1. CA 1 h. 49'55" ; 2. Raleigh 1 h. 50'22" ; 3. Flandria 1 h. 51'51" ; 4. Renault-Gitane 1 h. 52'02" ; 5. Mercier 1 h. 52'28" ; 6. Lejeune 1 h. 53'41". Après 109 km 500 : 1. CA 2 h. 36'46" ; 2. Raleigh 2 h. 37'02" ; 3. Flandria 2 h. 39'57" ; 4. Mercier 2 h. 40'10" ; 5. Gitane 2 h. 40'52" ; 6. Lejeune 2 h. 43'05".

On modifie puis on rétablit

Comme si le nouveau régime des bonifications aux « rushes » et le système de comptabilisation des bonifications dans l'étape contre la montre par équipes n'étaient pas assez compliqués, la soirée d'hier à la permanence du Tour de France a donné lieu à une valse-hésitation au sujet du classement de l'étape de Saint-Germain et des 6" qu'il fallait retrancher ou maintenir aux sept coureurs de l'échappée qui avaient terminé derrière Thaler et Bossis.

Dans un premier temps, suite à une réclamation de Maurice de Muer, le directeur sportif de Peugeot, qui estimait que ses coureurs accidentés dans le dernier kilomètre devaient être crédités du même temps que le vainqueur, les commissaires avaient d'abord fait droit à sa demande et rétabli les neuf premiers de l'étape dans le même temps. Conséquence : Gerrie Knetemann se retrouvait à égalité de temps au classement général avec Thaler.

Mais le juge à l'arrivée, Roger Halna s'inscrivait alors en faux et faisait rétablir le classement tel qu'il avait été enregistré sur la ligne. Il faisait remarquer que Thaler et Bossis avaient déjà « fait le trou » quand la chute de Danguillaume, Ovion et Bittinger s'était produite. En conséquence, le classement général était modifié une deuxième fois.



Klaus-Peter Thaler (maillot blanc) fonce vers la victoire et son premier maillot jaune. Bélino UPI

GISIGER SANS EMPLOI EN 1979?

Le coureur cycliste Daniel Gisiger n'aura porté le maillot de l'équipe « Lejeune-BP » que dans sa première saison comme professionnel. Il est d'ores et déjà certain que ce groupe sportif cessera son activité à la fin de cette année. Ses deux sponsors ont été depuis plus de 20 ans sur la brèche : « BP » associé jadis à l'équipe « Mercier » de Poulidor et ensuite à celle de « Peugeot » de Thévenet. Quand aux fabricants de cycles parisiens, qui sont les deux frères Lejeune, ils avaient dans leurs formations entre autres le champion du monde de 1964, le Hollandais Jan Janssens, l'actuel directeur sportif Henri Anglade, ainsi que Lucien Van Impe.

Gisiger ne se fait pas de soucis pour son avenir sportif. Le seul participant suisse au Tour de France affirme : « Ce renoncement de ma marque ne me préoccupe pas outre mesure. Je trouverai bien de l'embauche dans une autre équipe, soit en France soit en Italie. »

Walter Grimm

LES PRINCIPAUX CLASSEMENTS

Les résultats. - 4^e étape, Evreux-Caen (153 km), contre la montre par équipes : 1. Raleigh (Knetemann, Kuiper, Wesemael, Thaler, Lubberding, De Cauwer), 3 h. 39'07" ; 2. CA (Van Impe, Bruyère, de Schoenmaecker, Dillen, Janssens, Laurens, Loos, R. Martens) 3 h. 39'14" ; 3. Mercier (Zoetemelk, Hoban, Le Guilloux, Martin, Mathis, Mollet, Nilsson, Seznec, Rouxel) 3 h. 43'26" ; 4. Renault-Gitane (Hinault, Bernaudeau, Bertin, Bossis, Chalmel, Chaumaz, Didier, Quilten, Teirlinck, Villemiane) 3 h. 44'22" ; 5. Flandria (Maertens, Pollentier, Bittinger, de Meyer, Kelly, Van Vlierberghe) 3 h. 45'27" ; 6. Lejeune (Legeay, Gisiger, Bazo, Gallpin, den Hertog, Gauthier) 3 h. 48'11" ; 7. Peugeot (Hézar, Delépine, Thévenet, Laurent, Vandembroucke, Essclassan, Bourreau) 3 h. 52'27" ; 8. Fiat (Fussien, Beucherie, Budet, de Carvalho, Hardy, Le Lay, Sanders, Tesnière, Van Vlaslaer, Sherwen) 3 h. 58'29".

Le classement général : 1. Klaus-Peter Thaler (RFA) 18 h. 31'49" ; 2. Gerrie Knetemann (Ho) à 6" ; 3. Joseph Bruyère (Be) à 46" ; 4. Jacques Bossis (Fr) à 1'00" ; 5. Maurice Le Guilloux (Fr) ; 6. René Bittinger (Fr) à 1'46" ; 7. Régis Ovion (Fr) à 2'06" ; 8. Jean-Pierre Danguillaume (Fr) à 2'16" ; 9. Hennie Kuiper (Ho) à 3'05" ; 10. Henk Lubberding (Ho) même temps, 172 ; 11. Wesemael (Be) même temps, 195 ; 12. De Cauwer (Be) à 3'15" ; 13. Dillen (Be) à 3'45" ; 14. Sherwen (GB) à 4'00" ; 15. Van Impe (Be), à 4'02" ; 16. Mollet (Fr) à 4'05", 91 p. ; 17. Zoetemelk (Ho) même temps, 138 ; 18. Seznec (Fr) même temps, 185 ; 19. Loos (Be) à 4'07" ; 20. Nilsson (Su) à 4'22" ; 21. Janssens (Be) à 4'24", 344 p. ; 22. de Schoenmaecker (Be) même temps, 369 ; 23. Bertin (Fr) à 4'25", 108 ; 25. Bernaudeau (Fr) même temps, 164. Puis : 94. Daniel Gisiger (S) à 8'00", 346 p.

Classement par équipes : 1. Raleigh 111 h. 14'00" ; 2. CA 111 h. 17'58" ; 3. Mercier 111 h. 38'41" ; 4. Gitane 111 h. 43'15".

WIMBLEDON: LES FAVORIS PASSENT

Quatre Américains, trois Européens et un Latino-Américain disputeront les quarts de finale du simple messieurs du tournoi de tennis de Wimbledon qui promettent d'être d'un grand niveau, compte tenu de la forme affichée par les huit joueurs qualifiés.

Le tenant du titre, le Suédois Bjorn Borg, qui cherche cette année à remporter une troisième victoire consécutive, exploite jamais réalisé depuis Fred Perry avant la guerre, rencontrera l'Américain Sandy Mayer (numéro 8).

Borg s'est, en effet, débarrassé au 4^e tour de l'Australien Geoff Masters en trois sets, alors que Mayer a éprouvé de grosses difficultés pour arracher la décision aux dépens du Polonais Wojtek Fibak, au terme de 5 manches acharnées.

Par ailleurs, le Hollandais Tom Okker, le « tombeur » de l'Argentin Guillermo Vilas, affrontera le Roumain Ilie Nastase (numéro 9) dans un match entre « plus de 30 ans ». Okker, seul joueur non classé à se retrouver en quarts de finale, a triomphé en trois sets du modeste Américain Tom Leonard, cependant que Nastase a disposé d'un autre Américain, Roscoe Tanner (numéro 6), après une impressionnante démonstration.

Dans le bas du tableau, le favori N° 2 de l'épreuve, l'Américain Jimmy Connors, qui a écrasé l'Australien John Alexander en trois sets, sera opposé au Mexicain Raul Ramirez (N° 7), victorieux en trois manches également de l'ancien triple vainqueur de Wimbledon, l'Australien John Newcombe. Connors partira favori, mais il aura en face de lui un joueur qui est le seul à n'avoir concédé aucun set depuis le début du tournoi.

Enfin, le quatrième match mettra aux prises deux Américains : Brian Gottfried (N° 5) et Vitas Gerulaitis (N° 3). Ils ont battu respectivement leurs compatriotes Tim Gullikson (3 sets) et Hank Pfister (4 sets).

En simple dames, une surprise a été enregistrée avec l'élimination de la finaliste de l'an dernier, la Hollandaise Betty Stove (N° 6) par la championne de Roland-Garros 1978, la Roumaine Virginia Ruzici (N° 13), victorieuse en trois manches.

RÉSULTATS D'HIER

Simple messieurs, huitièmes de finale : Jim Connors (EU, N° 2) bat John Alexander (Aus, 14) 6-2, 6-2, 6-4 ; Tom Okker (Ho) bat Tom Leonard (EU) 6-1, 9-8, 6-1 ; Bjorn Borg (Su, 1) bat Geoff Masters (Aus) 6-2,

6-4, 8-6 ; Raul Ramirez (Mex, 7) bat John Newcombe (Aus, 16) 6-2, 9-8, 6-3 ; Brian Gottfried (EU, 5) bat Tim Gullikson (EU) 6-2, 6-4, 6-2 ; Vitas Gerulaitis (EU, 3) bat Hank Pfister (EU) 6-3, 3-6, 6-2, 6-3 ; Sandy Mayer (EU, 8) bat Wojtek Fibak (Pol, 13) 6-4, 6-2, 6-8, 1-6, 7-5 ; Ilie Nastase (Rou, 9) bat Roscoe Tanner (EU, 6) 2-6, 6-4, 6-2, 6-3.

Ordre des quarts de finale : Bjorn Borg - Sandy Mayer, Tom Okker - Ilie Nastase, Brian Gottfried - Vitas Gerulaitis, Raul Ramirez - Jim Connors.

Simple dames, huitièmes de finale : Virginia Wade (GB, 4) bat R. Gerulaitis (EU) 7-5, 6-4 ; Evonne Cawley (Aus, 3) bat R. Marsikova (Tch, 15) 6-2, 6-2 ; Billie-Jean King (EU, 4) bat S. Barker (GB, 14) 6-2, 6-2 ; Marise Kruger (AS, 11) bat D. Fromholtz (Aus, 8) 4-6, 6-4, 6-4 ; Mima Jausovec (You, 12) bat W. Turnbull (Aus, 7) 8-6, 4-6, 6-3 ; Chris Evert (EU, 1) bat G. Reid (Aus, 10) 6-3, 6-4 ; Martina Navratilova (EU, 2) bat T. Austin (EU, 9) 6-2, 6-3 ; Virginia Ruzici (Rou, 13) bat B. Stove (Ho, 6) 5-7, 6-4, 6-3.

Ordre des quarts de finale : Chris Evert - Billie-Jean King, Virginia Wade - Mima Jausovec, Virginia Ruzici - Evonne Cawley, Marise Kruger - Martina Navratilova.

Vilas à Gstaad

A quelques jours de l'ouverture de leur tournoi, les organisateurs des championnats internationaux de Suisse, qui auront lieu à Gstaad du 10 au 16 juillet, ont pu s'assurer de la participation de l'un des meilleurs joueurs mondiaux, l'Argentin Guillermo Vilas, classé numéro 3 dans le classement ATP. Vilas avait fêté dans la station de l'Oberland bernois le premier grand succès de sa carrière lorsqu'il avait disposé de l'Espagnol Manuel Orantes en finale.

NATATION

Record du monde pour Andrea Pollack

L'Allemande de l'Est Andrea Pollack a, lors des championnats de RDA, établi un nouveau record du monde en 100 m papillon dans le temps de 59"46. Elle a amélioré l'ancien record de sa compatriote Christiane Knacke de 32 centièmes.

FOOTBALL

« La Liberté » remporte le tournoi de la presse

Le 8^e tournoi de la presse suisse romande qu'organise traditionnellement sur le terrain de Peseux notre confrère *La Feuille d'Avis de Neuchâtel*, s'est terminé pour la troisième fois par la victoire de « La Liberté » de Fribourg. Cette dernière s'est assurée définitivement le challenge mis en jeu en battant en finale *L'Impartial* de Neuchâtel sur le score de 3-2. La « petite finale » mettait pour sa part aux prises le *Nouveliste* et l'« Agence télégraphique suisse » (ATS) de Berne. La rencontre s'étant terminée sur le score nul de 1-1, c'est aux tirs de penalties que l'équipe du *Nouveliste* s'est approprié le challenge pour la 3^e place (notre photo). Pratiquement, la totalité des principaux journaux romands s'était fait représenter à ce tournoi, qui accueillait pour la première fois notre confrère *Le Journal du Valais*.



Ilie Nastase en quarts de finale, c'est bien l'assurance d'une compétition pour quelques jours encore animée... Bélino UPI

Le Tour d'Italie amateurs

Sergio Gerosa occupe toujours la deuxième place du classement général du Tour d'Italie amateurs, derrière l'Italien Fausto Stiz, au terme de la sixième étape, Selvino - Cabiato (160 km), qui a été remportée par l'Italien Bastianello. Quant à Stefan Mutter, il se retrouve au dixième rang.

ATHLÉTISME

Record d'Europe du mile

L'Allemand de l'Ouest Thomas Wessinghage (26 ans) a tenu la vedette lors de la première journée du meeting international de Stockholm : l'étudiant en médecine de Mayence a en effet établi un nouveau record d'Europe du mile, dans le temps de 3'52"5, battant ainsi de six dixièmes de seconde son propre record, établi en 1976 sur la même piste.

Unique athlète suisse en lice, Rolf Gysin s'est fort bien comporté dans le 800 mètres : certes, dans l'emballage final, il dut se contenter de la cinquième place d'une course remportée en 1'47"30 par l'Américain John Higham. Mais, en 1'48"70, il établissait tout de même une meilleure performance suisse de la saison, battant les 1'48"83 de Bernhard Vifian.

Près de 15 000 spectateurs ont suivi cette première journée, au cours de laquelle les spécialistes du demi-fond ont trouvé des conditions idéales. Ainsi, dans le 10 000 mètres, remporté de manière surprenante par le Japonais Toshiko Seko (22 ans) en 27'51"61, six coureurs sont descendus en-dessous des 28 minutes.

Messieurs, 100 m : 1. Clancy Edwards (EU) 10"34. - 800 m : 1. John Higham (Aus) 1'47"30 ; 2. Tom McLean (EU) 1'47"71 ; 3. Milovan Savic (You) 1'47"71 ; 4. Marian Gesicki (Pol) 1'47"87 ; 5. Rolf Gysin (S) 1'48"70. - 10 000 m : 1. Toshiko Seko (Jap) 27'51"61 ; 2. Detlef Uhlemann (RFA) 27'52"69 ; 3. Doug Brown (EU) 27'54"19 ; 4. Ryszard Kopusz (Pol) 27'56"06 ; 5. Pierre Levisse (Fr) 27'58"05 ; 6. Takeshi Soh (Jap) 27'59"31 ; 7. Dick Quax (NZ) 28'04"27. - Mile : 1. Thomas Wessinghage (RFA) 3'52"5 (record d'Europe, ancien 3'53"1 par lui-même) ; 2. Josef Plachy (Tch) 3'52"6 ; 3. Steve Scott (EU) 3'52"9 ; 4. Antti Loikkanen (Fin) 3'56"18 ; 5. Ari Paunonen (Fin) 3'56"71.

Gymnastique artistique à Naters Une fête cantonale réussie

La présence à cette Fête cantonale valaisanne des artistiques de 114 jeunes gens et garçons et de 150 fillettes nécessita un travail énorme des organisateurs de Naters. Grâce à une organisation impeccable, mais aussi à la faveur d'excellentes conditions météorologiques, les concours du samedi ayant pu se terminer avant l'arrivée des premières gouttes de pluie, cette réunion annuelle des artistiques valaisans et de leurs hôtes a été un succès sur toute la ligne. Nous pouvons même dire que des progrès intéressants ont été réalisés depuis l'année dernière. Il semble que le travail effectué au sein des sections en vue de la Fête fédérale de Genève y est aussi pour quelque chose dans l'amélioration d'ensemble des prestations de la jeune garde montante.

De prime abord, relevons le bon comportement du petit Inderwildi Thomas, pas plus haut que trois pommes, mais qui mit tout le monde d'accord dans la classe quatre des hommes. Quant à Bernard Locher, en classe cinq chez les visiteurs, il se devait de faire la loi avec une aisance remarquable, n'ayant pas rencontré d'adversaire à sa mesure. Chez les filles, un grand bravo à Sabine Jenny d'Uvrier pour son premier rang au test six alors que chez les hôtes, Eppensteiner Susanne de Neuhausen fit une exhibition exemplaire aux barres asymétriques. Une seule petite ombre au tableau dut toutefois être enregistrée. André Parisod de la section d'Aigle, dans la classe cinq, chez les hôtes, se tordit le genou droit lors de sa sortie au reck et dut être évacué sur une civière, puis vers l'hôpital régional de Brigue. Il semble qu'il souffre d'une déchirure de ligaments au genou droit. Relevons en passant que chez les hommes les concours se sont disputés dans 12 catégories avec 60 gymnastes valaisans contre 50 invités, alors que chez les dames, nous avons également eu 12 catégories avec 105 participantes valaisannes et 41 invitées.

MM.

RÉSULTATS

Filles : test I : 1. Marty Susanne, Leuk-Susten, 33.00; 2. Furrer Arlette, Visp, 32.50; 3. Zimmerli Annick, Sion, 32.40; puis 12. Mudry Marie-Lyne, Uvrier, 31.40; 14. Naux Barbara, Uvrier, 31.10; 15. Naux Carole, Uvrier, 31.00; 16. Oberson Catherine, Sion, 30.90; 17. Vouillaz Véronique, Saxon, 30.80; 18. Vouillamoz Laure, Saxon, 30.70; 18. Fardel Sabine, Uvrier, 30.70; 22. Delalay Carole, Uvrier, 30.40; 28. Dussex Nathalie, Uvrier, 29.90; 30. Fumeaux Ariane, Saxon, 28.80; 31. Jordan Marie-Laure, Uvrier, 28.70; 32. Vouillamoz Anne, Saxon, 28.50; 33. Schwery Christelle, Uvrier, 27.00; 34. Perrier Murielle, Uvrier, 25.70.

Filles : test II : 1. Biderbost Felicitas, Naters, 33.30; 2. Barberi Manuela, Naters, 33.00; 3. Escher Bernadette, Brig, 32.60; puis : 7. Coppey Yvette, Vétroz, 31.90; 9. Bovin Catherine, Sierre, 31.70; 15. Alliat Raphaëlle, Vétroz, 31.10; 16. Bagnoud Manuela, Sion, 30.70; 17. Gay Dorothée, Saxon, 30.30; 18. Di Stasi Helena, Vétroz, 30.20; 19. Mottier Janick, Saxon, 29.80.

Filles : test III : 1. Grandi Rebekka, Naters, 32.70; 2. Rouvinez Leila, Brig, 32.40; Kuonen Ursula, Brig, 32.50; Hasler Sabine, Brig, 32.50; puis : 7. Abgotsson Denise, Sierre, 31.60; 8. Bützberger Murielle, Gampel, 31.30; Delaloye Romaine, Vétroz, 31.30; 11. Imstepf Marie-Thérèse, Sion, 31.20; 14. Marzoli Claudia, Sion, 31.00; 15. Fux Christiane, Sion, 30.90; 16. Velatta Roseline, Sion, 30.60; 17. Trincherini Marie-Claude, Vétroz, 30.50; 18. Gillioz Anne, Uvrier, 30.30.

Filles : test IV : 1. Tscherry Eva-Maria, Visp, 32.00; 2. Ruppen André-Anne, Naters, 31.60; 3. Pfammatter Vera, Visp, 31.30; puis : 9. Antille Elisabeth, Uvrier, 30.30; 13. Oyetti Manila, Sierre, 29.20; 14. Fardel Sandra, Uvrier, 28.40.

Dames : test V : 1. Walker Franziska, Naters, 32.80; 2. Schmidhalter Brigitte, Naters, 32.50; 3. Frankhauser Sabine, Visp, 32.40; puis : 6. de Riedmatten Françoise, Uvrier, 29.70.

Dames : test VI : 1. Jenny Sabine, Uvrier, 32.60; 2. Lorenzini Manuela, Sion, 32.30; 3. Burket Astrid, Uvrier, 29.60.

Dames : populaires : 1. Seppey Christine, Sion, 24.60; 2. Genolet Marie-Jeanne, Sion, 23.90; 3. Genolet Corinne, Sion, 23.60.

Garçons : performance I : 1. Grichting Elmar, Leuk-Susten, 57.00; 2. Bittel Björn, Leuk-Susten, 53.50; 3. Matter David, Leuk-Susten, 53.30; puis : 6. Borella Silvio, Sion, 52.90; 8. Grichting Mario, Leuk-Susten, 52.60; Troger Antoine, Sion, 52.60; 10. Schorer Patrick, Sion, 51.50; 11. Bass Alain, Sion, 51.40; 14. de Riedmatten Stéphane, Uvrier, 49.90; 15. Eidt Martin, Gampel, 48.60; 18. Delalay Thierry, Uvrier, 47.70; 19. Barman Frédéric, Monthey, 47.60; 21. Gladius Moren, Vétroz, 45.90; 22. Schweizer Pierre-Alain, Monthey, 45.70.

Garçons : performance II : 1. Locher Ricardo, Leuk-Susten, 54.60; 2. Schmid Raif, Leuk-Susten, 53.10; 3. Martig Rainer, Gampel, 52.70; puis : 5. Mariaux Philippe, Saint-Maurice, 52.00; 6. Richard Christophe, Saint-Maurice, 51.20; 7. Szabo Gérard, Monthey, 49.40.

Garçons : performance III : 1. Kalbermatten Tino, Leuk-Susten, 70.40; 2. Zengaffinen Gilbert, Gampel, 68.60; 3. Ghibellino Antonio, Sion, 66.30; puis : 8. Franc Michel, Monthey, 63.50; 10. Troger Stefan, Sion, 60.80; 11. Gonthiar Christian, Sion, 59.80.

Messieurs : performance IV : 1. Inderwildi Thomas, Leuk-Susten, 88.50; 2. Velatta Jean-Daniel, Sion, 78.50; 3. Ravaz Guy, Sion, 78.40; puis : 5. Waldvogel René, Bramois, 75.40.

Messieurs : performance V : 1. Martig Daniel, Gampel, 99.00; 2. Bussien Alain, Monthey, 97.70; 3. Hartmann André, Leuk-Susten, 97.10; puis : 5. Zarzani Luca, Vétroz, 89.80; 6. Favre Yvan, Sion, 88.90; 7. Biner Jacques, Bramois, 87.30.

Natation: à Santa Clara

Le jeune Japonais Shigehiro Takahashi (17 ans) a éclipsé les vedettes américaines lors de la dernière journée de la réunion internationale de Santa Clara (Californie). Il faut dire que les Américains sont en pleine période d'entraînement, et leurs performances ont été, comme attendu, moyennes. Vainqueur le premier jour du 200 m brasse dans le meilleur temps de l'année (2'17"81), Takahashi a récidivé dans le 100 m, en 1'04"13, deuxième chrono mondial de l'année et nouveau record du Japon et d'Asie. Les principaux résultats de la dernière journée :

Messieurs, 100 m brasse : 1. Shigehiro Takahashi (Jap) 1'04"13; 2. John Hencken (EU) 1'05"97. - 1500 m libre : 1. Brian Goodell (EU) 15'43"89; 2. Mike Bruner (EU) 15'51"14. - 200 m papillon : 1. Mike Bruner (EU) 2'04"10; 2. Brett Favero (EU) 2'04"84. - 200 m quatre nages : 1. David Lundberg (EU) 2'09"34. - 4 x 100 m quatre nages : 1. Japon (Mishima, Takahashi, Kayama, Ishii) 3'57"38.

Dames, 100 m brasse : 1. Nasako Murakami (Jap) 1'15"69; 2. Dawn Rodighiero (EU) 1'15"84. - 1500 m libre : 1. Jennifer Hooker (EU) 16'60"54; 2. Kim Black (EU) 16'54"03. - 200 m Papillon : 1. April Swanson (EU) 2'18"34; 2. Melodie Barker (EU) 2'18"91. - 200 m quatre nages : 1. Linda Jezek (EU) 2'23"27.

● Klaus Steinbach et Walter Kusch, qui tous deux font déjà figures de « vétérans » avec leurs 24 ans, ont été les grands dominateurs des championnats de RFA, à Berlin. Steinbach a en effet remporté trois titres (100 m libre, 100 m papillon et 100 m dos) tandis que Kusch battait à deux reprises, en brasse, le recordman mondial de la spécialité, Gerald Moerlen.

Côté féminin, sept nouveaux records nationaux ont été établis contre trois aux garçons. Malgré cela, le niveau général de ces championnats, six semaines avant les championnats du monde qui se disputeront dans la même piscine, est resté assez moyen.

Waterpolo: regroupement en B

Tout est déjà pratiquement dit pour les compétitions romandes de première et deuxième ligue alors qu'un regroupement général est à signaler pour le championnat de ligue nationale B. Une compétition de waterpolo avec une très bonne tenue des équipes valaisannes.

LIGUE NATIONALE B

La première équipe monthaysanne vient de remporter un succès intéressant au détriment du Lausanne-Natation (7-5). Une victoire qui permet à la formation valaisanne de se maintenir en compagnie des favoris de cette série de jeu comme le SK Berne, récent vainqueur de Soleure sur la marque de 12 à 9. Ces réservistes soleurois semblaient faire la décision dans ce groupe de seconde division nationale, mais ils se sont également fait bousculer par le Vevey-Natation sur la marque sans appel de 18 à 6. La deuxième garniture du Genève-Natation vient aussi d'enregistrer deux nouvelles défaites face au WSV Bâle sur le score de 7 à 0 et devant Lausanne-Natation par 10 à 6. Cette équipe genevoise n'occupe qu'un classement bien modeste et aura beaucoup de peine à améliorer sa position dans cette subdivision.

CLASSEMENT

1. SK Berne I	6 5 0 1 10
2. SK Soleure II	7 5 0 2 10
3. CN Monthey I	6 4 1 1 9
4. Vevey-Natation I	7 4 1 2 9
5. WSV Bâle I	6 3 0 3 6
6. Lausanne-Natation I	7 3 0 4 6
7. CN Sion I	6 1 0 5 2
8. Genève-Natation II	7 0 0 7 0

PREMIÈRE LIGUE

Le titre de champion de groupe ne doit pas échapper à l'équipe fanion du CN Yverdon qui n'a perdu qu'un seul point face à Neuchâtel (3-3). Cependant la formation de Fribourg conserve encore quelques espoirs puisque son retard est de cinq points, mais avec deux rencontres de moins.

CLASSEMENT

1. CN Yverdon I	8 7 1 0 15
2. CN Fribourg I	6 5 0 1 10
3. CN Neuchâtel I	6 2 1 3 5
4. SB Bienne I	5 2 0 3 4
5. PC Berne I	7 2 0 5 4
6. CN Monthey II	6 0 0 6 0

DEUXIÈME LIGUE

Dans cette série de jeu tout est maintenant dit puisque le CN Nyon compte une avance de six points et une rencontre de moins que le Montreux-Natation en deuxième position. La formation lémanique est menacée pour cette deuxième place par les réserves du CN Sion qui n'ont qu'un actif de six matches.

CLASSEMENT

1. CN Nyon I	8 8 0 0 16
2. Montreux-Natation I	9 5 0 4 10
3. CN Sion II	6 3 0 3 6
4. Genève-Natation III	6 3 0 3 6
5. CN Fribourg II	6 2 0 4 4
6. CN Monthey III	7 0 0 7 0

R.D.

HOCKEY SUR GLACE

MACHAC ET JIRI HOLIK EN R.F.A.

Le club de la Bundesliga allemande DJK Rosenheim s'est assuré les services pour la saison prochaine de deux des joueurs les plus connus de Tchécoslovaquie : Oldrich Machac (32 ans), ancien défenseur de ZKL Brno et Jiri Holik (34 ans), attaquant de Dukla Jihlava, qui a participé à treize championnats du monde et quatre Jeux olympiques. Le club allemand voulait également engager comme entraîneur l'ancien international tchécoslovaque Gustav Bubnik, mais ce dernier n'a pas reçu l'autorisation de quitter le pays.

Handball: la Suisse brillante en Yougoslavie

EN INSCRIVANT pour la première fois notre équipe nationale au « Trophée de Yougoslavie », l'entraîneur P. Janjic avait probablement une idée bien précise sur les possibilités de nos joueurs et surtout sur le bon tour qu'il avait l'intention de jouer aux grands du groupe A des championnats du monde.

En effet, pour son premier match face à la Yougoslavie, nos joueurs réussirent un premier exploit en tenant en échec cette nation durant plus de 53 minutes (16-15). Face à la formation 5^e du dernier championnat du monde, les Suisses s'inclinèrent finalement sur le résultat de 27 à 19.

EXCELLENT JEU CHEZ LES SANS-GRADE

En deuxième ligue cette saison, la qualité du jeu a été remarquable. En effet, nous avons constaté avec beaucoup de satisfaction que de nombreux chefs d'équipes ont fait un sérieux effort pour préparer leurs joueurs sur le plan tactique, technique et physique. Cette situation s'est immédiatement reportée sur la qualité du jeu et sur l'ambiance qui a été excellente en deuxième ligue en particulier.

Egalement, la formule adoptée pour cette catégorie de jeu a créé le suspense durant près de huit mois ce qui est positif. Egalement, le fait de ne pas attribuer le titre ou de reléguer une formation en utilisant la différence de buts a été beaucoup apprécié par les dirigeants des clubs. En créant durant le tour final un groupe de promotion et un groupe de relégation, les dirigeants de la région Vaud-Valais-Genève ont opté pour une solution qui a donné certainement satisfaction.

Deuxième ligue

CLASSEMENTS

Tour préliminaire

Groupe A :

1. Helvétia Gen.	10 8 0 2 196-154 16
2. Lausanne-B. II	10 7 0 3 148-118 14
3. Amis-Gyms II	10 6 0 4 197-161 12
4. KTV Viège II	10 4 0 6 163-183 8
5. Petit-Sac, UNI	10 3 0 7 142-165 6
6. Urania Gen. I	10 2 0 8 112-177 4

Helvétia, Lausanne-Bourgeoise, Amis-Gyms se sont qualifiés pour le tour de promotion. Viège II, PSUG I et Urania participent au tour de relégation.

Groupe B :

1. HC Nations I	10 7 1 2 204-155 15
-----------------	---------------------

Sous-estimés par la Roumanie, les sélectionnés de l'entraîneur P. Janjic profitèrent de cette situation pour inscrire à leur palmarès une victoire qui créa la première sensation du tournoi. Ayant déjà pris la mesure de leur adversaire à la mi-temps (11-9), les Helvètes s'imposèrent finalement sur le résultat parfaitement logique de 24 à 19.

Cette incroyable victoire donna des ailes à nos joueurs qui abordèrent la rencontre face à la Pologne avec énormément de détermination. Durant la première mi-temps, les Suisses réalisèrent d'excellentes actions pour prendre un avantage mérité sur le résultat de 11 à 9. Dès la reprise, les Polonais réagirent

en introduisant de nouveaux joueurs pour rétablir à la 48^e minute une situation bien compromise (17-17). Finalement, mieux en condition physique, les joueurs de la Pologne s'imposèrent sur le résultat de 23 à 19.

Un repos de 24 heures donna l'occasion à l'entraîneur P. Janjic de corriger certaines lacunes avant d'aborder l'URSS finaliste du dernier championnat du monde au Danemark (2^e place).

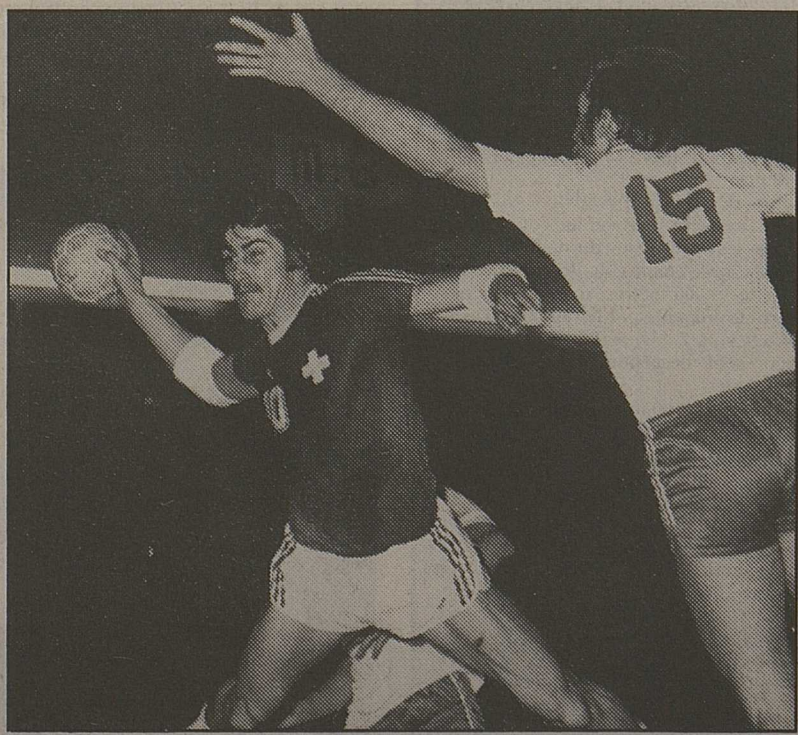
Sans le moindre complexe, la sélection suisse réalisa un nouvel exploit en battant l'URSS sur le résultat de 24 à 21 (13-10) créant ainsi la plus grande sensation de ce « Trophée de Yougoslavie ». Ce nouvel exploit mettait une nouvelle fois en évidence le travail considérable que l'entraîneur yougoslave P. Janjic a réalisé en moins d'une année avec nos joueurs.

Animés des meilleures intentions, nos joueurs ont abordé leur dernière rencontre avec beaucoup de détermination. Face à la Hongrie (9^e championnat du groupe A) la Suisse réalisa un nouvel ex-

plait en s'imposant sur le résultat serré de 22 à 21. A la mi-temps déjà, la Suisse avait pris l'avantage en creusant un écart de 3 buts (14-11).

CLASSEMENT FINAL : 1. Yougoslavie 5 matches, 8 points; 2. URSS 7 points; 3. Suisse 6; 4. Pologne 4; 5. Roumanie 4; 6. Hongrie 1.

Si nous analysons les excellents résultats réalisés par notre équipe nationale durant le « Trophée de Yougoslavie » nous pouvons certifier que le championnat du monde du groupe C qui se déroulera dans notre pays en novembre prochain, ne sera qu'une simple formalité pour nos joueurs. Un tel comportement face à des formations du groupe A devrait également permettre aux Suisses de se qualifier dans le groupe B et ainsi trouver une place pour les Jeux de Moscou en 1980. Les rencontres de Yougoslavie ont également prouvé que les exigences de l'entraîneur P. Janjic étaient un minimum pour réaliser des performances face aux meilleures formations européennes.



Konrad Affolter que l'on voit ici en pleine action lors du match contre la Pologne a été l'un des artisans des succès helvétiques en Yougoslavie. (Photo Bild + News)

SPORT

BOXE

Un championnat du monde

Le Panaméen Eusebio Pedroza a conservé son titre de champion du monde des poids plume, version Association mondiale de la boxe. A Panama, Eusebio Pedroza a, en effet, battu son challenger, le Mexicain Ernesto Herrera. Pedroza, qui défendait sa couronne pour la première fois, s'est imposé par k.-o. technique au douzième round d'un combat prévu en quinze reprises.

GOLF

Le championnat suisse interclubs

Lausanne, catégorie A, messieurs : 1. Lausanne 539 c.; 2. Zumikon 558; 3. Genève 563. - Dames : 1. Genève 411; 2. Lausanne 424; 3. Ascona 444.

Samedan, catégorie B, messieurs : 1. Davos 553; 2. Montreux 583; 3. Zumikon « 2 » 585.

SKI

Grand Prix d'été : doublé Epple

Les sœurs Epple (RFA) ont dominé le Grand Prix d'été disputé à l'Alpe d'Huez. Après avoir remporté la première manche du slalom géant, Irène Epple a de nouveau triomphé dans la seconde manche devant sa sœur cadette Maria et la Française Fabienne Serrat.

Chez les garçons, Gilles Mazzega (Fr) a pris le meilleur sur Patrice Ciprelli (Fr), membre du premier groupe d'entraînement de l'équipe de France.

CLASSEMENT

Hommes : 1. Gilles Mazzega (Fr) 3'12"55; 2. Patrice Ciprelli 3'14"11; 3. Luc Morisset (Fr) 3'14"70; 4. Bojan Krizac (You) 3'15"33; 5. Thierry Meynet (Fr) 3'15"59.

Dames : 1. Irène Epple (RFA) 3'16"84; 2. Maria Epple (RFA) 3'17"70; 3. Fabienne Serrat (Fr) 3'19"19; 4. Heidi Weisser (RFA) 3'24"50; 5. Michelle Vuilloud (Fr) 3'25"06.

SPORT-HANDICAP

Quatre médailles au Valais

Les participants valaisans aux championnats suisses du sport-handicap ont fait honneur à leur canton. A Fribourg ils ont remporté quatre médailles.

Fabian Kohlbrenner de Bratsch a lui seul s'est approprié trois médailles : de l'or au boulet, de l'argent au slalom et du bronze au lancement du disque.

Le Sédunois Bernard Stucky quant à lui s'est imposé au tir à l'arc.

Nos félicitations aux Valaisans pour ces brillantes performances.

Automobilisme
Après le GP de France

Deux Lotus, un titre mondial...

L'AN DERNIER, quelques fois par sa faute et plusieurs fois à la suite du bris de son moteur Cosworth, Mario Andretti avait raté le titre mondial des conducteurs en dépit de quatre victoires récoltées sur l'ensemble de la saison. La pilule avait été alors un peu dure à avaler car, à cette époque, la Lotus 78 qu'il utilisait était vraiment la meilleure voiture en lice. Et Mario, après de nombreuses années passées à partager ses occupations sportives entre l'Europe et les Etats-Unis, avait enfin décidé de se concentrer à fond sur la formule un pour devenir champion du monde.

(de notre envoyé spécial Jean-Marie Wyder)

L'arme absolue

Cette couronne tant désirée, consécration d'une carrière déjà riche en exploits, l'Italo-Américain (38 ans) ne devrait pas la laisser échapper cette saison. Sa victoire de dimanche à l'occasion du Grand Prix de France lui a en effet permis de franchir un nouvel écueil devant logiquement déboucher sur la conclusion heureuse de ses desseins.

Il y a désormais trois bonnes raisons pour que les «bookmakers» misent tout sur ce petit bout d'homme, né dans les environs de Trieste, mais Américain de Nazareth depuis l'âge de quinze ans :

① sa Lotus 78 était bien la terreur des grands prix d'alors mais elle n'avait pas un comportement irréprochable sur les tracés très rapides, étant donné sa conception basée avant tout sur un système aérodynamique étudié pour «plaquer» au sol le bolide dans les courbes au détriment d'une vitesse de pointe inférieure. Avec la nouvelle Lotus 79 apparue en mai en Belgique, Colin Chapman, non seulement améliorerait la stabilité de l'ensemble mais surtout, il éliminerait le handicap du manque de vitesse sur les pistes rapides. Le génial constructeur anglo-saxon venait d'inventer l'arme absolue de la formule 1 ! Le Paul-Ricard est précisément le type de circuit qui, avec ses deux longues rectilignes (dont une de 1900 mètres) et ses enchaînements de courbes, exige le meilleur compromis stabilité en courbe et vitesse de pointe. Les démonstrations signées par Andretti et par Peterson sont là pour rassurer pleinement Chapman au lendemain de la défaite qu'il avait subie en Suède face à l'aspirateur-Brabham de Niki Lauda. Une défaite qui a d'ailleurs été entérinée la semaine écoulée après de longues discussions sur le tapis vert de la CSI...

② certes, Andretti ne possède aujourd'hui que neuf points d'avance (soit l'équivalent d'un succès) sur son équipier de marque, alors qu'il reste sept grands prix à disputer. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'au sein

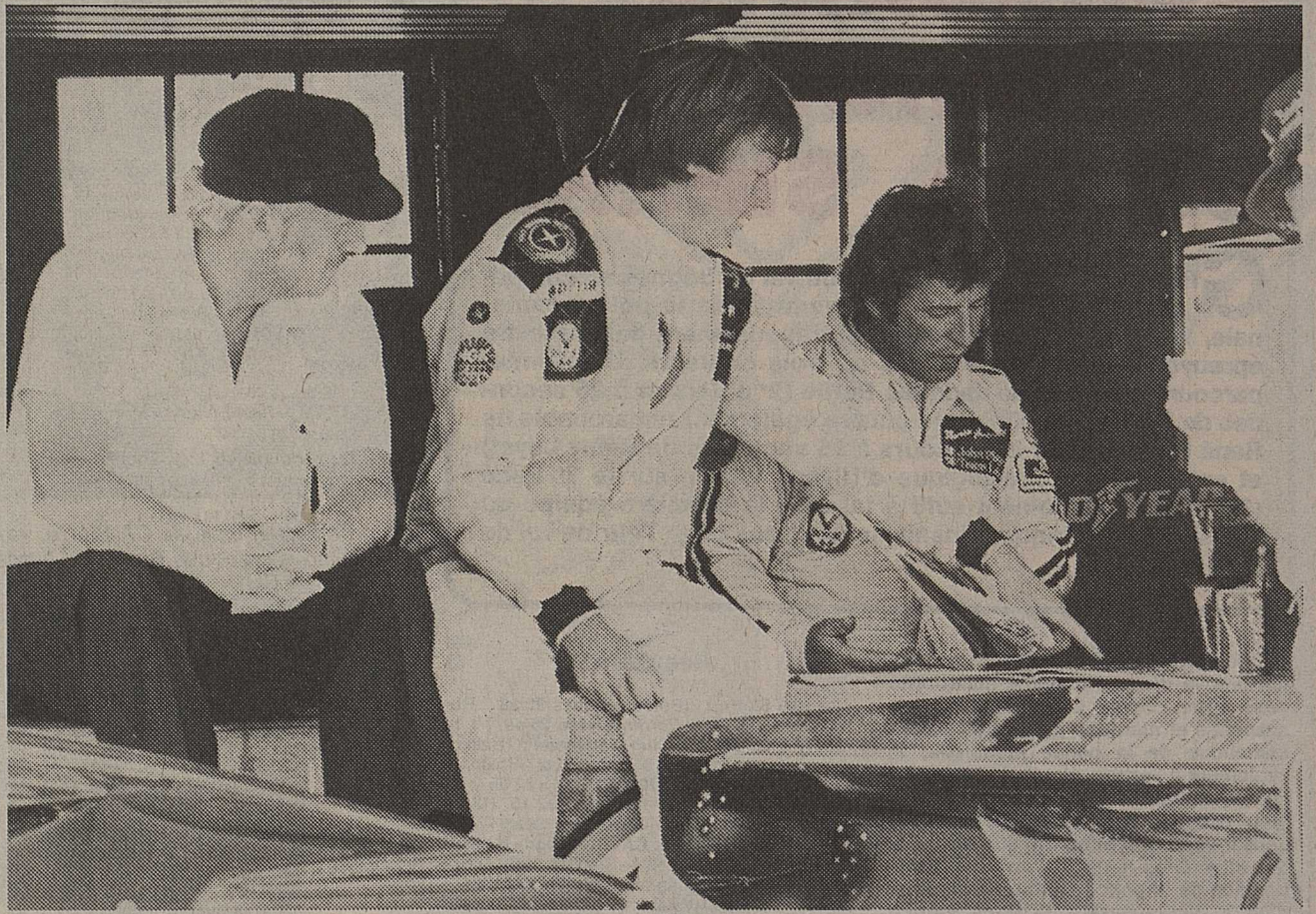
de l'équipe JPS-Lotus, le pilote numéro un, celui qui bénéficie des soins les plus attentionnés, c'est lui Andretti. Cette hiérarchie s'est trouvée confirmée dimanche avec la course-tactique opérée par l'Américain et le Suédois : ce dernier ne devait en aucune manière venir taquiner Mario. Par contre, il avait pour mission d'effectuer un écran devant James Hunt qui le harcelait afin de protéger la chevauchée de son chef de file. Il est à prévoir que ce petit jeu d'équipe sera appliqué lors des prochaines courses (Brands-Hatch, Hockenheim, Zeltweg), toutes favorables, sur le papier, à de nouveaux doublés des fusées noir et or ;

③ hormis Niki Lauda, plus personne ne semble désormais capable de s'opposer énergiquement et avec constance aux razias effectuées par les Lotus. Cependant, l'écart entre Andretti et l'Autrichien est déjà de vingt points et le moteur Alfa-Romeo 12 cylindres installé dans la Brabham ne présente pas encore toutes les garanties de fiabilité (cf. ce week-end au Castellet...).

Tous les autres prétendants sont «out», y compris Patrick Depailler dont l'exploit monégasque est demeuré spectaculairement sans lendemain, y compris Carlos Reutemann dont le moral s'effrite au fur et à mesure des contre-performances et des tâtonnements de Michelin, y compris James Hunt, héroïque au Castellet mais trop en retard (-37 points) au classement provisoire pour pouvoir prétendre reconquérir un bien qui était le sien en 1976.

Conclusion : la suite du championnat du monde des conducteurs ne devrait pas constituer un modèle de suspense et corollaire direct, personne, à l'heure actuelle, ne prendra un grand risque en affirmant que durant les prochaines semaines de l'été, les Lotus accrocheront encore quelques succès à leur palmarès et que Mario Andretti goûtera enfin à un sacre bien mérité.

J.-M. W.



Ronnie Peterson (au centre) et Mario Andretti (à droite) : encore des ravages en perspective, après ceux déjà opérés en Belgique, en Espagne et dimanche en France... Leur patron Colin Chapman (à gauche) n'en serait pas mécontent ! (Photo Bild + News)

Motocyclisme: le championnat suisse

Le Neuchâtelois Jacques Cornu, le Vaudois Pascal Mottier ainsi que l'équipage Mueller/Waltispberg, en s'imposant dans leur catégorie, ont consolidé leur position de leader du championnat suisse, lors de la septième manche, qui s'est courue dans des conditions difficiles en raison de la pluie, à Magione/Perugia (It). Si de nombreuses chutes ont été enregistrées, aucune heureusement n'a provoqué de graves blessures. Les résultats :

125 cm : 1. Juerg Affolter (Dullikon), 20 tours en 25'16"8. 2. Karl Fuchs (Adliswil) 25'28"4. 3. Enrico Canonica (Manno), tous sur Morbidelli, 25'52"8. - Classement du championnat suisse : 1. Fuchs 83. 2. Affolter 76. 3. Koster 66.

250 cm : 1. Jacques Cornu (Hauterive) 25 tours en 26'43"8. 2. Edwin Weibel (Dallenwil) 27'04"0. 3. Elio Fontana (Castel San Pietro), tous sur Yamaha, 27'04"8. - Classement du championnat suisse : 1. Cornu 107. 2. Weibel 80. 3. Raemy 48.

500 cm : 1. Pierre-Alain Clerc (Neuchâtel) 25 tours en 29'15"7. 2. Bruno Wuethrich (Pfaeffikon) 29'18"7. 3. Bruno Luescher (Muhen), tous sur Yamaha, 29'30"0. - Clas-

sement du championnat suisse : 1. Cornu 86. 2. Lapraz 72. 3. Gaechter 50.

1000 cm : 1. Enzo Crotta (Viganello) 25 tours en 26'41"1. 2. Constant Pittet (Villars) 27'00"4. 3. Alain Roethlisberger (Colombier), tous sur Yamaha, 27'04"3. - Classement du championnat suisse : 1. Pittet 75. 2. Crotta 64. 3. Quinche 58.

1000 cm : 1. Pascal Mottier (Brétigny) 25 tours en 26'34"1. 2. Jacques Fasel (Fri-

bourg) 27'06"2. 3. Yvan Beaud (Albeuve), tous sur Yamaha, 27'13"9. - Classement du championnat suisse : 1. Mottier 90. 2. Fasel 57. 3. Beaud 54.

Side-cars : 1. Mueller/Waltispberg, 15 tours en 16'17"6. 2. Ruchti/Vogler 16'18"4. 3. Frick/Mottier, tous sur Yamaha, 16'27"7. - Classement du championnat suisse : 1. Mueller/Waltispberg 66. 2. Jaquet 57. 3. Corbaz 47.

MOTOCROSS: G.P. D'ANGLETERRE

Malgré une chute dans la deuxième manche, le Finlandais Heikki Mikkola, tenant du titre, a conservé la première place du championnat du monde des 500 cm, à l'issue du Grand Prix d'Angleterre, qui s'est disputé devant 25 000 spectateurs à Trawbrigg. Les résultats :

Grand Prix d'Angleterre : 1. Brad Lackey (EU), Honda. 2. Heikki Mikkola (Fin), Yamaha. 3. Graham Noyce (GB), Honda. 4. Gerrit Wolsink (Ho), Suzuki. 5. Herbert Schmitz (RFA), Maico. - 1^{re} manche : 1. Mikkola. 2. Lackey. - 2^e manche : 1. Lackey. 2. Noyce. Puis : 5. Mikkola.

Classement provisoire du championnat du monde : 1. Heikki Mikkola (Fin) 222 p. 2. Brad Lackey (EU) 190. 3. Roger De Coster (Be) 128. 4. Herbert Schmitz (RFA) 114. 5. André Malherbe (Be) 87. 6. Gerrit Wolsink (Ho) 79.

Cours de pilotage automobile

Le Dominique Suchet Racing Team, en collaboration avec l'école Jean-Pierre Beltoise à Karland/Montpellier, organise trois cours de pilotage.

Ces trois cours auront lieu sur des voitures de tourisme mis à disposition aux dates suivantes :

- 11, 12, 13 et 14 juillet
- 18, 19, 20 et 21 juillet

- 15, 16, 17 et 18 août.

Ces cours sont ouverts aux personnes désireuses de perfectionner leur conduite, de conduire avec plus de sécurité ou de faire de la compétition, soit en rallye, soit en circuit.

Renseignements et inscriptions : Racing Team Dominique Suchet. Tél. 021 - 54 21 61.

ATHLETISME

Des retraités en RDA

Une vingtaine d'athlètes est-allemands de renom international ont fait leurs adieux aux stades, à Leipzig, lors des championnats nationaux de RDA. Parmi ces «retraités» figurent notamment, côté féminin, les médailles d'argent olympiques Gunhild Hoffmeister (1500 mètres) et Christine Laser (pentathlon), Gabriele Hinzmann (médaille de bronze du disque) et Rita Andrich-Kuehne, membre de l'équipe

victorieuse du relais 4 x 400 mètres de Munich 1972. Chez les messieurs, on relève les noms des deux lanceurs de poids Hans-Peter Gies (5^e à Montréal) et Heinz-Joachim Rothenburg (vice-champion d'Europe 1971), de même que celui de Norbert Theide (4^e du lancer du disque à Montréal).

AVCS

GRUPEMENT DU VALAIS CENTRAL

A tous les clubs : cours sur neige, Plaine-Morte, du 9 au 15 juillet 1978. Nous vous rappelons que le cours est ouvert aux OJ, juniors alpins et nordiques.

Inscription : dernier délai, jeudi 6 juillet 1978 à 18 heures, auprès du chef technique, Jean-Luc Constantin, tél. bureau : 38 13 14. Privé : 38 27 40.

Football à l'étranger

Heynckes entraîneur-adjoint de Borussia

Jupp Heynckes, le deuxième meilleur buteur de l'histoire du football allemand derrière Gerd Mueller, est devenu entraîneur-adjoint de son club, Borussia Moenchengladbach, vice-champion de Bundesliga. Heynckes a signé un contrat de deux ans avec les dirigeants de son club. Mais il ne se contentera pas de seconder Udo Lattek, il demeurera disponible pour renforcer la ligne d'attaque de Borussia.

Benfica rompt avec la tradition

Le «Benfica de Lisbonne» a mis fin à une tradition vieille de 74 ans, au cours d'une assemblée générale qui s'est tenue à Lisbonne. Les associés du club portugais se sont en effet prononcés pour l'acquisition de joueurs étrangers.

Depuis sa fondation, en 1904, «Benfica» n'avait utilisé que des joueurs de nationalité portugaise, souvent originaires des anciennes colonies africaines, notamment de l'Angola et du Mozambique.

«Benfica» qui s'est déjà assuré le concours de l'excellent international portugais Alves (Salamanque) considéré comme un des meilleurs joueurs étrangers du championnat espagnol pourrait maintenant faire l'acquisition de Paul Mariner, avant-centre d'Ipswich Town, vainqueur de la dernière coupe d'Angleterre. Paul Mariner deviendrait ainsi le premier étranger à jouer sous les couleurs de «Benfica».

Le «Cosmos» toujours invaincu sur son terrain

Le «Cosmos» de New-York, champion nord-américain de football, est toujours invaincu, depuis plus d'un an, sur son propre terrain. Leur victoire en championnat sur les «Surf» de Californie par quatre buts à un était le 23^e succès consécutif des New-Yorkais au «Giants Stadium» et le 17^e cette saison.

L'avant-centre italien Giorgio Chinaglia a marqué son 24^e but de la saison, les autres buts new-yorkais ayant été signés par le

Britannique Steve Hunt (2) et le Yougoslave Vladislav Bogicevic.

Avec 17 victoires et 3 défaites, 65 buts pour et 25 contre, le «Cosmos» est virtuellement qualifié pour la phase finale du championnat (play-offs) qui débutera le 8 août et réunira en deux poules 16 des 24 meilleures équipes de la ligue. La finale du championnat américain aura lieu le 27 août au «Giants Stadium» à New-York.

FC Chalais : Zurwerra succède à Allégroz comme entraîneur

Pour remplacer Xavier Allégroz au poste d'entraîneur, le FC Chalais a fait appel à son joueur Marc-André Zurwerra. Celui-ci fonctionnera donc la saison prochaine comme joueur-entraîneur au sein de la formation du président Marco Perruchoud. En ce qui concerne le transfert d'Allégroz, à Savièse, le FC Chalais nous signale que le contact a été établi mais que l'affaire n'est pas totalement liquidée. On sera définitivement fixé d'ici peu.

FC Sion : contrats renouvelés

Mis à part l'engagement éventuel d'un joueur étranger, les dirigeants séduois ont pratiquement liquidé le renouvellement des contrats. Hier Luisier, Isoz et Pillet ont reconduit le leur pour la prochaine saison. Reste celui de Garcia qui reprenait l'entraînement hier au soir. J.M.

BASKETBALL

Le Sédunois Mabillard à l'ALJ

Réuni en assemblée générale, Aire-le-Lignon-Jonction a accepté, sur proposition de son comité, de changer d'appellation dès la saison prochaine. Le club de la banlieue genevoise, qui sera à nouveau entraîné par Maurice Monnier, s'appellera désormais Lignon-Basket. Par ailleurs, le contrat du pivot américain Pete Collins, troisième marqueur du dernier championnat, a été renouvelé pour une année. Afin de pallier le départ de l'Américain James Gallagher, les dirigeants genevois ont engagé un autre joueur d'outre-Atlantique, le Noir Mike Hopwood (2 m 03), lequel a notamment joué deux saisons avec Avignon, club avec lequel il a connu la promotion en première division française. Si le départ de Pierre Landenbergue a été enregistré, trois arrivées de jeunes joueurs ont également été acquises : Dominique Mabillard (né en 1958, Sion), Jean-Marc Fellay (1958, Vernier) et Sandro Forlanetto (1959, Chêne).

SPORT-TOTO

Liste des gagnants du concours N° 26 des 1^{er} et 2 juillet 1978 :

Gagnants	Francs
2 avec 12 points	20 127.—
40 avec 11 points	754.75
504 avec 10 points	59.90

TOTO-X

Liste des gagnants du concours N° 26 des 1^{er} et 2 juillet 1978 :

Gagnants	Francs
5 avec 6 numéros	157 505.75
14 avec 5 numéros + le N° compl.	2 059.25
205 avec 4 numéros	492.20
6326 avec 3 numéros	15.95
91527 avec 2 numéros	1.90

REDACTION SPORTIVE

1950 Sion (centrale) tél. 23 30 51

Jacques Mariethoz
Telephone privé 027/22 95 85
Gerard Joris
Telephone privé 027/31 19 28

ATHLÉTISME 8^e TOUR DU VAL DE BAGNES ÉCRASANTE SUPÉRIORITÉ DU C.A. SIERRE

GRAND FAVORI de ce 8^e Tour du val de Bagnes en compagnie du Footing-Club Lausanne et de la police cantonale, le CA Sierre a finalement outrageusement dominé cette épreuve de relais par équipes de trois coureurs. Un premier parcours étonnant de Jacques Berlie (2^e à Verbier à 26 secondes de Norbert Moulin), une course également remarquable de René Rudaz (2^e du 2^e parcours à 15 secondes de Rémy Luyet) et enfin une victoire logique d'Ulysse Perren sur le 3^e tracé (26'49") ont largement suffi à faire de la première équipe du CA Sierre un vainqueur insaisissable dans ce 8^e Tour de val de Bagnes.

Très homogène, le CA Sierre a donc fait preuve d'une étonnante supériorité dans cette course toujours pleine de suspense et marquée par la défaillance inattendue de la police cantonale, 7^e seulement à Verbier sur un parcours qui lui permettait d'aligner son meilleur atout (Edy Hauser), et du Footing-Club Lausanne régulièrement distancé au fil des kilomètres (4'04" à l'arrivée). Cette carence de la police cantonale en dépit d'un 3^e parcours sans faille de Patrice Michellod (2^e chrono) a finalement ouvert les portes du podium au CABV Martigny, 3^e à 5'53 des vainqueurs.

Chez les seniors II, Savièse, malgré l'extraordinaire 2^e parcours de Rémy Luyet, a manqué la victoire pour 51 secondes laissant à Nendaz le soin de venger chez les vétérans cet échec subi face au Footing-Club Lausanne.

Sur le plan individuel, la palme revient une fois encore à Norbert Moulin (meilleur temps sur le premier parcours), Rémy Luyet (surprenant sur le 2^e tracé) et Ulysse Perren qui a, sans doute, profité de cette course pour parfaire sa forme avant son prochain marathon (probablement le 16 juillet à San Sebastian).

Résultats :

1. CA Sierre I : (Berlie Jacques 30'38", Rudaz René, 31'24", Perren Ulysse 26'49") 1 h. 28'51"; 2. Footing-Club Lausanne : (Hallenbarter Conrad, 31'18", Debetaz Philippe, 32'25", Capt André 29'12") 1 h. 32'55"; 3. CABV Martigny I : (Favre Freddy 32'15", Monnet Raymond 31'24", Terretaz Jean-Pierre 31'05") 1 h. 34'44"; 4. CABV Martigny II : (Dabbellay Laurent 32'48", Crettenand André 32'34", Favre Armand 31'33") 1 h. 36'55"; 5. Fondateurs Bas-Valais : (Pellouchoud Lucien 31'17", Favre Paul 34'34", Courthion Pascal 32'17") 1 h. 38'08"; 6. Police cantonale : (Hauser Edy 32'19", Truffer Richard 37'15", Michellod Patrice 28'40") 1 h. 38'14"; 7. Liddes I 1 h. 40'13"; 8. CA Sion 1 h. 40'59"; 9. CA Sierre II 1 h. 42'04"; 10. Liddes II 1 h. 46'30".

SENIORS II

1. Footing-Club Lausanne I : (Corbaz Raymond 30'55", Perren René 33'08", Croisier Henri-Louis 29'18") 1 h. 33'21"; 2. Savièse : (Debons Edouard 33'19", Luyet Rémy 31'09", Reynard Basile 29'44") 1 h. 34'12"; 3. Footing-Club Lausanne II 1 h. 44'37"; 4. Martigny 1 h. 48'51"; Cigy 2 h. 02'39"; 6. CS Verségères 1 h. 32'46".

VÉTÉRANS

1. Nendaz : (Délèze Raphaël 37'47", Ma-



La première équipe du CA Sierre, vainqueur indiscutable de ce 8^e Tour du val de Bagnes, avec, de gauche à droite, René Rudaz, Jacques Berlie et Ulysse Perren. Photo NF

riéthoz Paul 32'17", Fredigo Lino 30'45") 1 h. 40'49"; 2. Footing-Club Lausanne : (Glanzmann Jean-Pierre 34'16", de Toffel Serge, 34'56", Urweider Maurice 34'28") 1 h. 43'40"; 3. ES Ayent I : (Blanc Arthur 36'52", Bétrisey Rémy 35'38", Fardel Daniel 32'53") 1 h. 45'23"; 4. Verbier 1 h. 48'41"; 5. Les Escargots 1 h. 48'51".

DAMES

1. Les Alouettes : (Cergneux Joëlle 49'41", Vaudan Véronique 55'54", Besson Rachèle 46'42") 2 h. 32'17".

JUNIORS

1. Les Trotteurs : (Tenthorey Daniel 35'26", Cajeux Jean-Marie 33'57", Roduit Gilles 32'35") 1 h. 41'58"; 2. CABV Martigny : (Reuse Claudy 33'28", Schweickardt Stéphane 37'55", Monnay Maurice 31'58") 1 h. 43'21"; 3. SC Troistorrens : (Premand Dominique 34'29", Rouiller Daniel 40'24", Lange Gilbert 31'03") 1 h. 45'56"; 4. SC Grand-Saint-Bernard 1 h. 47'38"; 5. Les Mumpcheros 1 h. 54'01".

LES MEILLEURS CHRONOS INDIVIDUELS

PREMIER PARCOURS :

1. Norbert Moulin (Les Chasseurs) 30'12"
2. Jacques Berlie (CA Sierre I) 30'38"
3. Raymond Corbaz (FC Lausanne) 30'55"
4. Lucien Pellouchoud (Fond. Bas-V.) 31'17"
5. Conrad Hallenbarter (FC Lausanne) 31'18"

6. Freddy Favre (CABV Martigny) 32'15"
7. Edy Hauser (Police cantonale) 32'19"

DEUXIÈME PARCOURS

1. Rémy Luyet (Savièse) 31'09"
2. René Rudaz (CA Sierre) 31'24"
3. Raymond Monnet (CABV Martigny) 31'24"
4. Paul Mariéthoz (Nendaz) 32'17"
5. Philippe Debetaz (FC Lausanne) 32'25"
6. André Crettenand (CABV Mart. II) 32'34"

TROISIÈME PARCOURS

1. Ulysse Perren (CA Sierre) 26'49"
2. Patrice Michellod (Police cant.) 28'40"
3. André Capt (FC Lausanne) 29'12"
4. H.-L. Croisier (FC Lausanne) 29'18"
5. Basile Reynard (Savièse) 29'44"
6. Cloude Antille (CA Sierre II) 30'05".

ECOLIERES I : 1. Keim Véronique 4'34"; 2. Bellon Valérie 4'42"; 3. Fellay Eliane 4'58"; 4. Besse Nathalie 5'04"; 5. Martenet Maryse 5'18". ECOLIERES II : 1. Guntern Alexandre 4'23"; 2. Bellon Philippe 4'27"; 3. Premand Didier 4'33"; 4. Martenet Nicolas 4'53"; 5. Delay Camille 4'59". ECOLIERES III : 1. Premand Sylvie 10'04"; 2. Cordonier Dorothee 10'27"; 3. Fellay Marylise 10'56"; 4. Fellay Régine 10'57"; 5. Baehler Danièle 11'13". ECOLIERES IV : 1. Premand Thierry 8'56"; 2. Brandt François 9'03"; 3. Granger Dominique 9'08"; 4. Rouiller Stéphane 9'14"; 5. Donnet Gérard 9'44". ECOLIERES V : 1. Baehler Jacqueline 4'42"; 2. Premand Sylvie 4'55"; 3. Bellon Valérie 5'01"; 4. Bussien Véronique 5'04"; 5. Keim Véronique 5'11". ECOLIERES VI : 1. Rouiller Stéphane 4'09"; 2. Fellay Benoit 4'12"; 3. Donnet

Gérald 4'15"; 4. Granger Dominique 4'25"; 5. Vaudan Blaise 4'39". ECOLIERES VII : 1. Bellon Marie-France 10'01"; 2. Baehler Daniela 10'25"; 3. Lange Patricia 10'47"; 4. Premand Corinne 12'36"; 5. Martenet Charline 13'19". ECOLIERES VIII : 1. Perret Louis 8'37"; 2. Premand Thierry 9'04"; 3. Brandt François 9'09"; 4. Gabioud Dominique 9'15"; 5. Gard Roland 9'36".

CIME : situation

Voici le classement intermédiaire de la CIME après 14 épreuves (42 courses au total):

Féminines : 1. Bracco 101 points; 2. Klinger 92; 3. Moser 80; 4. Schumacher 65; 5. Aguerre (Fr) 58.

Seniors : 1. Soler 232 points; 2. Tramonti 144; 3. Moser et Cacciatore (Fr) 90; 5. Siegenthaler 80; 6. Gorbunov (BRD) 63; 7. Wolfsberger (Fr) 60; 8. Matter 57; 9. Allegranza (It) 56; 10. Berlie 55.

Juniors : 1. Fatton 107 points; 2. Hermann 96; 3. Rienensberger 79; 4. Schumacher 74; 5. Vermeille 56.

Vet. II : 1. Leutwyler 122 points; 2. Irshlinger 115; 3. Schumacher 110; 4. Bonny (Fr) 97; 5. Barusselli 70.

Vet. I : 1. Devilliers (Fr) 178 points; 2. Lauen (BRD) 117; 3. Setz 102; 4. Perone 93; 5. Tschanz 86.

Remarques : entre parenthèses la nationalité du coureur, les personnes n'ayant pas de parenthèses sont CH.

Chaque coureur ne peut totaliser au maximum que les points obtenus dans les 17 épreuves suivantes: 5 épreuves Fr au choix; 5 épreuves CH au choix; 4 courses It; 2 courses Be; 1 course Aut.

Ce classement ne tient pas compte du Monte-Faud (sauf pour les seniors) et est arrêté après Salvan-Emaney.

A la Fête cantonale de lutte suisse à Illarsaz Deux Bernois devant Jimmy Martinetti

LA FÊTE CANTONALE de lutte suisse s'est déroulée par un temps idéal, beau et chaud. 88 lutteurs, Valaisans, Vaudois et Bernois étaient présents. On assista à de très belles passes entre lutteurs chevronnés et une certaine volonté de vaincre se fait remarquer chez les jeunes lutteurs.

Le cortège emmené rondement par La Villageoise de

Muraz apporta une note particulière. La remise de la bannière se fit sur l'emplacement de fête. Etienne Martinetti, président du club de Martigny, souhaila au club d'Illarsaz de conserver fièrement cette bannière qui, en deux ans, parcourut le plus long parcours séparant les clubs de Mörel et d'Illarsaz en passant par Martigny. René Nicolet remercia le club de Martigny ainsi que

tous les participants actifs et passifs à cette fête cantonale.

Après 4 passes nous avons le classement suivant : Felber Ueli, 39.80; Martinetti Jimmy, 38.90; Von Gunten Peter, 38.90; Fellay Michel 38.80; Fuhrer Hans 38.70; Jollien Henri 38.60; Jacquier Jean-Luc 38.50; Haudenschild Ruedi 38.10; Martinetti Etienne 37.90; Jörg Hanspeter 37.90. Jimmy Martinetti fit une passe

nulle avec Ueli Felber, Michel Fellay résista à Peter von Gunten de belle manière. C'est après ces deux passes que l'on s'aperçut que la passe finale se déroulerait entre Ueli Felber de Niederbipp et Hans Fuhrer d'Hasliberg, puisque ce dernier s'imposait à Henri Jollien classé meilleur lutteur de la Fête cantonale 1978. Après trois minutes par un chassé arrière, Hans Fuhrer était déclaré roi de la Fête cantonale de lutte suisse 1978 à Illarsaz.

Voici le classement final:

Avec couronne : 1. Fuhrer Hans, Hasliberg, 58.40; 2. Kaempf Jakob, Thoun, 58; 3. Martinetti Jimmy, Martigny 57.90; 4. von Gunten Peter, Oberland, 57.90; 5. Fellay Michel, Martigny, 57.60; 6. Freudiger Peter, Niederbipp 57.40; 7. Feiber Ueli, Niederbipp 57.30; 8. Gay Johnny, Martigny, 57; 9. Jacquier Jean-Luc, Savièse-Etoile 57; 10. Martinetti Etienne, Martigny 56.90; 11. Tornay Stéphane, Saxon 56.90; 12. Nanchen Yvon, Martigny, 56.80; 13. Pellaud Lucien, Martigny 56.80; 14. Borloz Marcel, Aigle, 56.60; 15. Giroud Stéphane, Charrat, 56.50.

Puis (avec prix simple) : Clerc Marcel, Lausanne, 56.40; Allenbach Walter, Aigle, Berthet Pierre-Alain, Mont-sur-Rolle 56.20; Luyet Michel, Savièse-Etoile 56.10; Wyssen Peter, Oberland 56; Jollien Henri, Savièse-Etoile, 55.90; Freysinger Oscar, Savièse-Etoile 55.80; Terretaz Roger, Charrat 55.80; Longet Michel, Aigle 55.60; Gay Marcel, Martigny 55.40; Longet Frédéric, Aigle 55.30; Clausen Gilbert, Mörel 55.30; Allenbach Ueli, Loèche-les-Bains 55.10; Grichling Philippe, Loèche-les-Bains 54.90; Bender Jean-René, Charrat 55.70; Brand Jean-Pierre, Aigle 54.60; Cretton Roger, Martigny 54.60; Jollien Jacques, Savièse-Etoile 54.50; Héritier Martial, Savièse 54.20; Germain Alain, Vétroz 54; Pagliotti Eric, Martigny 53.90; Jollien Eric, Savièse-Etoile 53.80; Volken Bernard, Charrat, 53.70



A Illarsaz, plusieurs Valaisans, à l'exemple de Jean-Luc Jacquier de Savièse (ici à droite affrontant Jakob Kaempf de Thoun, deuxième de la fête), ont fourni d'excellentes prestations. (Photo A. Bussien)

Lourtier-Mauvoisin

Date : dimanche 9 juillet 1978.
Epreuve : 6^e course pédestre sur route.
Organisation : ski-club Grand-Combin de Lourtier.

La course est ouverte à tous les concurrents jouissant d'une bonne santé et ayant un bon entraînement.

Les concurrents sont priés de suivre exactement le parcours et de se conformer au présent règlement, sous peine de disqualification.

L'âge de l'athlète est déterminant pour le choix du parcours. **Lourtier-Mauvoisin** pour les coureurs nés en 1958 et auparavant. Longueur: 12 km 400. Dénivellation: 800 m.

Fionnay-Mauvoisin pour les juniors et dames. Longueur: 6 km 400. Dénivellation: 340 m.

Fionnay-Bonatchiesse pour les enfants. Longueur: 1 km 800. Dénivellation: 90 m.

Catégories et finances d'inscription: seniors I, 1958-1943, seniors II 1942-1929, vétérans 1928 et plus, dames, 13 francs; juniors 1963-1959, 11 francs; enfants 1964 et moins, 7 francs.

Inscriptions : par versement au ccp 19-10445 SC Grand-Combin, Lourtier, au plus tard jusqu'au 5 juillet 1978, le timbre postal fait foi, ou sur place, le 9 juillet dès 7 heures, lors de la remise des dossiers.

Assurance : le ski-club Grand-Combin décline toute responsabilité en cas d'accidents; il demande, en outre, une préparation sérieuse.

Distribution des dossards dès 7 heures au lieu de départ. Les vestiaires se trouvent à la salle de jeunesse de Lourtier.

Les départs se feront respectivement de Lourtier et de Fionnay à 8 h. 30.

Tous les coureurs recevront une médaille-souvenir à l'accomplissement du parcours, dès l'arrivée à Mauvoisin. Divers challenges en compétition. Un challenge récompensera le coureur réalisant le meilleur temps Lourtier-Mauvoisin, à gagner aux points en cinq ans; il en est de même pour le meilleur coureur bagnard.

Distribution des prix et proclamation des résultats: maison d'école de Lourtier, dès 16 heures.

Renseignements : tél. 026/7 92 72, de 18 h. 30 à 20 h. 30.

Ski-club Grand-Combin, Lourtier

**Grosse vente
Mobilier
d'occasion**

Pour meubler appartements,
chalets, villas, studios, pensions,
etc.

Occasions intéressantes
pour fiancés, acheteurs
de meubles - Pour le 3^e âge
Vraiment de très bonnes
occasions

Ainsi que beaux meubles
de styles

**Chez Jos. Albini
Montreux
18, avenue des Alpes
près poste gendarmerie
Tél. 021/61 22 02**

AVIS
Du 1^{er} juillet à fin septembre
**Le marché
aux puces,
brocantes,
occasions** de la rue des

Alpes à Martigny sera ouvert tous
les après-midi (de 14 à 18 h. 30)
Tél. 026/2 54 14

**G. Revaz
SION**
Garage de l'Ouest ☎ 22 81 41
vous offre cette semaine

Lancia Beta 1600	1974
Fiat 127, 7300 km	1977
Kadett 1200 Spécial	1975
Renault 6 TL	1973
Simca 1000 GLS	1975
Kadett Caravan	1975

A vendre
**agencement
de pharmacie,
droguerie, parfumerie**
Noyer naturel verni, exécution soignée,
glace argentée, crémaillère et support
nickelé. Prix très avantageux. S'adresser à
René Iten, agencement, Martigny.
Tél. 026/2 66 49

A vendre
fauchuse occasion
Rex Rapid
Bonvin Frères
Machines agricoles
Route cantonale
Conthey
Tél. 027/36 34 64
36-2860

Tous vos faire-part
**MARIAGE
NAISSANCE**
livrés dans les plus brefs délais
et dans une nouvelle gamme de
prix avantageux
Imprimerie Gessler SA
Pré-Fleuri 10 - Sion
Tél. 027 23 19 05

PRIX PLACETTE



- 1 5.-
- 2 10.-
- 3 7.-
- 4 18.-
- 5 15.-
- 6 15.-
- 7 9.-
- 8 6.-
- 9 5.-
- 10 9.-

1 Combinaison nylon fantaisie Gr. 40-52 5.-
2 Tablier shift coton fantaisie Gr. 40-52 10.-
3 Chemise de nuit polyester/coton Gr. 38-46 7.-
4 Duster long fantaisie 100% polyester Gr. 38-50 18.-
5 Robette coton fantaisie Gr. 38-44 15.-
6 Casaque coton fantaisie Gr. 38-46 15.-
7 Chemise de nuit longue, nylon fantaisie Gr. 38-46 9.-
8 Soutien-gorge dentelle lycra 6.-
9 Slip dame coton 4 pièces 5.-
10 Collants dame 20 deniers 10 paires 9.-



30 Gudrun Pausewang

**L'ENLEVEMENT
DE DOÑA AGATA**

Copyright by
Cosmopress, Genève

Le Poète, homme d'expérience, dut expliquer ce qu'était une brosse à dents et comment cela fonctionnait. Teotocópoulos s'inquiéta :

— Elle va recommencer à gémir. Où pouvons-nous nous procurer tout de suite une brosse à dents ?

— Mais le petit déjeuner va refroidir, se plaignit Lollo.

— Cours vite et procure-toi une brosse à dents, tranche le Poète. Il s'agit de satisfaire ses lubies pendant deux ou trois jours ; c'est tout !

Teotocópoulos sortit en courant, laissant attendre deux clients dans son magasin. Quand il revint avec une brosse à dents à manche rouge, tous considérèrent longuement l'objet.

— Je l'ai achetée cinq centavos chez le brocanteur de Coconuco. Elle vient de la succession de don Colorin.

— Elle est encore bien belle, affirma le Poète. Lollo, apporte-la-lui.

Le mulâtre secoua la tête :

— C'est vraiment du vice que d'écorcher sa boutique avec un truc pareil !

Hélas ! Lollo revint, désolé, les yeux fixés sur la brosse à dents qu'il tenait toujours à la main :

— Elle dit que quelqu'un s'en est déjà servi. Elle en veut une neuve.

Le Poète se fâcha :

— Ces femmes ! Toutes les mêmes, avec leurs caprices...

Sans perdre un instant, Lollo s'était précipité à l'extérieur. Il demeura longtemps absent, mais ce fut pour revenir avec une brosse à dents d'un neuf éclatant, serrée dans son étui de cellophane, et dont le prix s'était révélé épouvantablement élevé.

— J'ai couru au moins un kilomètre pour en trouver une, déclara-t-il fièrement.

Devant une telle brosse à dents, la vieille dame ne pouvait que s'incliner, et Lollo, qui collait l'oreille derrière la porte, surprit bientôt toute une série de gargouillements et de gargarismes. Mais en revenant une demi-heure plus tard chercher le plateau, sa déception fut grande : à peine avait-elle bu un peu de café, laissant le reste intact. (A suivre)



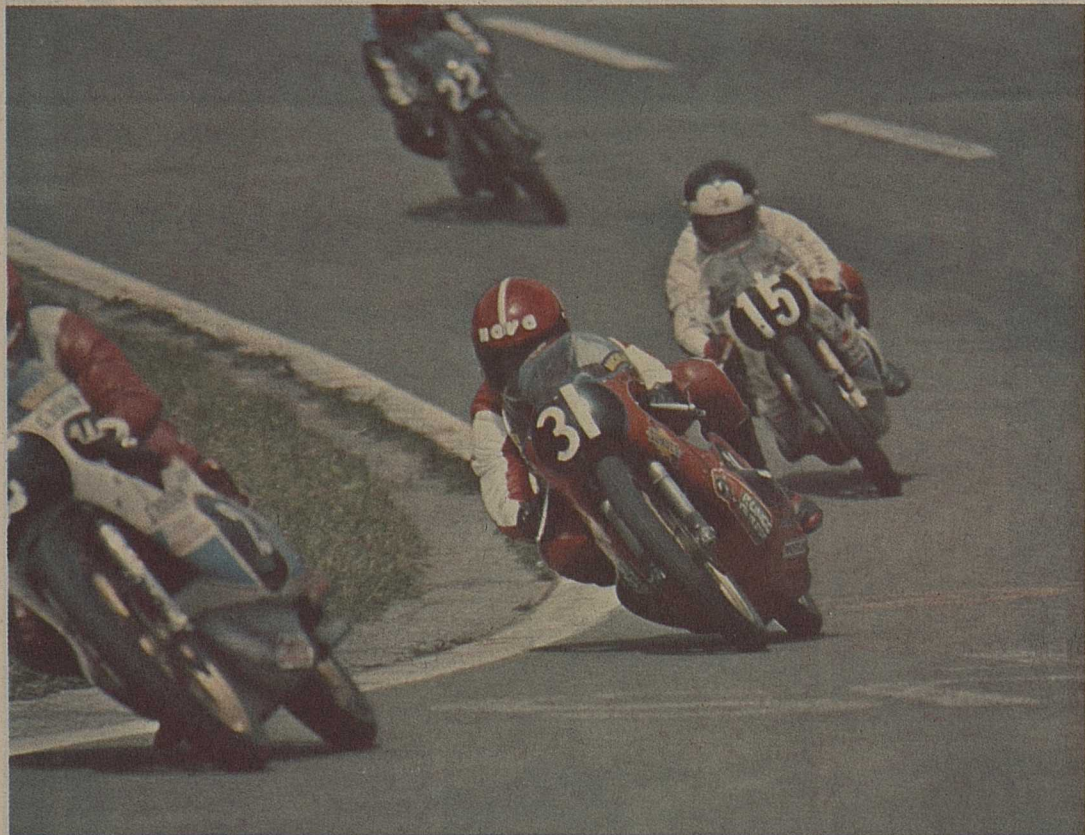
La Fédération motorisée valaisanne

Un organe dynamique!

Dans notre rubrique sportive, nous avons relaté souvent les activités de la FMV et de ses nombreuses sections, sans que nos lecteurs connaissent exactement cette fédération, semblable, par certains aspects, à nos associations automobiles, mais bien

différentes de celles-ci, par l'intérêt qu'elle porte aux deux-roues. Le NF étant depuis de nombreuses années l'organe officiel de la FMV, il semblait normal qu'on lui consacra ces lignes.

JAT



LES origines de la FMV remontent à plus d'un demi-siècle, puisque c'est en 1921, déjà, qu'était fondé le premier Moto-Club valaisan. Dès cette date, le MCV se faisait remarquer par l'organisation de très nombreuses manifestations sportives, allant des courses de côte, en passant par la mise sur pied du rallye de la Fédération motocycliste internationale, sans oublier les records du monde établis par Camathias sur le tronçon Martigny-Charrat.

Dans les années 50, avec le déclin de la moto, le Moto-Club valaisan changeait de dénomination, pour devenir l'actuelle Fédération motorisée valaisanne, ses membres se convertissant à la voiture, en raison d'une conjoncture favorable, tout en gardant un intérêt tout particulier pour la moto. Peu avant 1970, avec la grande offensive des constructeurs japonais, le marché du deux-roues subit une hausse imprévisible. Avec ce phénomène, l'engouement pour la moto renaît: depuis cette date, 13 nouvelles sections sont fondées et la FMV reprend son aspect original.

Aujourd'hui, la Fédération motorisée valaisanne regroupe tous les clubs motocyclistes du Valais et constitue, aux yeux de la Fédération motocycliste suisse, le seul club du canton, donc le

seul organe à même d'organiser des manifestations sportives motocyclistes sur le territoire cantonal. La FMV compte aujourd'hui 1650 membres. Cet effectif important, qui la classe au deuxième rang sur le plan national, présente un avantage certain, lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts cantonaux devant les différents organes de la FMS. C'est ce qui explique également que huit membres de la FMV occupent des fonctions officielles au sein de la FMS.

Le comité de la FMV, dont le rôle administratif est primordial, organise directement, avec l'appui d'une section, le rallye cantonal qui se déroule chaque année à un emplacement différent. Au mois de septembre prochain, sous l'égide de ce même comité et en collaboration avec la police française, se déroulera la première épreuve de régularité Sion-Grenoble-Sion.

Pour le reste, la FMV accorde son préavis aux sections organisatrices, pour autant que tout réponde aux exigences des autorités et des différents codes sportifs. Il va sans dire que le comité met toujours son expérience au profit des responsables. Les épreuves motorisées connaissent actuellement une époque d'auto-moto-phobie parfaitement ignorante et injustifiée. La mise sur pied de manifestations de ce genre exige des organisateurs une bonne dose de coura-

ge, de persévérance et d'abnégation. Le calendrier sportif de la FMV pour 1978, qui ne compte pas moins de 8 épreuves, est donc tout à l'honneur de ses membres et de ses sections.

Calendrier sportif 1978

Motoskijöring de Montana: 12 février; course de côte Monthey-Les Giettes: 7 mai; trial de Fully: 14 mai; moto-cross de Sierre: 21 mai; trial de Monthey: 25 juin; enduro de Fully: 9 juillet; trial de Gruben: 3 septembre; épreuve de régularité Sion-Grenoble-Sion: 10 septembre.

Cette année, le comité de la FMV a lancé une action de soutien aux coureurs et mis en vente des autocollants destinés à venir en aide aux coureurs valaisans au bénéfice d'une licence grand prix route. Dès l'an prochain, une action similaire s'étendra à d'autres disciplines.

Parallèlement au secrétariat de la FMV, un guichet FMS, situé à Sion, délivre différents documents douaniers ainsi que des livrets d'assistance internationale.

En temps qu'organe administratif, la FMV traite tous les rapports entre ses membres et la FMS, entre ses sections et nos autorités.

Il va sans dire que les membres de la FMV bénéficient des nombreux avantages offerts par la FMS.

NOS PHOTOS

A gauche: Marc-Antoine Constantin, après son titre de champion suisse, en 1976, ne démérita pas, sur les circuits du Continental Circus, malgré une malchance tenace, ici au GP de Belgique 1977.

A droite: La réintroduction du motoskijöring en Suisse est due principalement aux efforts du MC Les Panthères.

Ci-dessous: Le moto-cross, une discipline spectaculaire introduite en Valais il y a trois ans par le dynamique MC du Soleil.

(Photos JAT)

Avantages offerts aux membres

- Remboursement des frais jusqu'à:
 - Fr. 100.- pour dépannage en Suisse
 - Fr. 500.- pour dommages causés par le gibier
 - Fr. 30.- pour l'achat d'un casque
- journal mensuel *FMS-Information*; en offset couleur
- annuaire FMS
- service juridique auprès de 13 avocats-conseils
- caisse de décès à la suite d'accident
- livret d'assistance internationale AAI
- documents douaniers pour véhicules
- réduction pour l'assurance collective de protection juridique
- adhésion à la section camping FMS à la FSCC
- réduction sur les billets d'entrée à certaines manifestations sportives motocyclistes
- participation aux concentrations touristiques nationales et internationales.

La FMS détient en outre le pouvoir sportif motocycliste en Suisse, au nom de la Fédération internationale motocycliste. Par conséquent, ses membres peuvent:

- participer aux cours pour coureurs débutants
- obtenir une licence de coureur
- organiser des manifestations officielles.

Composition de la FMV 1978

Comité directeur: 9 membres, y compris une commission sportive de 3 membres

Comité central: Comité directeur, plus les représentants des différentes sections.

30 sections
1650 membres
65 coureurs licenciés

Champions suisses au cours de ces dernières années:

1974	Philippe Maret	cross national	250 cm3
1976	Marc-Antoine Constantin	route	125 cm3
1977	Gérard Melly	route	750 cm3

Demande d'adhésion

(à retourner au président de la section désignée)

Je soussigné (e) désire faire partie de la section de de la Fédération motorisée valaisanne, en qualité de membre actif.

M^{me}, M^{lle}, M.

Nom:

Prénom:

Date d'entrée:

Genre de véhicule: Moto, scooter, motocycle léger, cyclomoteur, auto

Adresse exacte:

Domicile:

N° postal:

Date:

Signature:

Liste des présidents de sections (ci-contre).



Comité cantonal

Président: André Pahud, rue du Sex 21, 1950 Sion; secrétaire: Lucienne Pahud, rue du Sex 21, 1950 Sion; trésorier: Georges Lattion, Pré Geroud, 1893 Muraz; président CS: Daniel Borloz, Le cerisier, 1961 Aproz.

Sections

adresse du président

Ayent-Anzère: Moto-Club, Gaby Moos, 1966 Saxonne/Ayent; Bagnes: Moto-Club, Michel Pellaud, Villette, 1934 Le Châble; Bramois, Moto-Club les Dailles, Francis Pfammatter, route de Sion 8, 3960 Sierre; Chamason: Moto-Club, Hervé Crittin, 1916 Saint-Pierre-de-Clages; Chermignon: Moto-Club Les dragons, Jean-Marc Emery, 3961 Chermignon; Chippis I, Navizance, André Favre, rue des Parapets, 3965 Chippis; Chippis II, Road Devils, Dominique Melly, rue des Vergers 2, 3965 Chippis; Conthey Les amis, Urbain Roh, 1961 Sensine/Conthey; Daviaz, Moto-Club, Fernand Daves, Les Illettes, 1870 Monthey; Fully, Moto-Club, Stéphane Roduit, Verdan, 1926 Fully; Lens: Moto-Club Le Chatelard, Yvan Kamerzin, poseur de sol, 3941 Icoigne; Martigny: Club motorisé, René Monnet, rue Marc Morand 19 bis, 1920 Martigny; Montana: Moto-Club les Panthères, Serge Berclaz, route de la Moubra, 3962 Montana; Monthey: Auto-Moto-Club, Patrice Besse, Outre-Vieze, 1871 Choëx; Monthey: Auto-Scooter-Club, Marc Morand, avenue de l'Industrie 34, 1870 Monthey; Monthey: La Moto-Verte, Gaston Pages, café de la Croix blanche, 1870 Monthey; Muraz: Le Muguet, Raymond Guérin, rue Perce-Neige, 1893 Muraz; Orsières: Amicale routière des 2 Dranses, Raphaël Moulin, bâtiment les Vergers, 1931 Vollèges; Riddes: Moto-Club et Club motorisé, Christian Gillioz, rue de l'Eglise, 1908 Riddes; Saint-Léonard: Moto-Club de la Lienne, Jacques Clivaz, route de la Lienne, 3958 Saint-Léonard; Saint-Martin: Auto-Moto-Club, Bernard Vuignier, 1961 Saint-Martin; Salvan: Moto-Club les Vautours, Jean-Daniel Jacquier, mécano-électro, 1922 Salvan; Savièse: Auto-Moto-Club du Sanetsch, Roland Dubuis, 1965 Roumaz/Savièse; Sierre: Moto-Club du Soleil, Renaud Fornerod, route du Rawyl 1, 3960 Sierre; Simplon: Moto-Club Bulldog, Gerhard Ruppen, Weingarten 40, 3904 Naters; Sion: Le Rhône, Victor Lorétan, bâtiment les Crêtes, 1962 Pont-de-la-Morge; Troistorrens: Moto-Club, Joseph Udressy, 1872 Troistorrens; Val d'Illiez: Moto-Club, Marc Perrin, chalet Gai réveil, 1873 Val d'Illiez; Vernayaz: Moto-Club, Guy Jacquier, électronicien, 1904 Vernayaz; Vérossaz: Moto-Club, Ephrem Daves, 1891 Vérossaz.

Un dernier coup d'œil sur la Fête cantonale des costumes à Saas-Fee



De l'autre côté de la barrière, des vrais de vrais en habits de semaine. Une des réalités de la fête.



A l'heure de la pause, cette brave dame a préféré son casse-croûte au banquet officiel. On n'est jamais mieux servi que par soi-même...



Le comité d'organisation avait, à juste titre d'ailleurs, pensé à inviter quelques sociétés hors canton. Ces deux charmantes représentantes suisses alémaniques ont préféré se l'arranger plutôt que de se le crêper.

Les aventures du colonel Buck Danny

LE PILOTE AU MASQUE DE CUIR

Bandes dessinées couleur de J.-M. CHARLIER - V. HUBINON © COSMOPRESS, GENEVE



ET SES BRÛLURES?... UN PRODUIT INJECTÉ SOUS LA PEAU... QUANT À SA VOIX, ELLE LA PRÉTENDAIT CASSÉE!... NOUS AVONS TOUS ÉTÉ DUFES!

MAIS... COMMENT REDEVENAIT-ELLE LADY X!...



AVEC UNE PERRUQUE ET EN ÔTANT SON GRIMAGE! VOILA POURQUOI ELLE ÉTAIT INTROUVABLE TOUT EN LOGEANT DANS NOTRE HÔTEL SOUS LES TRAITS ET DANS LA CHAMBRE DE MULLIGAN!

À SON ARRIVÉE À ANKARA, ELLE VOULUT D'EMBLÉE DÉJOUER TOUT SOUPÇON ÉVENTUEL TOUT EN ME SUPPRIMANT. ELLE SABOTA MON SIÈGE ÉJECTABLE ET L'AVION SUR LEQUEL NOUS DEVIONS VOLER ENSEMBLE!...



MALHEUR!... RIEN À FAIRE!... LA CARTOUCHE D'ÉJECTION DOIT ÊTRE AVARIEE!...



J'EN RÉCHAPPAI PAR MIRACLE!... QUANT À ELLE, QUI AVAIT FAILLI PÉRIR AVEC MOI, ET AVAIT DÛ S'ÉJECTER, QUI ÉTIT SONGÉ À LA SUSPECTER?... D'AILLEURS, SLIM ACCUSA JEFFERSON, ET CELA LUI DONNA UNE IDÉE...



DÉSORMAIS, À CHAQUE ATTENTAT, ELLE FIT EN SORTE QUE SAM FÛT SOUPÇONNÉ... L'AVERSION DE SLIM L'Y AIDAIT... INQUIÈTE D'AVOIR ÉTÉ SURPRISE PAR SONNY AU "HILTON", ELLE LE LANÇA SUR UNE FAUSSE PISTE...



CELLE D'UNE COMPLICE AVANT SON APPARENCE. ELLE FIT COUP DOUBLE, PUISQU'ELLE PUT AINSI REMPLACER SONNY À LA GARDE DES AVIONS AVEC JEFFERSON! ELLE DROGUA LA BIÈRE...



... ET FEIGNÛT DE S'ENDORMIR. JEFFERSON NEUTRALISÉ, ELLE EUT TOUTE UNE NUIT POUR SABOTER NOS ALTIMÈTRES ET FAIRE D'ISPARAÎTRE LA BIÈRE DROGUÉE. COMME PRÉVU, C'EST SAM QUI FUT SUSPECTÉ... ULCÉRÉ, CELUI-CI JURA DE DÉMASQUER LE VRAI COUPABLE!...



DE RECOUPEMENTS EN DÉDUCTIONS, IL DEVINA LA VÉRITÉ, ET TANDIS QUE LADY X - MULLIGAN, SE SACHANT PERCÉE À JOUR, CHERCHAIT JEFFERSON EN VILLE POUR LE LIQUIDER, LE NOIRSE GLISSA DANS SA CHAMBRE, À LA RECHERCHE DE PREUVES...



DANS LE DOUBLE FOND D'UNE VALISE, SAM DÉCOUVRIT PERRUQUE ET VERRES DE CONTACT TEINTÉS. SURPRISE PAR LADY X AU MOMENT OÙ IL M'APPORTAIT CES PREUVES, LE MALHEUREUX FUT ABATTU PAR ELLE, DE JUSTESSE!...

LA NOSTALGIE DU LENDEMAIN

Et voilà, la grande fête s'est achevée hier au petit matin. Participants et spectateurs, tous imbibés de joie surtout, et de produits de notre sol, cela va de soi, s'en sont allés « coucher les yeux » avant de reprendre leurs activités quotidiennes.

Admettons qu'après tant de pas de danses et de défilés, qu'après avoir vécu des heures si intensément remplies, les 2700 protagonis-

tes ont bien mérité le repos réparateur. Avec un brin de nostalgie cependant, ils auront dû ôter leurs habits, en habiller leurs cintres et en « meubler » leurs armoires.

Mais c'est tant pis: les occasions de les revêtir ne manquent pas. Et puis maintenant que la Fête cantonale des costumes 1978 est « morte » que vive la prochaine qui aura pour cadre la capitale valaisanne!



Sion d'autrefois était, bien entendu, dignement représenté à Saas-Fee. Francine et Steve se sont très aimablement prêtés aux « exigences » du photographe. Photos NF

H. R. DUFOUR

LA 250

A SENSATIONS!

HIT 78

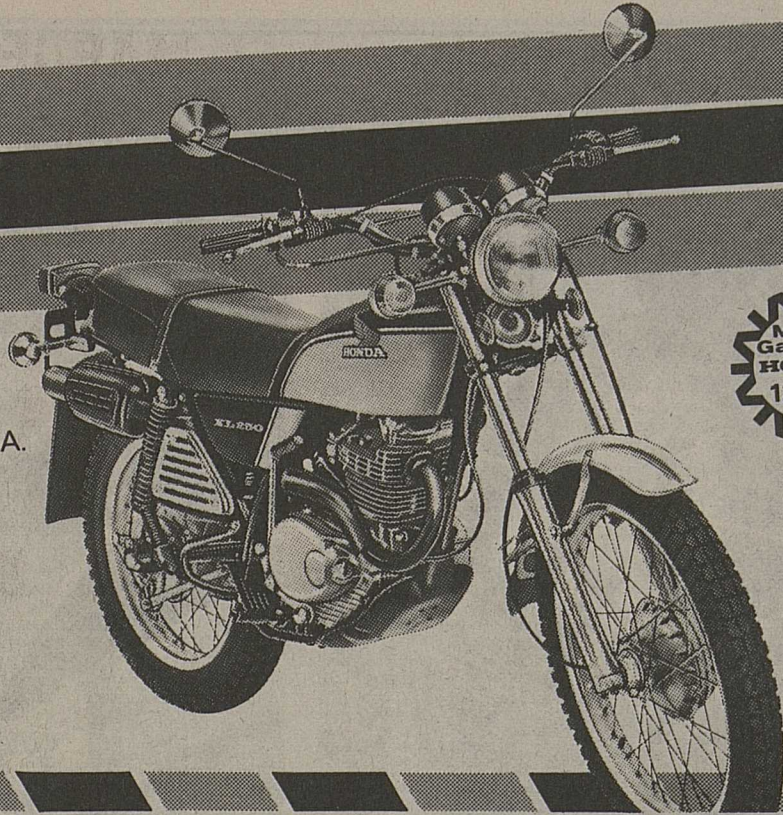
XL 250 K4

Un univers grisant de sensations viriles. La ligne et la race HONDA. Elle fonce, laissant parler des chevaux silencieux mais puissants. Même son prix est une (agréable) sensation! Ce n'est pas la moto de n'importe qui. Energie, personnalité HONDA.

Autres modèles «250»: CB 250 T Fr. 3950.-, CJ 250 T Fr. 3150.-.

HONDA

Honda (Suisse) SA - 16, chemin de la Voie Creuse - 1211 Genève



Maxi-Garantie HONDA 12 MOIS

HONDA XL 250 K4 - Mono-cylindre, 4-temps, arbre à cames en tête, 4 soupapes, alésage et course 74 x 57,8 mm, 15 kW (20 CV/DIN) à 7500 t/min., 5 vitesses, batterie 6 V-6 Ah, alternateur 80W, freins tambour AV et AR, pneumatiques: 3,00 x 21 AV, 4,00 x 18 AR, garde au sol 235 mm, vitesse 125 km/h. Couleur: jaune/noir. Fr. 3850.-.

Du nouveau chez HONDA! Exclusif et unique en Suisse.

Lors de l'achat de votre nouvelle moto HONDA, vous bénéficiez non seulement de la maxi-garantie d'une année, kilométrage illimité, mais, en plus, unique en Suisse, du nouveau carnet d'assistance totale «SOS EUROHONDA» réalisé en collaboration avec TCS-Assurances et Assista SA. (Valable une année dès la date d'immatriculation du véhicule neuf.)

SOS EUROHONDA

Des prestations sensationnelles à l'étranger pour votre sécurité et «transparence des prix», car, si vous ne désirez pas bénéficier du carnet «SOS EUROHONDA», nous vous rembourserons immédiatement le montant du service offert, soit Fr. 20.-. C'est aussi un «hit 78» de HONDA, profitez-en!

Brigue: Motoshop, Rhonesandstrasse 6 - Martigny: Zufferey J., av. du Gd-St-Bernard - Monthey: Cycles Meynet SA, rue du Coppet 18 - Naters: Ritz Werner, Weingartenstr. 12 Orsières: Droz W., motos - Sierre: Annuiti L., Valmoto, av. des Alpes 9 - Sion: Annuiti L., av. de Tourbillon 35

ALIMENTATION K

Rôti de veau épaule le kilo 21.-

Roulé de veau le kilo 19.-

Ragoût de veau sans os le kilo 17.-

Viande séchée du Valais par pièce le kilo 23.-

Vinaigre des Rôtisseurs Thomy rouge et blanc la bouteille de 7/10 2.45

Sirop grenadine Héro la bouteille de 7/10 2.45

KUCHLER-PELLET s.a.
aux galeries du midi sion.

Kraftwerk Aegina AG
Ulrichen (Valais)

Emprunt 3 1/2% 1978-88
de fr. 25 000 000

But de l'emprunt Conversion ou remboursement de l'emprunt 4 3/4% 1964-79 de fr. 18 000 000, dénonce au 31 juillet 1978, ainsi que consolidation des engagements à moyen terme

Titres au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000 nominal

Durée au maximum 10 ans

Prix d'émission 100%

Délai de souscription du 4 au 10 juillet 1978, à midi

Libération au 31 juillet 1978

Cotation à Zurich, Bâle et Genève

Numéro de valeur 113 063

Kraftwerk Aegina AG est une société partenaire d'Aluminium Suisse SA, Chippis/Zurich, et des Forces Motrices de la Maggia S.A., Locarno. Chaque actionnaire s'est engagé par contrat à prendre une fraction de l'énergie produite correspondant à sa participation au capital-actions, ainsi qu'à payer, dans la même proportion, une quote-part des charges annuelles. Les charges annuelles comprennent en particulier les intérêts des emprunts obligataires ainsi que les provisions nécessaires à l'amortissement prévu des capitaux investis.

Toutes les succursales en Suisse des banques soussignées acceptent sans frais les demandes de conversion et de souscription en espèces et tiennent des prospectus avec des bulletins de conversion et de souscription à la disposition des intéressés.

CRÉDIT SUISSE
SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE UNION DE BANQUES SUISSES
BANQUE CANTONALE DE ZÜRICH BANCA DELLO STATO DEL CANTONE TICINO
BANQUE CANTONALE DU VALAIS

PRESSING



Place des Cèdres 5
SION
Tél. 22 14 64

Du 5 au 19 juillet

ACTION DE VACANCES



Fr. 4.- seulement
pour chaque vêtement
nettoyé
sauf daim et cuir

Dir. Henri Jacquod
maître teinturier

A louer à Sion
Promenade du Rhône

ravissant
studio
meublé

Tél. 027/22 70 57
le soir
36-26751

A louer à Sion
proximité gare, PTT,
MMM

appartement
4 pièces

dans immeuble neuf
Loyer dès Fr. 590.-

Rens. et visite sans
engagement
Tél. 027/22 66 23
(heures de bureau)
36-702

A vendre à
Granges/VS

terrain

avec autorisation
de construire
800 m2 environ

Tél. 027/55 54 70
55 70 49
(appartement)

A vendre à Nax

demi-maison

totalelement rénovée,
3 chambres, chauffage
central, et jardin

Fr. 95 000.-

Tél. 027/55 54 70
55 70 49
(appartement)

Couple soigneur
cherche appartement
tranquille

une pièce

cuisine et bains, du
15 au 30 juillet à mi-
hauteur vallée

Tél. 022/61 44 32
dès 19 heures

A vendre
aux Haudères

grange
à demi-
transformée

avec terrain, autori-
sation de construire
Fr. 40 000.-

Hypothèque
à disposition

Tél. 027/55 54 70
55 70 49
(appartement)

Mayens-de-Saxon
à vendre

magnifique
parcelle
de 4000 m2

possibilité de cons-
truire 4 chalets

Renseignements et
visites:
Tél. 027/86 32 35
*36-301651

A louer ou
à vendre
à Sion
à l'avenue de France

local
d'environ
24 m2

conviendrait pour bu-
reau ou agence

Ecrire sous
chiffre P 36-26499 à
Publicitas, 1951 Sion

A louer à Aproz
3 km de Sion

confortable
3 pièces

dans immeuble ré-
cent de 9 apparte-
ments

Loyer dès Fr. 390.-

Rens. et visite sans
engagement
Tél. 027/22 66 23
(heures de bureau)
36-702

Famille avec chien
cherche à louer Val-
lais, période Noël

chalet
individuel, 4 cham-
bres et séjour. Accès
voiture dans station
de ski

M^{me} De Coulon
Couchant 18
Lausanne
Tél. 021/24 85 64

Kermesse de l'école des missions UN PLEIN SUCCÈS



Le stand des bibelots et sculptures d'origine des pays où les missionnaires du Saint-Esprit ont des maisons a connu un grand succès auprès des amateurs.

LE BOUVERET. - Le révérend père Praplan, supérieur de l'école des missions des révérends pères du Saint-Esprit et ses confrères doivent être satisfaits de la réussite de la kermesse 1978. Bien sûr la soirée de samedi n'a pas bénéficié d'un temps estival mais la participation des amis de l'institution créait une ambiance fort réjouissante.

Dimanche, ce fut le triomphe quant à l'occupation des jardins de l'école. On était venu du Centre, voire du Haut-Valais, de tout le Chablais valaisan et

vaudois, même de la Riviera lémanique. Les musiciens de «l'Echo de Châtillon» de Massongex, la fanfare des jeunes «La Cécilia» de Chermignon ainsi que l'ensemble des aînés de cette même société, «l'Espérance» de Charat, le groupe folklorique du «Vieux-Vouvry», le chœur mixte «Polyphonia» de Vernayaz (ce dernier a chanté la messe) ont été les éléments moteurs de cette kermesse où nombreuses furent les bonnes volontés du Bouveret venues seconder les pères dans l'organisation et la mise en place de la fête.

EN MARGE D'UN ANNIVERSAIRE RAIFFEISENISTE



Un tiers de l'effectif des membres de la caisse Raiffeisen de Mex est représenté par les membres des comités de direction et de surveillance. De gauche à droite: Raymond Richard, Florentin Gerfaux, Alphonse Gex, Pierre Gex (3 ans au conseil de surveillance puis 47 ans de gérance), Anatole Gex, Joseph-Louis Richard et Eugène Gex.

Photo NF

MEX. - Comme nous l'avons relaté dans notre édition de lundi, les raiffeisenistes mélaïres fêtaient dimanche dernier les cinquante ans de la fondation de leur caisse locale.

En 1927, l'argent était un problème

permanent. Tout le monde se débattait dans des difficultés financières obligeant chacun à compter très parcimonieusement jusqu'au dernier centime. Bien sûr les Mélaïres pouvaient recourir aux banques de Saint-Maurice,

mais cela n'allait pas sans inconvénients ni frais et l'on parlait de procédés pas très catholiques... sur lesquels il est vain de revenir puisqu'il y a prescription, a relevé un orateur, citant un chroniqueur de l'époque.

L'entrée en fonction de la caisse a débuté le 12 janvier 1928 avec un premier prêt de 500 francs pour l'achat d'un immeuble. Le 1^{er} juin 1928 a eu lieu la première révision par le vérificateur de l'union qui constate que la comptabilité est bien tenue, le solde de l'actif concordant avec celui de l'union par 487,60 francs. Le 31 décembre 1928 à 19 heures, le comité de direction prend connaissance des résultats du premier exercice: roulement: 27 000 francs, 63 opérations, bénéfice net: 9,95 francs...

Cinquante ans se sont écoulés. Fin 1977 le bilan atteint 1 845 968 francs, c'est la preuve que les Mélaïres font confiance à leur Caisse Raiffeisen.

Deux «salons» simultanés à Lausanne

LAUSANNE (ATS). - Le Salon des vacances et Kid 79 se tiendront simultanément du 24 mars au 1^{er} avril prochains, au palais de Beaulieu, à Lausanne, selon une décision prise d'un commun accord entre les comités d'organisation et de direction des deux manifestations. Chacun des «salons» garde cependant son caractère propre.

Vionnaz a dit adieu aux sœurs de Saint-Joseph de Champagnole



VIONNAZ. - Toute la population du village a participé à l'office divin de dimanche dernier où la paroisse disait un adieu définitif aux sœurs de Saint-Joseph de Champagnole qui quittent définitivement l'enseignement à Vionnaz après 128 ans d'apostolat dans ce village.

Une agape a réuni les membres des autorités civiles et religieuses précédée par un apéritif pris dans les jardins de la cure où nous avons pris cette photo avec, de gauche à droite: M. André Rey (président de Vionnaz), sœur Marie-Régina Bressoud, sœur Marie-Yvonne Vannay, M. Céleste Launaz (ancien président de Vionnaz), sœur Marie-Clotilde Bellon, rde mère Fernande-Marie Thurre (supérieure générale de la congrégation à Champagnole qui fut 16 ans institutrice à Troistorrents), le rd curé Dubosson, sœurs Marie-Julia Donnet et Marie-Nelly Mariétan.

A Aoste: brillante réussite des 3^{es} «Jeux du Triangle de l'Amitié»

AOSTE. - Quelques milliers de personnes ont suivi dans une ambiance toute latine les péripéties des 3^{es} jeux du Triangle de l'Amitié qui se sont déroulés dimanche à Aoste sur la place Emile-Chanoux. Y participaient, bien sûr, les équipes d'Aoste, de Chamonix et de Martigny.

Les Valdôtains, responsables de la journée, avaient bien fait les choses en invitant notamment comme juges-arbitres les deux vedettes que sont maintenant Genaro Olivieri et Guido Pancaldi, connus pour leur participation aux émissions télévisées que sont «Jeux sans frontière» ou encore «Interneige». Nul hasard donc si le public put assister à huit jeux attractifs et folkloriques, allant de la course valdotaine à la... récolte des patates en passant par six autres séries où l'adresse le disputait à l'agilité et à l'humour.

Martigny sur le fil!

L'équipe de Martigny composé de Françoise Cretton, Dominique Bruchez, Sophie Keller, Brigitte Bourgeois, Christian Bergerand, Roland Vaucher, Gérard Curchod, Alain Abbet, Philippe Schaer, Claude Borle et Georgy Lattion a réussi un exploit en tenant en échec l'équipe de Chamonix et en s'assurant ainsi une 2^e place ex aequo! Quant aux Valdôtains, comme dit l'adage... «Charbonnier est maître chez soi!»

Sympathique partie officielle

La délégation valdotaine était conduite par le conseiller communal Torrienne, celle de Chamonix par l'adjoint au maire M. Gaillard alors que Martigny avait confié sa direction au président d'honneur de l'ORTM, membre fondateur du Triangle de

l'Amitié, M^r Victor Dupuis, entouré pour la circonstance de MM. Joseph Gros et Georges Saudan respectivement président et directeur de l'ORTM.

Comment concevoir une manifestation du Triangle de l'Amitié à Aoste sans rencontrer parmi les principaux organisateurs le toujours jeune Albert Diemoz. Ce fut lui

qui récompensa les vainqueurs et les participants, après avoir souligné toute l'importance de l'activité du Triangle. L'humour ne manqua point lors de cette partie officielle puisque M. Gros qualifia M. Diemoz de «parent avec le pape et le Bon Dieu» alors même que Genaro Olivieri avouait, en 20 ans de carrière en qualité d'arbitre de

hockey sur glace et 14 ans d'animation de «Jeux sans frontière» n'avoir jamais eu le plaisir de diriger une fanfare, comme il le fit le matin lors de la cérémonie officielle d'ouverture des jeux! Comme on peut le constater, les 3^{es} jeux du Triangle furent vraiment ceux de l'amitié.

SET



L'équipe de Martigny entourée, à gauche par MM. Gaillard et M^r Dupuis ainsi que, à genoux, M. Diemoz et à droite par MM. Gros et Saudan. Au centre les arbitres internationaux Genaro Olivieri et Guido Pancaldi.

Photo NF

Classe de 6^e année primaire

Programme valaisan
Adresse: Institut La Pelouse, 1880 Bex.
Direction: sœurs de Saint-Maurice.
Tél. 025/5 25 95
Notre but est d'aider les élèves ayant des difficultés à suivre le programme obligatoire.
- Internat pour la semaine de classe
- Entrée le 10 septembre 1978
Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.
36-3825



CarAVan Extra, **Fr. 12'450.-** (au lieu de Fr. 12'950.-)

Y compris: • Lave-glace électrique avec essuie-glace intermittents • Signal d'alarme acoustique pour phares • Rétroviseur extérieur réglable de l'intérieur • Jantes sport à quatre rayons avec pneus à ceinture d'acier • Volant sport rembourré à quatre rayons • Baguettes latérales revêtues de caoutchouc • Lave et essuie-glace sur la lunette arrière

City Extra, **Fr. 11'175.-** (au lieu de Fr. 11'675.-)

L'équipement supplémentaire de la City Extra et de la Kadett Extra à 4 portes:
 • Lave/essuie-phares • Signal d'alarme acoustique pour phares
 • Rétroviseur extérieur réglable de l'intérieur • Jantes sport à quatre rayons avec pneus à ceinture d'acier • Volant sport rembourré à quatre rayons • Baguettes latérales revêtues de caoutchouc

Kadett Extra 4 portes, **Fr. 12'120.-** (au lieu de Fr. 12'620.-)

Maintenant:

Kadett EXTRA

Un équipement Extra. Un prix Extra.

Opel Kadett. La reine des compactes.



Sur tous les modèles: le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel: 1 année sans limitation de kilomètres. Sur demande: la boîte automatique GM. Crédit ou leasing et assurances réparations auprès de la GMAC Suisse SA.

McCann

Aigle Garage des Mosses; Martigny J.-J. Casanova; Sion Garage de l'Ouest

et les distributeurs locaux à: Ardon Garage du Moulin; Bex Garage J.-J. Chérix; Chesières Garage d'Orsay SA; Chippis Garage de Chippis; Fully Garage Carron; Leysin Garage Gassmann; St-Maurice Pierre Addiks; Veyras-sur-Sierre Autoval SA; Villeneuve Garage du Simplon.

Office des faillites de Sierre

Vente immobilière après faillite

Faillite: Société immobilière Tzablob Vercorin SA, commune de Chalais.

L'office des faillites de Sierre vendra aux enchères publiques, au plus offrant, le 18 juillet 1978, à 16 heures, au buffet de la gare de Sierre, salle du premier étage, les immeubles suivants sis à Vercorin, commune de Chalais, savoir:

- fol. 5, N° 928, les Tsables, MF, pâturage de 14 151 m2 et bois de 1528 m2;
- fol. 5, N° 847, les Tsables, MF, pâturage de 6201 m2 et bois de 2304 m2;
- fol. 5, N° 858, les Tsables, MF, pâturage de 7587 m2;
- fol. 5, N° 852, les Tsables, MF, pâturage de 12 252 m2
- fol. 5, N° 849, les Tsables, MF bois de 3835 m2 et pâturage 9780 m2;
- art. du 2103, fol. 3, N° du 77, Tzablob, MF, forêt (est) de 24373 m2;
- art. 2078, fol. 1, N° 6, Décertet, MF, forêt de 2065 m2;
- art. 1989 ter, fol. 2, N° 103, Tzablob, MF, pré de 12 759 m2;
- art. du 1934, fol. 3, N° du 59, Tzablob, MF, forêt de 10 000 m2;
- fol. 5, N° 865, les Tsables, MF, pâturage de 11 457 m2 et bois de 3736 m2;
- fol. 5, N° 896, Forêt-du-Ban, MF, pâturage de 920 m2 et bois de 9815 m2.

Estimation de l'office des faillites: Fr. 335 241.-

Les conditions de vente sont déposées à l'office des faillites de Sierre.

D'un coup d'aile... à 50 minutes. Soleil - mer - plage



Vacances balnéaires à la Côte d'Azur
 Cannes - Nice - Cap Ferrat - Antibes/Juan-les-Pins

dès **Fr. 390.-**
 1 semaine
 2 semaines dès Fr. 495.-
 Weekend (3 nuits) dès Fr. 295.-

Vols hebdomadaires par avion de ligne AIR FRANCE.

Des vacances à portée de tous, pour tous les goûts - pour tous les budgets, dans une des plus belles régions de la Méditerranée, avec ses hôtels réputés, sa gastronomie, son choix de distractions, son arrière-pays d'une beauté sauvage, riche en trésors artistiques...



... la Côte d'Azur vous attend!

Renseignements et programmes auprès de

votre agence de voyages

ou à **VOYAGES DANZAS** (Organisateur technique)

5, rue du Mont-Blanc - 35, rue du Rhône, 52, route des Acacias - 4, route des Morillons(BIT) - Genève
 Tél. 32 07 17

Urgent A vendre

Ford Transit

Tél. 025/4 23 80

Lancia 1800

1973, 65 000 km 4 portes + radio Expertisée

Prix intéressant Facilités

Garage du Mont-Pèlerin SA, Vevay
 Avenue Général-Guisan 52
 Tél. 021/52 88 52

A vendre

chambre à coucher complète

état de neuf

Fr. 1000.-

Tél. 027/23 20 81 (heures des repas)
 36-301652

Citroën CX 2002

1975

DS 21 inj.

Break GS

1973

GS 1220

1973

Dyane 1975

Break Ami 8

1973

Renault 5

1973

Lancia Fulvia

1600 1975

Simca 1100 S

1974

Mini 1000 1974

Ford Mustang V8

1967

Alfa 1300 TI

1969

Fourgon H Citroën

1973

Toutes ces voitures sont vendues expertisées
 Facilités de paiement Pour tous rens.
 Vendeur: **A. Christin**
 Tél. 025/3 79 15
 privé heures repas et soir

A vendre du stock importation directe



qualité alimentaire
 ① 60 à 210 l
 dès 34.- + Icha
 ② 20 à 210 l
 dès 13.- + Icha

Réduction des 10 pièces
 Prix départ Orbe

ORBATEC SA
 Tél. 024/41 29 55

Ford Taunus 1600

brune mét., 1972

GARAGE DES ALPES

La Tour-de-Peilz
 021 / 54 33 91 / 92

Toyota Celica

ST rouge, 1972

GARAGE DES ALPES

La Tour-de-Peilz
 021 / 54 33 91 / 92

Opel Manta

beige, 1971

GARAGE DES ALPES

La Tour-de-Peilz
 021 / 54 33 91 / 92

Botteuses d'occasion

modèle montagne

Max Roh
 Machines agricoles
 Pont-de-la-Morge
 Tél. 027/36 10 90
 36-5634

BMW 320

verte, 1976

GARAGE DES ALPES

La Tour-de-Peilz
 021 / 54 33 91 / 92

Avis important à nos abonnés

Les ordres de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit. Ils doivent être en notre possession **5 jours ouvrables à l'avance.**

Les expéditions par avion doivent être spécialement demandées. Sans indication, les envois sont effectués par courrier normal.

Les frais de port supplémentaires pour l'étranger sont facturés à nos abonnés dès leur retour en Suisse. Pour les changements internes les tarifs sont les suivants :

changement d'adresse définitif **Fr. 1.50**
 changement d'adresse avec date de retour **Fr. 2.-**

Le montant de ces frais peut être envoyé en timbres-poste ou versé sur notre compte de chèques postaux 19-274.

Afin d'éviter tout retard dans la distribution, nous vous prions d'utiliser le coupon de changement d'adresse ci-dessous. Il comprend l'ancienne et la nouvelle adresse ainsi que la durée du changement. Ces informations nous sont absolument nécessaires. Veuillez écrire en lettres majuscules.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Adresse habituelle
 Nom/prénom _____
 Rue et No _____
 No postal et localité _____
 Pays _____
 Lieu ou provenance étrangère _____

Veillez expédier le « Nouvelliste » à l'adresse suivante :
 changement définitif
 changement temporaire (les dates de départ et de retour sont obligatoires)
 (mettre une X dans la case désirée)

Nom, prénom ou raison sociale, filiation _____
 α|0|3 _____
 Profession _____
 α|0|4 _____
 Nom de la rue _____ N° rue _____
 α|0|5 _____ α|0|7 _____
 N° postal _____ Ncm de la localité _____
 α|0|9 _____
 Pays ou province étrangère _____
 Pour adresse à l'étranger α|1|2 _____

Changement valable					
du			au		
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année

Date _____

Pour toutes vos annonces **21 21 11**

Chez nous on n'a pas peur d'emprunter de l'argent

... parce que chez Procrédit, les affaires d'argent gardent toujours un caractère humain. Nous comprenons les problèmes de nos clients. Bref, entre nos clients et nous règne un climat de confiance.

Et puis, Procrédit donne une garantie écrite de discrétion totale.

Si vous avez besoin d'argent, venez à Procrédit.

Une seule adresse:

Banque Procrédit
 1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
 Tél. 037 - 811131

également à: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire **Fr.** _____
 Nom _____ Prénom _____
 Rue _____ No. _____
 NP/Lieu _____
 990.000 prêts versés à ce jour **F**

COMPTOIR DE MARTIGNY PLUS DE 400 STANDS!

Exposants, n'écrivez plus au secrétariat permanent du 19^e Comptoir de Martigny sauf... si vous désirez être placé sur une liste d'attente malheureusement déjà fournie! En effet la 19^e édition du Comptoir connaît déjà le succès puisque toutes les places disponibles, intérieures et extérieures, sont repoussées, représentant un peu plus de 400 stands.

Quant aux heureux locataires qui occuperont le CERM du 29 septembre au 8 octobre prochain, plusieurs mesures nouvelles ont été prises à leur intention, comme par exemple une entrée permanente côté camping surveillée par un sécurité et leur évitant de « faire le tour par l'entrée principale ».

Fully: le futur stade en construction

FULLY. - Depuis le 20 juin dernier, les travaux d'aménagement du futur stade de Charnot sont en cours. Dans une première phase, on procède aux travaux de nivellement qui seront suivis des travaux de drainage et, bien sûr, de la mise en place de la pelouse.

Les travaux devraient être terminés, comme nous l'a déclaré le président Clovis Roduit pour la fin septembre alors même qu'il faudra attendre, au plus tôt, le printemps prochain pour pouvoir pratiquer le

football sur la nouvelle pelouse. Pendant ce temps, l'équipe sportive du président

Pasquali, entourée d'une équipe de spécialistes remet en état le terrain actuel. On a travaillé toute la journée de samedi à boucher et combler les trous, refaire les pelouses devant les buts et hier on procédait à divers travaux touchant directement la structure de la pelouse.



Roger Roduit qui se charge bénévolement de l'entretien du stade actuel, avec Laurent Granges en action sur la tondeuse à gazon, alors qu'une autre machine étend l'engrais nécessaire à la « survie » du terrain actuel pour la saison à venir.

Du bord du lac à Saint-Maurice

Chez les agriculteurs du district de Monthey



(De gauche à droite) : Robert Coppex, Edmond Berthoud, Roland Max, Michel Demont, Henri Gillioz et Louis Veuthey.

TORGON. - Les membres de la société d'apiculture du district de Monthey se sont retrouvés dimanche à Plan-de-Croix, au-dessus de Torgon pour leur assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Roland Max.

Le rapport de gestion fait remarquer que l'année apicole 1977 sera rapidement oubliée, étant donné ses mauvais résultats. Pour la première fois, la société avait organisé une fête familiale avec un lot à Vionnaz qui fut un succès.

MM. Berthoud et Coppex, inspecteurs des ruchers, ont fait des rapports sur l'état sanitaire des ruchers du district de Monthey où aucune maladie grave n'a été enregistrée durant l'exercice 1977.

A la suite des démissions du président Roland Max et du secrétaire Daniel Hauswirth, le nouveau comité est composé ainsi : président : Robert Coppex ; vice-président :

Edmond Berthoud ; secrétaire-caissier : Louis Veuthey ; membres : Michel Demont, Henri Gillioz.

Cette assemblée terminée, les participants se retrouvèrent pour une raclette familiale fort réussie.

RÉCOMPENSE POUR DE JEUNES MUSICIENS Une visite à l'OSR

MONTHEY. - Nous recevons d'un groupe d'élèves de l'école de musique de Monthey les quelques lignes que nous publions ci-dessous.

« L'école de musique communale de Monthey que préside avec une rare distinction M. Guy Favre, invitait mercredi dernier les élèves de troisième année pour les récompenser des efforts fournis durant la dernière saison 1977-1978.

C'est le cœur rempli de joie que nous quittons en car le chef-lieu. Nous étions 25 participants pour cette sortie qui nous intéressait au plus haut degré : il s'agissait d'assister à une répétition de l'orchestre de La Suisse romande, doublée d'une visite au studio de la TV romande à Genève.

Il est 9 h. 30 précises lorsque le talentueux chef d'orchestre Sawalisch monte au pupitre et, durant 40 minutes sans interruption, dirige le concerto en la mineur pour violoncelle et orchestre de Camille Saint-Saëns. Le soliste était Thomas Demenga.

Nous avons été frappés de constater que ce merveilleux virtuose s'exécutait sans partition et que, pour un Bernois... il jouait rudement vite. Durant ces minutes bien trop courtes passées à l'audition ce merveilleux ensemble, nous avons observé une chose que nous ne sommes pas prêts d'oublier : la discipline des exécutants. Personne ne blague, par un seul geste du chef est inutile car

les yeux sont rivés sur lui. Quel exemple!

La visite des studios nous a permis de nous rendre compte de la vaste organisation de cette maison. Sous la conduite de M. Emery, technicien, toutes les explications nous ont été fournies sur les innombrables appareils que contiennent ces locaux. Nous sommes restés en extase de voir comment se montent les films couleurs. Ensuite, nous avons assisté à une démonstration d'enregistrement. C'est notre ami Marc Sneider qui fonctionna comme journaliste. Notre joie était à son comble lorsque, quelques instants plus tard, nous avions le bonheur de l'entendre s'exprimer sur les ondes de Sottens.

Nous avons quitté Genève enchantés de ce que nous avions vu et entendu pour visiter ensuite le zoo de « la Garenne » à proximité du village de Le Vaud, un parc superbe avec plus de 250 animaux qui méritait la visite de tous les Montheyens.

Un grand merci à MM. Louis Bertona, André Pichard (professeurs) et à Pierre-André Fracheboud (secrétaire) de l'école de musique pour cette journée qui sera inoubliable. »

Des élèves reconnaissants

Chemin de fer Bex-Villars-Bretaye et Forces motrices de l'Avançon

BEX (ATS). - La société des Forces motrices de l'Avançon et du chemin de fer Bex-Villars-Bretaye a fait en 1977 un bénéfice net de 274 000 francs (552 000 francs en 1976) et a distribué un dividende de 15 francs par action de première classe et de 7,50 francs par action de seconde classe (18 et 9 francs l'année précédente). Ces résultats ne donnent pas une image exacte du développement de la société, qui a enregistré l'an passé une production d'électricité record à l'usine de Sublin (29,5 millions de kwh, contre 23,5 millions en 1976) et un trafic de voyageurs aussi en augmentation (943 000 contre 930 000). Une partie des recettes a été consacrée à d'importants investissements.

Les travaux de rénovation du chemin de fer prévus par la convention de 1973, pour un montant de 15 580 000 francs, seront terminés en 1980. 1977 a vu la mise en circulation de deux nouvelles rames de 300 voyageurs chacune. Une nouvelle étape de travaux a en outre commencé avec la reconstruction du pont de la Barbolesuz.

Abbaye de Saint-Maurice Nominations ecclésiastiques

Mgr Henri Salina, abbé de Saint-Maurice a nommé :

- le chanoine Ignace Farine (actuellement à Leysin) curé de Salvan ;
- le chanoine Léon Imesch (actuellement à Salvan) sera affecté à un ministère régional auprès de la Vie montante.

L'abbé de Saint-Maurice a d'autre part nommé :

- le chanoine Charles Neuhaus (actuellement vicaire) recteur-curé de Leysin ;
- le chanoine Maurice Schubiger (actuellement à Sierre) auxiliaire à Leysin.

Mgr l'évêque de Sion, a accordé l'institution canonique aux chanoines Charles Neuhaus et Maurice Schubiger.

Chancellerie de l'abbaye de Saint-Maurice

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

LE NON DU P.D.C. MONTHEYSAN

La récente session du Grand Conseil à peine terminée, les remarques sur le fameux vote de la proportionnelle vont bon train.

Dans le district de Monthey notamment, de vénérables censeurs veulent montrer du doigt les six députés PDC qui ont manifesté leur confiance dans l'actuel système d'élection au Conseil d'Etat. Il est encore bien tôt pour chercher à se justifier à tout prix alors que nous allons au-devant de deux bonnes années de réflexion à ce sujet qui permettront d'y voir plus clair...

Il faut cependant ramener le problème à sa place. Il n'y a pas à donner à ce vote historique - l'alliance d'une des fractions du bloc PDC avec les minoritaires est effectivement chargée de signification - des résonances dramatiques. Le PDC est une composition de gens et d'intérêts suffisamment divers pour avoir en son sein beaucoup d'éléments se posant des questions sur la nature d'un mode d'élection. Que presque tous soient d'avis qu'il faut changer quelque chose à la situation actuelle (et spécialement nous les jeunes), le récent débat-forum du parti tenu à Massongex l'a clairement indiqué.

Il s'est trouvé 18 députés (dont 16 du Haut-Valais) à miser pour cela sur la proportionnelle. Qu'il y en ait 62 à s'y opposer n'est pas une simple affaire partisane comme on veut bien le dire. Pour la grande partie de ceux-là, l'espoir d'un changement passe par d'autres voies. A première vue, la proportionnelle est séduisante par ses atours de justice et de choix démocratique. Mais les députés montheyens ont la conviction qu'elle recèle de graves dangers, du moins à long terme. Ce n'est pas un hasard si deux

cantons suisses seulement (Zoug et Tessin qui sont des cas très particuliers) ont adopté ce système qui met au-dessus de tout l'intérêt des régions et des partis au détriment de l'indispensable cohésion gouvernementale. Certes, le Valais est aussi un cas particulier avec une majorité PDC à 60%, mais qu'il nous soit permis d'espérer que cette quantité réponde aussi à une certaine qualité. Il appartient du moins à ses membres de s'interroger et de travailler dans ce sens. Comme il appartient aux membres des autres partis de nous chercher des faiblesses ou de se réjouir d'un changement, fût-il une émanation même du PDC. Mais qu'ils fassent attention à ne pas trop se charger des attributs de l'intelligence! Il y a là des monopoles qui pourraient s'avérer lourds à porter par la suite...

Georges Mariétan
député suppléant



Chaque jour

38 122* familles dont 88,5% par abonnement régulier soit plus de 95 000* lecteurs

vivent à l'heure valaisanne. au rythme d'une actualité intense, illustrée en couleurs

* Chiffres officiellement contrôlés par la REMP

CLIC-CLAC; DÉTENTE...

Nous voici donc en plines « grandes vacances ». Sous ce titre « Clic-Clac Détente » sorti tout droit de notre objectif, vous trouverez chaque jour une « photo-légende » consacrée à la période estivale.

Premier sujet ce matin avec une initiative intelligente : l'ouverture des cours d'été de Martigny. Sous la direction de M. Cyrille Frossard aidé de M^{lles} Fabiola Abbet et Anne Chardonnens et par MM. Alexandre May, Patrice Bovier, Yves Beaupin et Jean-Luc Moulin, 74 gosses de la région ont choisi de meubler la première partie de leurs vacances de

manière studieuse. C'est ainsi que 47 enfants des écoles primaires effectuent le matin une heure de français, une heure de mathématique et une heure de natation. Sept enfants qui se préparent eux à rentrer ou sont déjà au cycle d'orientation ont pu choisir entre un cours de français, un cours de maths ou un cours d'allemand. Vingt enfin se sont consacrés uniquement au cours sportif de natation. Les cours se prolongeront jusqu'au 21 juillet prochain et la deuxième édition partira du 31 juillet pour se prolonger jusqu'au 20 août. Voilà une manière judicieuse de concilier loisirs, vacances et études!



M. Cyrille Frossard renseignant une maman à l'entrée du cours sportif.

EN SOUVENIR DE PIERRE LUISIER

Une sentence dit que le destin frappe toujours à l'aveuglette. Ce fut bien le cas dimanche après-midi lors de l'accident survenu à l'entrée de Monthey, aux Ilettes, à M. Pierre Luisier.

Pour nous tous, ses camarades de travail, ce fut une atroce nouvelle. Pierre, par sa gentillesse, son caractère gai et sa conscience professionnelle était aimé de tous. Rarement on pouvait rencontrer quelqu'un d'aussi dévoué et heureux de rendre service.

Originaire de Bagnes, il est né le 25 juillet 1920, à Bois d'Amont, département du Jura, et ce fut dans cette prolongation de la vallée de Joux, direction Saint-Cergues, qu'il vécut son enfance et sa jeunesse. Entré dans notre entreprise le 12 mai 1943, à 23 ans, lorsque nous étions encore en ville, par son

assiduité et ses connaissances professionnelles il devint chef d'équipe de scierie et instructeur sur ruban à grumes pour les apprentis scieurs-machinistes. Pierre était notre homme de confiance s'occupant des services de sécurité anti-feu, anti-gel en hiver, remplaçant le surveillant concierge de l'entreprise lors de ses absences.

Lui dont tout l'être exprimait la joie de vivre, nous ne le reverrons plus avec son beau sourire, une partie du soleil s'est cachée pour nous et nous sommes tous terriblement peiné.

Nous sommes de cœur avec les siens, son épouse, son fils et sa famille auxquels nous présentons toute notre sympathie, et avec tous ceux qui l'ont aimé et apprécié.

C. Bompard

**OFFRES ET
DEMANDES D'EMPLOIS**

Il n'est jamais trop tard...

de penser à l'avancement. La demande de la part de notre clientèle s'est bien augmentée et nous cherchons un

représentant

(activité précédente peu importante) pour se joindre à notre organisation de vente efficace.

Nous demandons:
• assiduité et engagement total

Nous offrons:
• position de vie assurée
• assistance de vente continue
• fixe, frais et commissions
• prestations sociales modernes

Les candidats suisses et étrangers avec permis C sont priés de retourner le coupon sous chiffre OFA 14'834 Rb Orell Füssli Annonces, case postale 5401 Baden

Nom: Prénom:

Rue:

Localité:

Ecole d'altitude, 1922 Salvan engage

**une éducatrice
et
un éducateur**

formé(e) ou en formation

Faire offres avec curriculum vitae à la direction
36-26707

Avec votre téléphone, à votre domicile

Faites partie de notre équipe de vente

Nous demandons:
fort vendeur(euse)

Bonne élocution en français.
Possibilité de faire des livraisons.

Nous offrons:
- bonne commission
- frais pour téléphone
- frais pour livraison

Pour un rendez-vous, téléphonez au 025/4 44 19



**Insecticide
OPTIMUM
la protection
efficace contre
les insectes**

pour vaporisation directe
pour vaporisation des locaux
pour utilisation préventive

MIGROS

Action immédiate et protection de longue durée!



Nouvelle qualité!
Bombe de 350g seulement **3.50** (100g l-)

- * avec gaz propulseur neutre pour l'environnement
- * protection de longue durée
- * n'est pas soumis à la législation sur les toxiques
- * action immédiate
- * agit aussi bien contre les insectes volants que non volants
- * pratique à la maison, en plein air, en camping, etc.
- * indispensable pour les vacances
- * odeur très agréable



**HOTEL
RELAIS
WALKER**
3983 Mörel

**1 cuisinier
fille de restauration
secrétaire d'hôtel**

Nous nous réjouissons de votre téléphone
Famille W. Walker-Rauber
Tél. 028/27 24 45
36-12555

Café de l'Industrie, Chippis
(à côté de l'usine), cherche pour le 1^{er} septembre

sommelière
(débutante acceptée). Congé: le dimanche et le lundi jusqu'à midi
Possibilité d'apprendre l'allemand
Fam. Léo Oggier, tél. 027/55 35 67
36-26746

Entreprise à **Crans-Montana** cherche

chauffeur camion

permis poids lourds
Ecrire sous chiffre P 36-26560 à Publicitas, 1951 Sion

Homme parlant français-allemand cherche

travail
pour juillet jusqu'à octobre 78 dans culture de fruits, légumes ou vigne
Faire offre sous ch. P 460187-07 à Publicitas SA, 3900 Brigue *

Entreprise valaisanne d'agencements d'intérieurs, meubles cherche

ébéniste
maîtrise fédérale, à titre de collaborateur intéressé ou associé. Possibilité reprise. Entrée tout de suite ou à convenir. S'adresser sous ch. P 36-900461 à Publicitas, 1951 Sion

Etudiant, 15 ans cherche

travail
pour juillet et jusqu'au 15 août

Tél. 026/2 45 50 (heures des repas)
36-26749

Je cherche pour **NENDAZ**

menuisier

Tél. 027/88 24 21
36-26745

Recherchons pour nos bureaux de Sion

**téléphoniste -
secrétaire expérimentée**

Connaissance de l'allemand souhaitée. Entrée immédiate ou à convenir

Ecrire avec curriculum vitae, sous chiffre P 36-900459 à Publicitas, 1951 Sion

**Peintres
ouvriers qualifiés**

travail assuré
Logement à disposition

Tél. 022/61 49 18
Pelichet et Tachet
1260 Nyon

**Citroën
DS Spécial**

1973
Impeccable
Expertisée

Garage du Mont-Pèlerin SA, Vevey
Avenue Général-Guisan 52
Tél. 021/52 88 52

**Citroën CX
2400 Pallas**

Modèle 1977
20 000 km
Très belle voiture
Expertisée
Echange, facilités

Garage du Mont-Pèlerin SA, Vevey
Avenue Général-Guisan 52
Tél. 021/52 88 52

Je cherche à louer à **Sion**, ou environs

local

évent. garage, comme entrepôt, accès voiture

Tél. 027/83 16 65
36-26743

MARTIGNY
Quartier des Epeney à vendre pour cause de départ

**appartement
4 1/2 pièces**

Tout confort avec garage chauffé
Hypothèque à disposition

Tél. 026/2 60 39
*36-400633

Important commerce de fruits et légumes du Valais, dans les environs de Martigny, cherche

une secrétaire

Nous offrons:
- une place stable
- un travail agréable
- une ambiance jeune et dynamique
- des prestations sociales d'une grande entreprise

Nous demandons:
- une parfaite sténo-dactylo
- si possible connaissance de l'allemand

Ecrire sous chiffre P 36-900457 à Publicitas, 1951 Sion

On demande pour ménage de deux personnes à **Sion**

une personne sachant cuisiner

(de 9 à 12 h.), (sauf le samedi et le dimanche, mois de juillet et d'août: Mayens-de-Sion)
Tél. 027/22 18 54 pour rendez-vous dès 18 heures
36-26651

L'hôpital de Montreux cherche

2 assistants(es)

techniques en radiologie
Entrée dès que possible

Les offres avec documents usuels sont à adresser à la direction de l'hôpital de et à 1820 Montreux

**Relais du Vignoble
Hôtel de la Gare**
Fam. A. Darbellay, 1906 Charrat
Tél. 026/5 36 98

cherche

sommelière

Entrée fin juillet
36-90337

**Chaque
jour**

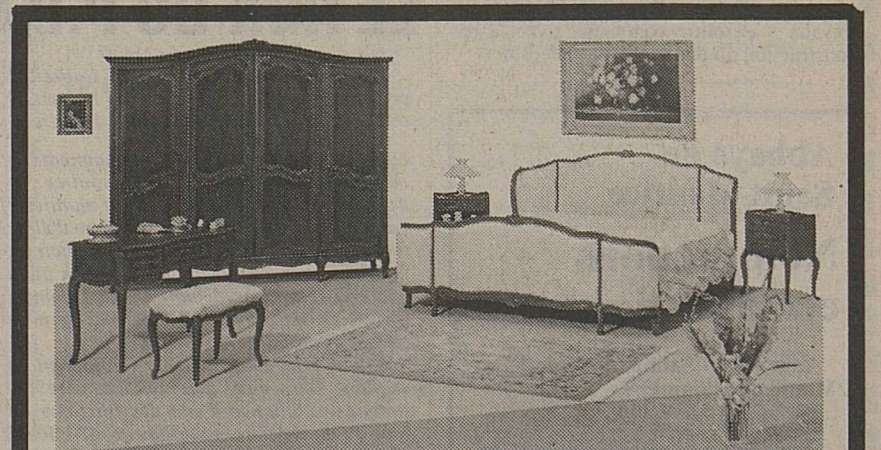
avec un tirage contrôlé
de **38 122 ex.**
soit plus de 95 000 lecteurs



est distribué à près de

70%

des ménages
du Valais romand



Cette splendide

CHAMBRE A COUCHER LS XV

en noyer, richement sculptée à la main, d'une fabrication et d'une finition artisanales, donnera à votre intérieur, grâce à ses lignes harmonieuses et du plus pur style Louis XV, une classe et une beauté qui embelliront chaque jour de votre vie. De plus, de par notre propre fabrication, son prix sera pour vous une agréable surprise

Attention: notre exposition se trouve dans une villa sans vitrine, vous y trouverez un grand choix de salons, salles à manger, chambres à coucher et parois-éléments

Ouverture: tous les jours sauf dimanche, le samedi sans interruption.



GOBET
Meubles de style S. A.
1630 BULLE
Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement

Nom et prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____
Je m'intéresse à _____

CONCEPTION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION DE SION

UNE PRISE DE CONSCIENCE RÉGIONALE

SION. - L'Association de la région de Sion (ARS), constituée en 1975, a connu un départ assez laborieux, puis dès le début de 1977, elle s'est mise résolument à la tâche. Le comité de direction présidé par M. Henri Roh, préfet du district de Conthey, et les membres des commissions et des sous-commissions de travail ont réalisé un travail conséquent. Tout dernièrement le troisième document de travail intermédiaire a été distribué aux représentants des communes affiliées des districts de Sion-Hérens-Conthey. Hier, en fin de matinée, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, le document a été remis aux représentants de la presse.

M. Henri Roh était accompagné de MM. Géo Bétrisey de la direction de l'étude et de l'économie et Bernard Attinger, responsable de l'aménagement du territoire.

Pourquoi une conception de développement économique régional?

- Toute la politique fédérale en matière de développement économique dans les régions de montagne vise à maintenir la population de montagne et à empêcher le vieillissement de ses structures par une amélioration des conditions de vie. Il s'agit, d'une part, de renforcer les structures économiques par un accroissement des revenus et, d'autre part, d'améliorer l'attractivité de l'habitat des équipements collectifs, et des conditions de logement.
- La loi fédérale sur l'aide en matière d'investissement dans les régions de montagne prévoit des crédits d'investissements à la condition que les projets présentés s'inscrivent dans une conception de développement régionale acceptée.
- Finalement la conception de développement doit être le résultat d'une prise de conscience régionale. Elle constitue une déclaration d'intention sans imposer l'obligation de réaliser le programme prévu.

Comment se présente ce document de travail?

Un premier rapport intitulé *Hypothèses de développement* a été soumis à l'approbation du comité de direction au mois d'avril 1977. Après discussion, moyennant corrections et compléments, il donna naissance à un deuxième rapport qui fut discuté dans

le cadre des séances des sept sous-commissions de travail.

Aujourd'hui, c'est un document de travail provisoire de quelque 300 pages qui est présenté aux membres des commissions et sous-commissions. Ce document présente déjà une certaine stratégie de développement, une certaine vision du devenir de la région. Le grand avantage de ces différentes démarches est de rendre possible la participation des représentants de chaque région concernée, et d'assurer ainsi une concrétisation progressive de l'idée régionale.

Objectifs recherchés

La conception de développement économique régional vise à atteindre quelques objectifs fondamentaux: objectifs démographiques, objectifs en matière de bien-être, objectifs concernant l'attractivité de l'habitat.

En présentant ce document intermédiaire, le groupe d'étude veut ouvrir la voie à une confrontation d'idées encore plus large. Les discussions et les débats qui suivront devront favoriser le processus de démocratisation et de diffusion de l'idée régionale, sans quoi tout effort, dans ce sens, demeure au stade des vœux pieux et d'un exercice de style.

Moyens pour atteindre les objectifs

Toutes les communes de la région doivent pouvoir tirer profit directement ou in-

directement du développement recherché.

Dans cette intention les responsables de l'étude proposent le renforcement ou la création de sous-centres qui puissent catalyser et dynamiser le développement de chaque sous-région en tenant compte de leurs propres caractéristiques. On a proposé certaines solutions mais le choix et la forme de ces sous-régions sont des questions qui restent encore ouvertes.

Il est souhaitable, par exemple, de faire coexister, dans un cadre régional ou sous-régional, des activités à effet décentralisateur avec d'autres à caractère plus polarisant. Ainsi, le tourisme est une branche économique qui se développe là où se situent, les champs de skis, les aires de détente et les possibilités de loisirs. La grosse industrie requiert une localisation plus centralisée en fonction de sa promotion, du marché du travail, de la présence de multiples services. Les services moins spécialisés, l'artisanat, la petite industrie peuvent s'implanter plus facilement dans les villages-centres des vallées ou dans les communes urbaines et périphériques.

Collaboration interrégionale Sion - Sierre

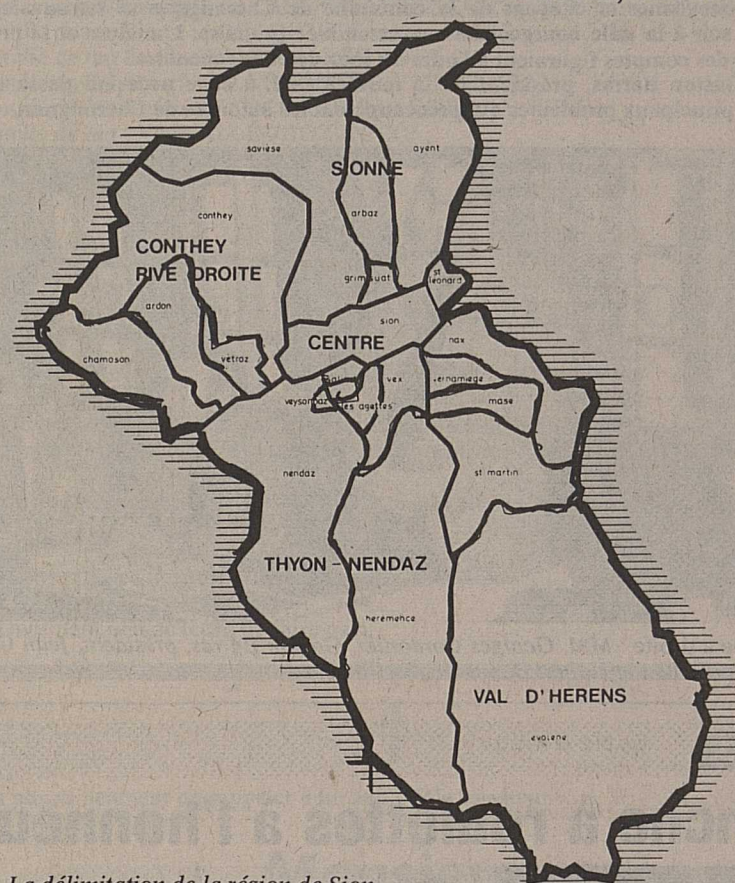
Une étroite collaboration doit s'instaurer entre les deux centres régionaux Sion et Sierre ainsi qu'entre les communes limitrophes pour la solution de leurs problèmes communs.

Un premier succès

Les études entreprises jusqu'à ce jour au sujet du concept de développement de la région de Sion constituent un premier succès. Sur la lancée actuelle on peut effectivement caresser de grands espoirs. Plus le temps avance, plus les données de l'étude seront précises, plus les responsables des communes pourront intervenir dans cet esprit du concept de développement économique de la région, en définitive de leur propre commune en collaboration avec d'autres communes.

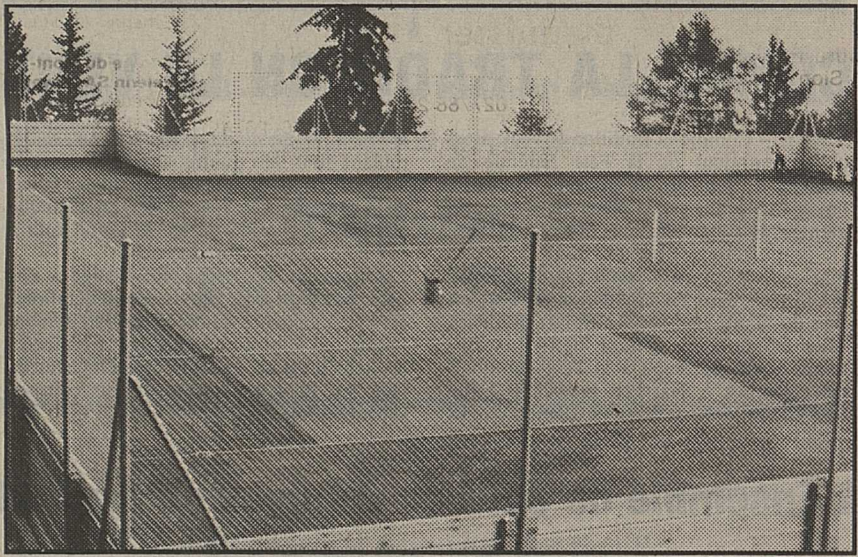


CONCEPT GLOBAL, AVRIL 1978



La délimitation de la région de Sion.

LES COLLONS: DEUX COURTS DE TENNIS



Une vue des deux nouveaux courts.

LES COLLONS. - La station des Collons, bien équipée en installations de remontées mécaniques pour la saison d'hiver, dispose maintenant de deux courts de tennis. Les hôtes auront ainsi l'occasion de s'adonner à leur sport favori.

La société de tennis Les Collons a été fondée. M. Edouard Pitteloud de Sion assume la présidence. La vente de parts sociales à des privés, la participation de la commune de Vex, de la société des remontées mécaniques et de diverses entreprises ont rapporté un montant de 150 000 francs.

Les deux courts ont été aménagés, selon un système en dur, au nord de l'hôtel de Thyon, sur des terrains loués en partie à la bourgeoisie de Vex et en partie au consortium de l'alpage de Thyon. Durant l'hiver ces deux courts pourront être aménagés en patinoire et même en piste de curling car il a été réservé un décrochement afin de donner à la piste de curling sa longueur réglementaire.

Cette réalisation vient à son heure elle fera la joie des très nombreux amateurs de tennis.

PAROLE DE CITOYEN

A tout-val

Après toutes les Val-raisons-sociales que l'on nous sert dans le commerce et l'industrie de ce canton, la dernière en date m'a bloqué tout net: Valclôture! L'imagination a de ces barrières.

H.

Ligue suisse contre le cancer

Lorsque le traitement d'un cancer est terminé, il est indispensable de procéder par la suite à des examens de contrôle, quand bien même ils sembleraient superflus. Le caractère malin de la maladie cancéreuse peut se traduire parfois par une rechute qui nécessite la mise en route immédiate d'un nouveau traitement.

En achetant les cartes de la Ligue suisse contre le cancer, vous pouvez aider votre Ligue cantonale à réunir les fonds nécessaires pour soulager la détresse matérielle de certains cancéreux.

Ligue suisse contre le cancer

Jacques Sauthier

Au Relais du Simplon Pont-de-la-Morge

avise sa fidèle clientèle que son établissement sera fermé du 4 au 14 juillet (vacances annuelles)

TRIBUNE LIBRE

Doucement, « Monsieur Rembarre »

Permettez, M. Rembarre, au sale gamin que je suis d'après vous, ce qui n'est pas très gentil venant d'un collègue de parti, de vous remercier de me donner l'occasion de revenir sur la motion du groupe PDC du Haut, acceptée par le Grand Conseil lors de la dernière session.

Je dois tout d'abord vous faire remarquer votre manque d'esprit d'observation, de logique et de courage.

Esprit d'observation: dans votre parabole de l'arbre vénérable (le PDC) et des deux sales gamins, vous n'avez pas remarqué que cet arbre, pour vénérable qu'il est à mes yeux aussi, est menacé par trop de gui, cette plante parasite dangereuse parce que de belle apparence mais suceuse de sève; vous n'avez non plus pas remarqué ces branches cassées par les derniers orages, effet que l'on peut d'ailleurs constater sur les arbres d'à côté! Votre vue a en outre besoin d'être soutenue par de meilleures lunettes, qui confondent deux gamins avec un nombre imposant de bûcherons, pas tous visibles - je vous l'accorde - lorsqu'il s'agit de dire «oui» au Grand Conseil, lesquels n'hésitent pas à élaguer cet arbre, à en favoriser par leur action persévérante mais dangereuse, la pénétration de l'air et du soleil. Pour le dé-

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent par la responsabilité de la rédaction.

veloppement et l'essor de tout l'arbre, mais aussi de la forêt. L'arbre n'est pas tout le pays, la forêt, c'est le pays!

Logique: vous dites vous-même que les deux gamins tombèrent avec une branche. L'arbre n'est donc pas menacé, il en est même débarrassé? Pour le cas que vous en faites, laissez-les par terre avec les croquemorts, ça n'en fera que deux de plus!

Courage: lorsque l'on s'autorise à traiter de sales gamins deux députés, dont une dame, tous deux élus par plus de 9000 citoyens et citoyennes, on peut signer ses articles! Une chose est certaine, il vous sera difficile à l'avenir de dénoncer les mesures d'intimidation des pays totalitaires!

Mais laissons la parabole.

Le vote de mardi dernier a provoqué certaines humeurs compréhensibles que le temps apaisera. Mais il a ouvert la voie à la recherche d'un mode d'élection du Conseil d'Etat, respectueux des forces politiques valaisannes en présence, à même de permettre au peuple souverain de se prononcer sur tous les candidats de valeur et non plus seulement sur ceux qui auront franchi le seuil d'une élection primaire de délégués!

Depuis plusieurs années, à chaque élection cantonale, le mécontentement populaire s'est largement manifesté. Par cette décision du Grand Conseil, une étude approfondie devra être faite: elle n'aurait pas été entreprise si la motion n'avait été déposée et adoptée.

C'est dans cette intention que le PDC du Haut a déposé sa motion et que je l'ai appuyée.

Cette décision à mes yeux s'inscrit dans l'effort pour plus d'ouverture et de fraternité entre Valaisans!

C'est pourquoi, M. «Rembarre», du calme et attendez pour voir!

Bernard Varone, député

La rencontre des écureuils

NAX. - Le chemin, carressé, choyé par le savoir faire, l'enthousiasme d'un cantonnier avisé, déroulait un feston carrossable à l'intérieur du vallon de la Dérochia, reliant à l'heure les hauts de Grône à Nax.

Terres de légendes, que les fées avaient habité. Elles hantaient autrefois nos allées et venues sur le chemin de Pramagnon. Que n'aurait-on point fait pour se placer sous leur protection. Combien de prières ardentes furent adressées à des saints, dont le pouvoir était sans limite. Combien de fois aux lacets de Leyretz n'avons-nous pas, placé dans l'entaille en forme de chausure d'une pierre bordant le chemin, placé la nôtre. Tout était lié à cette époque à autant de sortilèges, de ces mêmes fées, alors que les seigneurs de Granges et les gens de Morestel avaient vécu des amours passionnées dans ces parages et que les légendes nous rapportaient.

En ce matin de juin, j'empruntai ce nouveau chemin avec beaucoup de prudence, pour permettre à mes yeux de m'abreuver de la magnifique image plongeant dans la vallée avec Sierre comme toile de fond et puis remontant sur les rebords du vallon vers les verts neufs des mélèzes et me risquer plus haut, là où le printemps des altitudes chasse l'hiver.

J'avancai avec une paresse consommée, pour me nourrir à chaque détour de

chemin d'autant de magnificence, lorsque à une distance respectable, je fixai sur la route les ébats de quatre jeunes écureuils, qui sans se soucier du danger que leur terrain de jeu pouvait leur créer ne manifestaient aucune crainte.

Je m'étais arrêté ne voulant nullement à l'image d'un arbitre, siffler la faute allant les chasser hors de ma vue. Ainsi je pus bénéficier quelques instants encore d'un spectacle aussi amusant que rare. Cette moisson de panache, se promenait, se déplaçait dans l'air du matin avec une rare audace. Tournoi de gentilshommes, d'Artagnans de la forêt. Un instant ils vinrent dans ma direction, mais comme s'ils avaient remarqué les grands yeux qui les observaient; une cabriole de côté et avec l'agilité qui les caractérisent, ils s'enfoncèrent en montant le talus dans la forêt voisine.

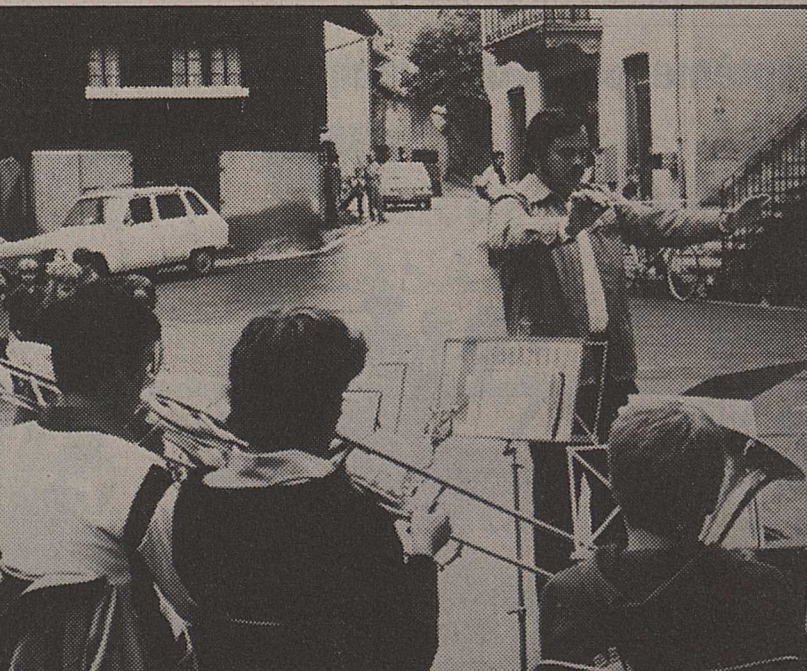
Personne me sollicita quelque argent pour le spectacle, malgré que, je considère, si ce n'était la brièveté de l'action, cette rencontre comme un événement hautement appréciable et qu'une telle faveur n'appartient pas à tous les jours.

J'aurais aimé les suivre encore dans la forêt mais un tel désir heurtait l'utopie. Plus bas la Dérochia roulait avec fureur des eaux crayeuses et menaçantes. Les jeunes écureuils ne s'en étaient guère souciés. Combien heureuse est-elle cette insouciance de l'enfance.

Marcel Favre

Sierre, Noble Contrée

Les jeunes musiciens de Venthône donnent un concert



Les jeunes musiciens de la fanfare l'Union de Venthône se produisaient, sous la baguette de leur directeur, M. John Devanthery, samedi en fin d'après-midi, sur la place du village.

Par cette aubade, ils marquaient la fin de leur camp d'études musicales. Les jeunes musiciens prendront maintenant quelques vacances avant de se remettre avec cœur à l'ouvrage.

ASSEMBLEE PRIMAIRE A CHERMIGNON

Vers un raccordement TV

Les citoyennes et citoyens de la commune de Chermignon se retrouvaient vendredi soir à la salle bourgeoise en assemblée primaire. L'analyse et la présentation des comptes figuraient à l'ordre du jour de cette rencontre.

M. Gaston Barras, président de la municipalité, à cette occasion passa en revue les principaux problèmes qui préoccupèrent les autorités de Chermignon.



De gauche à droite : MM. Georges Cordonier, Gaston Barras, président, Jean Clivaz, vice-président et Hubert Bonvin, conseiller.

La commune a enregistré, tenant compte des nouvelles taxes cadastrales, et de la récession, une baisse de 3% environ. Cette situation financière n'empêche pas un optimisme de bon aloi. Les comptes demeurent sains.

Sur le plan des grands travaux, certaines réalisations n'ont pu être effectuées, telles la route de Pirrazilnaz, le chemin Tzanzaillet-Ban, la grande salle de Crans...

Pour 1978, il faudra incorporer dans les comptes une participation à la station d'épuration de Noës, de l'ordre de 100000 de francs.

Il faudra également faire des réserves pour la grande salle de Crans, comme prévu dans le budget. «Cependant, en étudiant bien les différents problèmes nous devrions, sans trop de difficultés, franchir les divers obstacles.»

En ce qui concerne la télévision, une grande partie de Crans a été raccordée. Le nombre d'abonnés de la commune est très important. Il faut souhaiter que les travaux concernant les demandes en suspens soient exécutés en 1978 de telle manière que dès 1979 Chermignon et les autres villages soient atteints.

Les réserves faites par certains citoyens concernant la fourniture d'eau pour l'arrosage du golf n'ont pas laissé le conseil insensible.

«Je puis vous assurer qu'avant d'entreprendre l'installation de l'arrosage des neuf premiers trous, toutes les garanties pour la fourniture de l'eau provenant de l'est ou de l'ouest doivent être acquises» devait déclarer M. Barras.

Dans la partie consacrée aux divers, des habitants de la commune méritants furent félicités : Jacky Rey, champion suisse en golf série B; Norbert Rey, 2^e au championnat suisse seniors et membre de l'équipe suisse seniors de golf; Charles-André Bagnoud, 3^e au championnat national suisse de golf, Claude Mittaz, champion d'Europe de montagne en moto; M. Gédéon Barras, nommé président de l'Association hôtelière du Valais; M. Jean-Claude Bonvin, nommé vice-président de la Société suisse des hôteliers, ainsi que les jeunes Stéphane Clivaz, Dany Bonvin et Christian-Raoul Barras, musiciens de talent.

NOËS

Planche à roulettes à l'honneur



Vendredi et samedi, les amateurs de planches à roulettes purent assister à de fort intéressantes démonstrations.

Deux jeunes spécialistes en la matière, sur le parc du centre commercial de Noës, firent preuve d'une grande maîtrise dans la conduite de tels engins. Comme le montre notre photo, il faut ne pas avoir froid aux yeux pour se lancer à l'assaut de pareilles pistes.

Nouvel avocat à Sierre

SIERRE. - M^r Daniel Turrian, Vaudois d'origine mais stagiaire à l'étude de M^r Jean Zufferey à Sierre, vient de réussir son examen d'avocat. Nous lui présentons nos sincères félicitations.

Brillant succès des tambours et fifres sierrois



Ambassadeurs de Sierre : les tambours

Durant le week-end du 15 au 18 juin s'est déroulée à Wil (SG) la 17^e Fête fédérale de tambours, fifres et clairons. Les 15, 16 et 17 juin étaient réservés principalement aux concours individuels, de groupes et de sections des tambours, fifres bâlois, fifres anciens et des clairons. Dimanche, apothéose de la fête, une foule amassée sur les trottoirs, a pu admirer dès 10 heures un cortège riche en couleur, rehaussé par la participation d'une délégation valaisanne importante, groupant pas moins de 95 sociétés qui a abouti au cœur de la vieille cité. Ce cadre merveilleux avait été choisi par les organisateurs pour la partie officielle et pour l'exécution des morceaux d'ensemble. Le chef de la commission technique passa ensuite à la proclamation des résultats des concours de sections. Après le repas de midi, la proclamation se poursuivit dans la cantine par les concours individuels.

Lors de cette imposante fête, organisée chaque quatre ans, la clique des tambours et fifres sierrois a obtenu un résultat des plus élogieux, jamais enregistré à ce jour. Inscrits en catégorie A, nos représentants sierrois ont obtenu le 11^e rang sur 25 sections classées dans cette classe de hautes difficultés, soit première section de Suisse romande.

En individuel, les membres s'étaient inscrits soit en catégorie A, soit en catégorie B et en vétérans et les résultats ont été des plus brillants.

- Catégorie A - 251 concurrents classés**
- 18. Schnyder Wendelin, Sierre
 - 31. Métrailler Robert, Sierre
 - 44. Viaccoz Pascal, Sierre
 - 71. Salamin Claude-Albert, Sierre
 - 91. Barnaz Martial, Sierre
 - 128. Bonvin Marcel, Sierre

- Catégorie B - 208 concurrents classés**
- 16. Michaud André, Sierre
 - 21. Pont Jean-Luc, Sierre
 - 33. Briguet Jacky, Sierre
 - 40. Frély Serge, Sierre
 - 60. Voide Géraud, Sierre
 - 79. Savioz René, Sierre

- Vétérans - 40 concurrents classés**
- 1. Quinodoz Daniel, Sierre : champion suisse
 - 14. Rey Eugène, Sierre
 - 15. Emery André, Sierre

Pour leur première confrontation sur le plan suisse, les fifres, en concours individuels, ont également fait honneur à la cité du soleil.

Ces résultats plus qu'encourageants sur le plan fédéral, aussi bien en concours individuels qu'en section, laissent bien augurer pour le prochain concours romand qui se déroulera en juin 1979 à Neuchâtel.

Baptême pour un disciple de Gutenberg



Les doctes disciples de Gutenberg, membres de l'officine Schoechli à Sierre procédèrent, vendredi en fin d'après-midi au gauthage de Dominique Melly qui vient de terminer son temps d'apprentissage.

Dans la fontaine, près du château des Vidomes, Dominique Melly fut scrupuleusement plongé à répétées reprises, sous l'œil amusé de ses camarades. Une bonne verree permit au jeune homme de se remettre de ses émotions.

Dominko expose à Sierre



Les cimaises du tea-room des Châteaux à Sierre présentent, pour un mois, l'artiste yougoslave Dominko. Voici, en guise d'introduction à cette exposition le point de vue de la Coopérative des amis des arts et des artistes associés :

L'actuelle exposition au café des Châteaux à Sierre est intéressante à plus d'un titre. Elle irrite, repousse, attire, impressionne et enthousiasme.

L'artiste ne dessine ni ne peint que pour décorer, pour plaire ou plus simplement pour que son œuvre devienne mobilier de placement.

Si l'on veut bien accepter qu'hors des grands courants décoratifs, l'unique mouvement d'artistes qui ait dit quelque chose en notre siècle est le surréalisme, force nous est imposée de savoir que Dominko s'inscrit en rénovateur du surréalisme : pour le tirer des chapitres du rêve et le placer dans la réalité propre à l'intelligence consciente.

Dès lors, sans le savoir, l'artiste devient le médium de nos propres idées. Celui qui par ses compositions va extraire de notre matelas mental l'expression des vérités que nous avons à comprendre pour qu'elles influencent les actes du quotidien.

multiples sont les éléments graphiques qui par Dominko vont s'associer et se dissoudre qu'en nous, l'idée naissent d'en haut.

Pour ce don si rare et si normal qu'est une spontanéité de bon aloi.

Dans la Grèce antique, les capacités de l'homme s'arrêtaient à la naissance de l'idée. Il était admis que l'idée tombe du ciel! Elle vient toute seule dès lors qu'elle doit venir. L'effort de l'homme n'étant que de favoriser sa venue.

Dans l'époque actuelle, une définition de l'art est qu'il affirme des idées, des vérités. Or, la vérité géniale, toute grande, exprimée dans les œuvres de Dominko est d'obliger notre intelligence à se battre contre elle-même. Et cela ne plaît pas toujours. Trop souvent nous sommes confortablement heureux de ne penser que sur l'acquis, refusant ainsi les concepts qui obligent notre esprit à de nouveaux éveils.

Nos clichés concernant l'enfance, la guerre, la germination, le blason, etc., sont attaqués de front par Dominko. Cela nous dérange, puis cela nous subjugue... car nos idées renaissent.

Et quel métier : c'est bien dessiné, bien peint.

De la Raspille au glacier du Rhône

COMME LA TRADITION LE VEUT

VIEGE. - Comme la tradition le veut, alors qu'ils rentraient de la Fête fédérale de Schwyz, les jodleurs du groupe « Balfrin » ont été accueillis sur la place de la gare, dimanche soir, par plusieurs sociétés locales. De prime abord ce fut une nouvelle fois la musique « Vispe » qui donna le ton. Ensuite, un cortège haut en couleur parcourut les rues du bourg jusqu'au Kaufplatz. Jodleurs, fifres et tambours, groupe des vieux costumes ayant participé à la Fête cantonale des costumes, à Saas-Fee, musiciens, autorités communales, tous se devaient d'être de

la fête à l'occasion de ce rendez-vous se déroulant tous les quatre ans. Poignées de main, discours de félicitations du président de la commune, M. Peter Bloetzer, ainsi que le verre de l'amitié mirent le point final à une manifestation fort agréable.

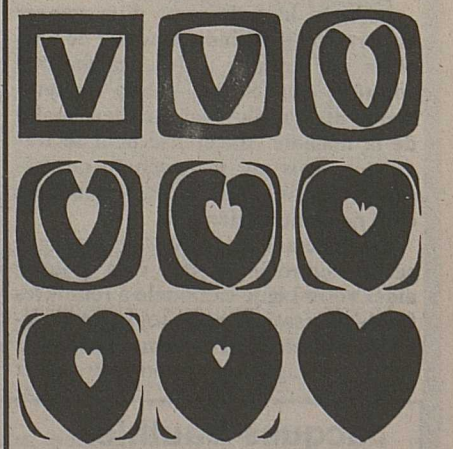
Autrement dit, rien a été changé à une belle tradition qui, depuis des générations, est liée à ce genre de réception fort sympathique qui contribue largement à renforcer les liens unissant les différentes sociétés du lieu, que ce soit au point de vue culturel, sportif ou folklorique. M.

L'Ensemble de cuivres valaisan se produit

BRIGUE. - Dans la suite des concerts au château organisés par l'office du tourisme de Brigue, c'était au tour de l'Ensemble de cuivres valaisans d'être, samedi soir, l'hôte de la cité de Brigue. D'abord prévue dans la cour du château de Stockalper, la manifestation a dû se dérouler dans la salle de théâtre du collège, ceci par suite de conditions météorologiques défavorables. Sous la direction d'André Mathieu, de Salquenen, l'ensemble a fait une nouvelle fois preuve d'une maîtrise absolue dans les œuvres interprétées devant un public de connaisseurs, mais que nous aurions bien aimé voir plus nombreux. Le temps des vacances y serait-il pour quelque chose? Il semble plutôt, qu'en ce premier week-end de juillet, les nombreuses manifestations de toutes sortes qui se déroulaient dans la région accaparaient les habitués de ce genre de spectacle. Une chose certaine, et selon un vieil adage,

les absents ont eu tort! Quand aux œuvres interprétées, qu'elles fussent de Paul Huber, de Moussorgski, de Langford ou de Tchaïkovski, le tout fut bien à l'image et à la renommée de ce que étions en droit d'attendre de l'Ensemble de cuivres valaisans. Au directeur Mathier et à ses musiciens vont nos félicitations et remerciements. M.

A mesure que vos relations avec la BPS s'intensifient...



BANQUE POPULAIRE SUISSE un choix qui s'impose



Toujours à la pointe du progrès

BRIGUE. - Il y a une douzaine d'années, le BVZ dotait sa ligne du bloc automatique alors que les signaux de toutes les gares et postes de bloc intermédiaire étaient concentrés sur un pupitre de commande centrale au bâtiment de la direction, à Brigue. Il s'agissait d'un grand pas en avant dans le domaine de la télé-commande des trains, et cela, par le fait que le BVZ était une compagnie privée avec parcours de montagne en partie à crémaillère. Entre temps, tous les véhicules moteurs ont été dotés de la radio en ce sens que chaque mécanicien circulant entre Brigue et Zermatt peut être atteint et recevoir des ordres qui, finalement, seront enregistrés sur une bande magnétique. Pour ce qui est de la dernière étape dans la modernisation des installations fixes de la compagnie, elle a eu lieu pendant la deuxième semaine de mai alors que les signaux et aiguilles de la gare de Viège ont été reliés à un pupitre central avec répétition et possibilité d'intervention à Viège depuis la centrale de commande de Brigue. Ici, il s'agit d'un important progrès dans le domaine de la télé-commande des installations fixes de chemin de fer, nous dirons même qu'il s'agit d'un cas unique dans notre pays.



Madame Trudy LUISIER-EGLOFF, à Martigny ;
Monsieur et Madame André LUISIER-GABIOUD et leurs enfants Christian et Yves, à Genève ;
Monsieur et Madame Maurice LUISIER-LACROIX et leurs enfants, en France ;
Monsieur et Madame Léon LUISIER-MAGNIN et leurs enfants, à Martigny ;
Madame Anna SCHALLER, en France ;
Madame Ida ROOST et sa fille, à Zurich ;
Monsieur et Madame Fritz EGLOFF-HARTMANN et leurs enfants, à Ebnat ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Pierre LUISIER

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et ami, décédé accidentellement à l'âge de 58 ans.

L'ensevelissement aura lieu en l'église paroissiale de Martigny, le mercredi 5 juillet 1978, à 10 heures.

Le corps repose en la chapelle Saint-Michel à Martigny-Bourg, où la famille sera présente de 19 heures à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



L'administration, la direction et le personnel
de la maison Bompard et C^{ie} S.A., à Martigny

ont la très grande peine de vous annoncer le décès accidentel de

Monsieur Pierre LUISIER

chef d'équipe, qui fut pendant 35 années finies leur très fidèle collaborateur et ami et dont ils garderont le meilleur souvenir.

Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.



Le groupe FOBB - Syndicat du bâtiment et bois de Martigny

a le pénible devoir de faire part du décès de son président

Monsieur Pierre LUISIER

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le Mouvement populaire des familles
Section de Martigny

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Pierre LUISIER

son très dévoué président.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.



L'Harmonie municipale de Martigny

a le pénible devoir de faire part du décès accidentel de

Pierre LUISIER

membre actif,
ancien membre du comité.

Toute notre reconnaissance va à celui qui fut un bon musicien, généreux dans l'effort, toujours présent.

La société se retrouvera au local, aujourd'hui mardi 4 juillet 1978, à 20 heures.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le comité du Martigny-Sports

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Pierre LUISIER

ancien gardien du stade et dévoué collaborateur du club.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Section des samaritains
de Martigny

a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Pierre LUISIER

membre du comité.

Les membres sont priés d'assister à l'ensevelissement.



Le Football-Club Bompard et C^{ie}

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Pierre LUISIER

leur parrain et ami, dont ils garderont un souvenir ému.

Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.



La direction et le personnel
de la Fabrique d'horlogerie
de Fontainemelon S.A.

ont le regret de faire part du décès de

Madame Marie-Rosine FAVRE

mère de M^{me} Anna Monnet, grand-mère de M^{me} Bernadette Favre et de M^{lles} Marguerite Favre et Huguette Monnet, leurs fidèles employées.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE
ROGER



4 juillet 1976 - 4 juillet 1978

Le moto-club Road-Devils se souvient de son membre actif.



La famille de

Madame Aimée ZUFFEREY épouse de Daniel

profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors du grand deuil qui vient de la frapper, remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et de couronnes, ont pris part à sa douloureuse épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Chandolin, juillet 1978.



Monsieur Michel JACOLINO, à Sion ;
Madame veuve Joséphine BROGLIO-ALLÉGROZ, à Sion ;
Madame veuve Marguerite LARGEY-ALLÉGROZ et ses enfants, à Grône ;
Famille de feu Pierre JACOLINO, à Genève ;
Famille de feu Eugène HUGO-ALLÉGROZ ;
Famille de feu Maurice ALLÉGROZ-REYMERMIER ;
Famille de feu Antoine PANCHARD-ALLÉGROZ ;
Famille de feu Joseph ALLÉGROZ-CECCI ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Faustine JACOLINO

née ALLÉGROZ

leur très chère mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine, survenu le 3 juillet 1978, à l'âge de 81 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe d'ensevelissement aura lieu à Grône, le mercredi 5 juillet 1978, à 10 h. 30.

Le corps repose au centre funéraire de Platta à Sion.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Il a plu au Seigneur de rappeler à lui son fidèle serviteur

Monsieur Maurice MABILLARD

leur bien cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain, décédé dans sa 77^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

Font part de leur douleur :

Madame Mathilde MABILLARD-STRAUSSL, à Sierre ;
Monsieur et Madame Stéphane MABILLARD-KAESER et leur fille Corinne-Andréa, à Gstaad ;
Les familles de feu Daniel MABILLARD-CRITTIN, à Grimisuat, Sion, Lens et Montreux ;
Les familles de feu Charles STRAUSSL-KENZELMANN, à Pidding, Munich (Bavière), Thoune, Sierre et Saint-Léonard ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Sainte-Catherine à Sierre, le mercredi 6 juillet 1978, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : hôpital de Sierre.

Départ de l'hôpital à 10 h. 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.



L'Administration communale de Massongex

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Ulysse CASANOVA

ancien conseiller communal.

Les obsèques ont lieu à Saint-Maurice, aujourd'hui mardi 4 juillet 1978, à 10 h. 30.



Pro Ticino, Martigny et environs

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Ulysse CASANOVA

parrain des drapeaux de la société.



Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Augustin REY

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs dons de messes, leurs messages de condoléances, ont pris part à son épreuve.

Crans, juillet 1978.

Vos faire-part de deuil livrés dans les deux heures
Imprimerie GESSLER SA - SION

Pré-Fleuri 10 - Tél. 027/23 19 05 - De nuit : 027/22 36 88

Pour récupérer ce qui lui appartient, l'ex-imprimeur et co-fondateur du «Journal du Valais» actionne la justice

Hier, nous apprenions que M. Ferdinand Mengis, ex-imprimeur et co-fondateur du *Journal du Valais*, n'avait pas l'intention de récupérer lui-même les machines lui appartenant et se trouvant dans les bureaux du JVS à Sion.

Selon lui, la coopérative «Jours nouveaux» n'a pas répondu à son offre de rachat et n'a pas l'intention de lui rendre son matériel, indispensable à la fabrication du journal.

M. Mengis a donc chargé M^e Philippe Roten de déposer auprès du juge instructeur de Sion une requête en mesures provisionnelles, ce qui fut fait vendredi. Par cette requête, M^e Roten demande au juge d'ordonner à la coopérative «Jours nouveaux» la restitution du matériel, propriété de M. Ferdinand Mengis.

Subsidiairement, il sollicite si nécessaire l'intervention de la force publique.

AFFAIRE DE DROGUE AU TRIBUNAL CANTONAL

Emprisonnement ferme pour les trois accusés

SION. - Dans l'affaire de la drogue, jugée par le Tribunal cantonal le 29 juin dernier, la Haute Cour a légèrement diminué la quotité des peines infligées par le tribunal d'arrondissement de Sierre, mais a néanmoins prononcé contre les trois accusés des peines fermes d'emprisonnement.

- G. L., reconnu coupable de violation de la loi fédérale sur les stupéfiants (art. 19 ch. 1, ch. 2 lit. a) est condamné à 24 mois d'emprisonnement sous déduction de 29 jours de détention préventive et à 5000 francs d'amende.
- M. E., reconnu coupable de violation de la loi fédérale sur les stupéfiants (art. 19 ancien et 19 ch. 1, ch. 2 lit. a, nouveau) est condamné à 24 mois d'emprisonnement sous déduction de

44 jours de détention préventive et à 1000 francs d'amende.

- L. T., reconnu coupable de violation de la loi fédérale sur les stupéfiants (art. 19 ancien et 19 ch. 1, ch. 2 lit. a, nouveau) est condamné à 12 mois d'emprisonnement sous déduction de 29 jours de détention préventive et à 1000 francs d'amende.

La drogue et le matériel saisi seront détruits.

Les frais de première instance sont mis pour 10/50 à la charge de G. L., pour 8/50 à la charge de M. E., pour 6/50 à la charge de L. T. Les appelants supportent leurs propres frais d'intervention. Pour le surplus, les frais d'appel sont mis à la charge du fisc.

Les juges et vice-juges du district de Martigny... en liberté!



Les juges et vice-juges que nous avons surpris lors de leur traditionnelle sortie, en compagnie du curé de Riddes, l'abbé Conus.

RIDDÉS. - Quittant pour une journée leur siège administratif, exempts de soucis et libérés de toute sentence, les juges et vice-juges des onze communes du district de Martigny, répondaient, hier, à l'invitation de leurs confrères riddans. Respectivement juge et vice-juge, MM. A. Lambiel et D. Crettenand, ont eu l'honneur d'organiser cette traditionnelle sortie de l'association.

La journée, placée sous le signe de l'amitié, se déroula aux Mayens-de-Riddes. Au terme d'une brève assemblée administrative, présidée par M. R. Darioly, de Charrat, les membres et leurs épouses apprécièrent le vin d'honneur offert par la commune de Riddes. C'est dans une ambiance bien valaisanne que le groupe regagna la vallée pour une visite commentée de caves.

Ph. B.

ILS VENDAIENT EN PLEINE RUE LE PRODUIT DE LEURS VOLS

MARTIGNY. - Surpris en flagrant délit de vente d'alcools et objets divers, deux jeunes ressortissants des Grisons, de passage dans notre cité, étaient appréhendés hier soir. Ils sont actuellement retenus pour les besoins de l'enquête.

Haranguant les piétons sur l'avenue du

Grand-Saint-Bernard, ces «commerçants» tous deux âgés de ...15 ans, proposaient le plus naturellement du monde, à des prix défiant naturellement toute concurrence, le produit de leur vol perpétré dans une habitation privée de la cité...

Tunnel du Grand-Saint-Bernard

Stabilité du trafic

Le cap des 6 millions passé

Pendant les six premiers mois de 1978, 209 373 véhicules ont traversé le tunnel du Grand-Saint-Bernard, contre 209 136 pendant la période correspondante de 1977.

Le trafic est donc resté stable. Le déficit causé au début de 1978 par les conditions hivernales très particulières a été compensé par une fréquentation accrue des dernières semaines.

Le nombre des voitures de tourisme a légèrement diminué (2,2 %), tandis que celui des camions a augmenté de plus de 21 % depuis sa mise en exploitation, le 19 mars 1964, 6 111 000 véhicules ont utilisé le tunnel soit une moyenne de 1171 véhicules par jour.

Coup d'œil sur le petit écran

Entre la réalité par le caractère historique des faits et la fiction par sa mise en scène, deux films retenaient hier soir notre attention à la TVR.

D'une part, Ligne de démarcation, la première, je crois, des treize histoires recueillies et présentées par le colonel Rémy.

Evidemment, quand il s'agit d'épisodes

La famille de Monsieur Hermann BRESSOUD

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes et leurs envois de fleurs, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Un merci spécial au père Jean de la Croix, aux médecins et au personnel de l'hôpital de Monthey, au docteur Zanetti et au Chœur mixte de Reveulaz.

Mayen, juillet 1978.

Au fil de ma plume par Michèle Savary

Teilhard ou l'imposture

Puis-je être sincère ? Je tiens Teilhard de Chardin pour un des pires imposteurs du siècle. L'admirable Jean Rostand, qui, lui, était un vrai savant, et qui écrivait un français d'une pureté superbe, avait osé, dans un journal, émettre des doutes sur le génie de Teilhard. Il fut accusé de lettres d'injures, car les teilhardiens sont souvent des gens très venimeux. Mais Jean Rostand me dit avec indulgence :

« Vous savez, Teilhard n'avait pas vraiment la foi. Je le connaissais très bien. Il s'est souvent assis là où vous êtes assise. Teilhard ne pouvait pas supporter l'angoisse. Il lui fallait absolument trouver des remèdes à cette angoisse. »

Une des plaies de notre époque, c'est la cuistrerie pseudo-scientifique, et ce jésuite (qui ne croyait pas à Jésus) s'est lancé dans une sorte d'«épopée de l'évolution», écrite

en un pâteux galimatias bourré de métaphores cocasses, de ce genre-ci. «La force de jonction de l'oméga s'amalgame dans l'épiphyse des épines concrétisantes, en soulevant la nappe du Weltstoff qui se spirale vers la coalescence.» J'exagère à peine.

En outre, ce charabia faussement paléontologique semble «réconcilier la science et la foi», alors que la science est instable et changeante, et que la foi est immuable. On peut ajouter qu'un écrivain a très exactement le style qu'il mérite.

«Un processus noosphérique la particule humaine» veut dire que l'humanité se donnera une seule conscience. Par quelles voies ? Eh bien, répond Teilhard, par «des ressorts d'enroulement», ou «un tissage». Et qui donc aidera l'humanité à s'unifier ainsi ? Est-ce un tyran ? Non pas ! Mais l'action en commun des savants, ce qui se traduit, en patois teilhardien, par

«l'interliaison des chercheurs qui croissent exponentiellement dans une humanité en voie de concentration sur elle-même» (sic). En fait, l'«interliaison des chercheurs» a surtout procuré aux hommes les moyens de menacer jusqu'à l'existence de notre planète.

On comprend que les marxistes soient enthousiasmés par le teilhardisme, qui n'est qu'une idolâtrie de la matière, dans le rêve assez naïf d'une humanité collectivisée. Mais dès que Teilhard doit expliquer comment a lieu cette «évolution» vers un sommet de «pensée collective» (en admettant qu'une telle «pensée collective» puisse exister), il a recours à des images maladroites : «Le groupe axial des écailles humaines», un «pic de corréflexion» (!) ou bien «un chapelet de nœuds et de ventres».

Au XVIII^e siècle, le philosophe Condillac nous mettait déjà en garde contre «ces expressions qui offrent un sens clair et précis quand on parle des corps, mais qui, appliqués à l'âme et à ses idées, ne sont que des métaphores, des termes sans exactitude, où l'esprit se perd en vaines imaginations».

Je ne veux vexer personne, mais il me semble que Teilhard de Chardin, inventeur d'une ridicule religion sans Dieu, qui aboutit au matérialisme le plus plat, a fait beaucoup de mal. Il est vrai, Dieu merci, qu'il est déjà très démodé.

M.S.



relatant les hauts faits de la Résistance, l'émission ne peut qu'intéresser. Et ce fut effectivement le cas hier soir, dans une interprétation soignée et une mise en scène recourant surtout à l'essentiel.

D'autre part, plus près de nous, la BBC, avec Nos vies sont en jeu, se greffait sur une brûlante actualité, celle des enlèvements. Les deux mois de détention de James Cross (on s'en souvient, non ?) permirent à la BBC de nous présenter un intéressant drame psychologique. Remarquons que le réalisateur sut ne pas prendre parti, ni pour le gouvernement, ni pour les ravisseurs, se contentant de raconter une histoire authentique en tenant compte non seulement de l'évolution matérielle de la situation, mais aussi de l'évolution psychologique. Description rendue possible par les propres témoignages de James Cross sans doute.

Puis, en fin de soirée, les amateurs de show eurent droit à leur idole dans Sinatra and Friends, une émission qui, nous l'avouons, nous intéressa moins hier soir.

N. Lager

Constipation?

Une petite pilule aide efficacement.

Les petites pilules Carter sont agréables à prendre. Elles stimulent l'activité intestinale et facilitent l'évacuation. Emballages de 40 et 120 pilules Fr. 3.- et Fr. 6.80. En pharmacies et drogueries.

Petites pilules CARTER

Les familles parentes, alliées et amies, à Charrat, ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Charlotte JORIS

leur chère cousine et marraine, survenu le 2 juillet 1978, à l'âge de 89 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Charrat, le mercredi 5 juillet 1978, à 10 heures.

Le corps repose en la crypte du Castel Notre-Dame, à Martigny.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Priez pour elle!

Madame et Monsieur Gilbert NICOLET-BERTHOLET et leurs enfants, à Villeneuve ;
Madame et Monsieur Paul TROESCH-BERTHOLET et leurs enfants, à Clarens ;
Monsieur et Madame Louis BERTHOLET-BURNIER et leurs enfants, à Villeneuve ;
Madame Bertha FORNI-CHANTON, au Bouveret ;
Madame Aline BORLOZ-BERTHOLET et familles ;
Madame Julie BERTHOLET et famille ;
ainsi que les familles parentes et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Emma BERTHOLET-CHANTON

leur chère maman, grand-maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le lundi 3 juillet 1978, dans sa 78^e année.

L'inhumation aura lieu à Villeneuve, le mercredi 5 juillet 1978, à 15 heures.

Culte au temple à 14 h. 30.

Honneurs à la sortie du cimetière.

Domicile mortuaire : chapelle du cimetière de Clarens.

Domicile de la famille : Grand-Rue 45, Villeneuve.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le cœur d'une maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.

L'ONU, toujours ce nid d'espions soviétiques

BERNE (ATS). - Une demande d'entrée en Suisse est actuellement à l'examen au Département fédéral de justice et police, libellée au nom de Geli Dnjeprovski, qui a été nommé chef du personnel de l'ONU à Genève. C'est à son sujet que, selon des articles de presse, le diplomate soviétique Vladimir Resoun, qui a disparu de Genève et s'est réfugié en Grande-Bretagne, a dit qu'il était un officier du KGB. Interrogé à ce propos, le Département de justice et police n'a ni confirmé ni démenti cette information. Mais il a admis que la demande d'entrée de M. Dnjeprovski serait examinée de très près. Au sujet des informations selon lesquelles Resoun aurait mis au courant les Britanniques de l'existence d'un réseau d'agents soviétiques à Genève, le porte-parole du département s'est borné à dire : « Nous ne dépendons pas uniquement des informations de la presse à ce sujet. »

Resoun, espion également

LONDRES (ATS/AFP). - Vladimir Resoun, le diplomate soviétique aux Nations unies à Genève, qui a trouvé asile voici trois semaines en Grande-Bretagne, était en fait un espion, affirmait hier à Londres le Daily Telegraph. Selon le journal, M. Resoun, qui était officiellement troisième secrétaire de la mission soviétique auprès des Nations unies à Genève, était en fait un capitaine du GPU, les services de renseignements militaires de l'URSS.

Protestation soviétique

LONDRES (ATS/Reuter). - L'ambassade d'Union soviétique a protesté hier auprès du Foreign Office pour avoir autorisé le diplomate soviétique Vladimir Resoun à se réfugier en Grande-Bretagne.

SYNDICAT DES MASS MEDIA, BRANCHE RADIO-TV LA BASE ACCEPTE LA CONVENTION COLLECTIVE

BERNE (ATS). - La branche radio-TV du Syndicat suisse des mass media (SSM) s'est prononcée contre une grève et a accepté la signature du contrat collectif de travail de la SSR. C'est ce que M. Alfredo Knuchel, président de la SSM a annoncé au cours d'une conférence de presse, hier, à Berne. 61 % des votants se sont prononcés contre une grève (la majorité des deux tiers des membres concernés était requise pour que l'ordre de grève soit donné). 73 % des votants se sont prononcés en faveur de la signature de la convention collective. Ce vote était soumis à la condition que la grève ne soit pas décidée. Le taux de participation a atteint 39 %.

Un aveu significatif

M. Knuchel a commenté le résultat du vote en disant que s'il y a effectivement eu défaut du syndicat, la solution n'en est pas moins la meilleure pour ses membres. De plus, la signature d'un contrat donne la possibilité de dénoncer celui-ci dans l'avenir, ce que le SSM pourrait envisager dès janvier 1980, après consultation de ses membres. Le SSM avait recommandé le 24 mai déjà l'acceptation de la convention collective à ses membres.

Les membres du SSM sont déçus de ne pas avoir obtenu d'augmentation réelle de

salaires. En effet, la SSR a refusé la proposition de l'office de conciliation d'accorder une augmentation de 1 % aux employés qui n'en avaient pas obtenu en 1977 et 1978. Deuxième sujet de déception : la décision de la SSR de casser ses promesses concernant la semaine de 40 heures.

Le patronat, un partenaire ou un ennemi ?

(Réd.). - Nous nous demandons si les propos de M. Knuchel ont été transmis avec toute la précision voulue tant ils nous paraissent incongrus et surtout refléter un état d'esprit fort dangereux pour la paix du travail.

En effet, comment un syndicat peut-il s'affirmer battu et en même temps reconnaître que la solution choisie est la meilleure pour les membres, c'est-à-dire pour les travailleurs, s'il a des intentions pures ? M. Knuchel laisse donc supposer que la direction du syndicat a d'autres buts que les intérêts des membres. Nous pouvons aisément les imaginer.

Aux cotisants d'en prendre conscience !

Les syndicats en général se rendent très bien compte que les acquis sociaux ont pris une telle ampleur qu'il leur sera de plus en plus difficile d'en obtenir davantage. Ils n'ont donc pas beaucoup d'autres ressources que de saborder ce pourquoi ils ont précisément lutté. Et pourquoi : l'acquis social ne les intéresse pas en tant que tel, il n'est qu'un prétexte de leur action politique. Lorsque ce prétexte devient trop ténu, ils se trouvent, à cause de leur action politique, dans l'obligation

de le réactualiser en créant de toutes pièces un certain désordre leur permettant de mobiliser les travailleurs à leur avantage. Ces derniers, soucieux à juste titre de leur avenir, seront toujours manipulés s'ils accordent davantage de crédit aux discours irréalistes de certains syndicalistes qu'aux actes, concrets, des employeurs.

La discussion entre partenaires sociaux ne deviendra vraiment constructive que lorsque le patronat ne sera plus considéré comme l'ennemi à abattre. (rp)

Le directeur du personnel de la SSR, satisfait, s'y attendait

BERNE (ATS). - Le directeur du personnel de la SSR, M. Kuettel, a pris connaissance avec satisfaction de la décision prise par le Syndicat suisse des mass media (SSM) d'accepter la signature du contrat collectif de la SSR. « Je m'attendais à cette décision », a déclaré à l'ATS M. Kuettel. Ce faisant, les conditions pour une collaboration normale seraient à nouveau établies.

M. Kuettel, contrairement au syndicat, n'est pas d'avis que la décision prise par la SSR de refuser la proposition de l'office de conciliation est contraire, aux usages entre partenaires sociaux. Le rejet d'une proposition d'arrangement est cependant un fait assez rare, a indiqué M. Kuettel. Dans ce cas toutefois, estime-t-il, il s'agit de tenir compte des circonstances particulières. La convention collective de travail - conclue le 1^{er} mars 1978 avec la FERTS - se trouve déjà en vigueur. L'ouverture de nouvelles négociations peut déjà être demandée pour septembre 1979 concernant certains articles essentiels de la convention.

Etrangers travaillant en Suisse Révision de l'ordonnance

BERNE (ATS). - Le projet de révision de l'ordonnance du Conseil fédéral limitant le nombre des étrangers qui exercent une activité lucrative a été envoyée aux gouverne-

ments cantonaux qui sont invités à donner leur avis jusqu'au 31 août prochain. Le nouveau texte, qui doit vraisemblablement entrer en vigueur le 1^{er} novembre, apporte trois modifications mineures. Les deux premières portent de 3500 à 5000 le contingent de l'OFIAMT, soit le nombre des étrangers admis à accomplir en Suisse un séjour de formation unique d'une durée de 12 mois. De plus, les jeunes gens qui ne disposent pas encore d'une formation seront dorénavant inclus dans ce contingent. D'autre part, la validité des autorisations de l'OFIAMT est limitée à six mois pour empêcher qu'on ait recours à des attributions du contingent qui n'ont pas été utilisées après une longue période, parfois même après des années. Enfin, un nouvel alinéa est prévu pour inclure une règle qui figure déjà dans une ordonnance du Département de l'économie publique et qui stipule que, pour une première prise d'emploi, il faut examiner s'il n'y a pas déjà en Suisse des étrangers sous contrôle disponibles sur le marché du travail. Le texte rappelle aussi que les étrangers doivent pouvoir bénéficier des mêmes conditions de rémunération et de travail en usage que les Suisses. Ils devront aussi être pris en charge par les offices de travail s'ils se trouvent en chômage.

Grisons : deux alpinistes sous une avalanche

Un disparu

MALOJA (ATS). - Deux alpinistes, membres de la section de Rorschach (SG) du CAS, ont été ensevelis samedi sous une avalanche au Piz dei Rossi, dans le canton des Grisons. L'un des deux hommes a réussi à se libérer de la masse de neige alors que l'autre est resté enseveli et son corps n'a pas encore été retrouvé.

Jura : la Constituante ecclésiastique s'organise

L'Assemblée constituante ecclésiastique de l'Eglise catholique romaine du Jura a tenu sa deuxième séance à Saignelégier et a procédé à la constitution interne. Elle a élu son bureau et désigné le président en la personne de M. Jean-Marie Ory, professeur à Delémont. Trois commissions législatives ont été désignées. Elles étudieront les droits fondamentaux, l'organisation de l'Eglise et celle des paroisses. Il y aura, en outre, une commission sur les votes et élections, une commission des finances, une de la sauvegarde des intérêts de l'Eglise, ainsi qu'une commission de rédaction qui passera au crible les textes adoptés par les députés ecclésiastiques, ainsi qu'une commission d'information qui aura fort à faire pour intéresser les fidèles aux travaux de la Constituante.

V.G.

Enfant tué aux Grisons

ALVANEU DORF (ATS). - Un enfant de 12 ans, Benedikt Platz, d'Alvaneu Dorf (GR), a été tué dimanche sur un chantier situé près de son domicile. L'enfant s'était introduit dans un trax et avait réussi à le mettre en marche. Ejecté de la cabine après une fausse manœuvre, il a été écrasé par le véhicule.

L'annuaire fédéral 1978-1979 a paru

BERNE (ATS). - L'édition 1978-1979 de l'annuaire de la Confédération suisse, qui donne un aperçu complet de la répartition des tâches à l'intérieur de l'administration fédérale, vient de paraître à Berne. L'annuaire fédéral contient non seulement la liste des hauts fonctionnaires, mais aussi celle des personnes de contact assurant les relations internes et externes des principaux services. Fort de 555 pages, soit 4 de plus que l'édition précédente, il donne aussi des renseignements sur les écoles polytechniques fédérales, les CFF et les PTT, la Banque Nationale et la Caisse Nationale Suisse d'assurance en cas d'accidents. Dans une autre partie de l'ouvrage, on trouve la composition des principales commissions permanentes (une centaine), des conseils d'administration, des délégations et autres institutions de la Confédération.

En feuilletant l'annuaire, on s'aperçoit que bien peu de femmes occupent de hautes fonctions au sein de l'administration fédérale. Sur 330 fonctionnaires de la classe supérieure (90 000 francs et plus), il n'y a que deux femmes : M^{me} Francesca Pometta, ambassadeur, et Mathilde Hauser, greffier au Tribunal fédéral.

L'annuaire fédéral est en vente au prix de 14 francs à l'Office central fédéral des imprimés, à Berne.

Convention de l'industrie des machines

La FCOM accepte à son tour

LUCERNE (ATS). - Comme l'avait fait samedi la FTMH, la Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux de la Suisse (FCOM) a accepté hier à Lucerne la nouvelle convention collective de l'industrie des machines et métaux. C'est par 150 voix contre 103 que les membres de la conférence de branche du syndicat ont approuvé le renouvellement de « l'accord de paix » de 1937, qui entrera en vigueur ce mois encore. Le projet a été vivement combattu notamment par les délégués romands et tessinois, ainsi que par une importante minorité allemande.

Chaux-de-Fonds : boucher arrêté

LA CHAUX-DE-FONDS (ATS). - Un boucher de La Chaux-de-Fonds a été arrêté le 30 juin dernier sous la prévention d'escroquerie à l'assurance, d'induction de la justice en erreur et de dénonciation calomnieuse. Il avait signalé en février dernier avoir été la victime d'un vol de 28 000 francs et de divers objets à proximité de son commerce. L'enquête permit d'établir qu'il avait menti et qu'il avait simulé une agression.

Noville : il passe par-dessus bord

Il décède à l'hôpital

VILLENEUVE (ATS). - M. François Cesaretto, 31 ans, naviguait sur le Léman avec son bateau «cruiser» à cabine, immatriculé à Genève «G-9454», hier, vers 13 heures, à la hauteur de l'embouchure du Vieux-Rhône, commune de Noville, entre Villeneuve et Le Bouveret. A une centaine de mètres de la rive, il jeta l'ancre et, comme il revenait à l'avant par le plat-bord, il perdit l'équilibre pour une raison inconnue et passa par-dessus bord. M. Cesaretto, qui ne savait pas nager, fut secouru et retiré de l'eau par sa passagère, un témoin et la Société de sauvetage du Bouveret. Transporté en ambulance à l'hôpital de Montreux, il succomba à son arrivée, malgré les soins prodigués.

Kurt Waldheim en visite à Berne

BERNE (ATS). - Le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, est attendu jeudi à Berne pour une visite officielle de deux jours. Elle sera consacrée principalement à des échanges de vues entre le secrétaire général et le conseiller fédéral Pierre Aubert. Par ailleurs, M. Waldheim rendra une visite de courtoisie à M. Willi Ritschard, président de la Confédération, et au conseiller fédéral Kurt Furgler. Des sujets actuels de politique internationale ainsi que le désarmement et le respect des droits de l'homme figurent à l'ordre du jour des entretiens avec M. Waldheim.

La LMR prépare les élections au Conseil national

LAUSANNE (ATS). - 150 délégués, représentant 15 sections, 500 militants et autant de sympathisants actifs, ont participé vendredi à dimanche, à Lausanne, au 4^e congrès suisse de la Ligue marxiste révolutionnaire (LMR), section de la «quatrième internationale» (trotskyste). Lors d'une conférence de presse donnée hier, trois représentants du comité central ont communiqué que le programme de travail «vote» prévoit le dépôt de listes de candidats de la LMR pour les élections au Conseil national de l'automne 1979 dans au moins dix cantons : Vaud, Neuchâtel, Genève, Jura, Berne, Argovie, Bâle-Ville, Zurich, Lucerne et Tessin, avec proposition d'appareillement à tous les autres partis de gauche.

Mort du professeur Charles Rathgeb

LAUSANNE (ATS). - M. Charles Rathgeb, docteur en droit, professeur honoraire de l'université de Lausanne, ancien doyen de la faculté de droit, est mort en fin de semaine à Lausanne, à l'âge de 78 ans. Ses obsèques auront lieu dans l'intimité. Charles Rathgeb était docteur honoris causa de l'université de Caen (Normandie). Il avait reçu le ruban d'honneur du comité central de la société d'étudiants de belles-lettres, distinction rarissime décernée sept fois en cent cinquante ans. Bibliophile passionné, il s'intéressa également aux sports et présida le Montchoisi Hockey-Club de Lausanne.

UN COMITÉ SUISSE CONTRE LE 0,5 POUR MILLE

LAUSANNE (ATS). - Composé d'un médecin, de quatre juristes et d'un rédacteur, sous la présidence de M. Gilles Lugin, avocat à Neuchâtel, un «comité suisse contre le 0,5 pour mille» vient d'adresser un mémoire au Département fédéral de justice et police, pour s'opposer à l'abaissement de 0,8 à 0,5‰ du taux d'alcoolémie maximum admis au volant et pour demander le maintien des procédures actuelles dans l'application de ce taux limite.

Ce sont les abus qui doivent être sanctionnés

Loin de soutenir ceux qui abusent des boissons alcoolisées et n'hésitent pas à prendre ensuite le volant, le comité considère qu'il convient effectivement d'éliminer de la circulation pour un temps plus ou moins long, voire définitivement, les conducteurs qui - après un

premier avertissement - se révèlent incapables d'adopter de leur propre chef les dispositions qu'ils devraient prendre. En revanche, il est résolu à s'opposer aux «mesures répressives contraignantes prises sur un plan général, mesures qui - par les incidences qu'elles déploient - font courir à l'ensemble des conducteurs raisonnables de notre pays des risques économiques et sociaux extrêmement graves».

Tout le folklore suisse à Villars le prochain week-end

VILLARS-CHESIÈRES (ATS). - Chaque année, le « rendez-vous folklorique » de Villars déplace des foules nombreuses. Du 7 au 9 juillet, quarante groupes folkloriques venant de toute la Suisse seront présents à la neuvième édition de cette manifestation très connue dans notre pays et à l'étranger. Même les bals du soir seront conduits par des orchestres de musique champêtre.

Le vendredi sera consacré aux ensembles régionaux, lors d'une « soirée des dizains » :

chorales et chœurs mixtes, fanfares et orchestres populaires, le chœur d'enfants de Chesières et le groupe de jeunes danseurs Les Petits Tatchis de Gryon, réuniront deux cents interprètes. Le grand concours, entre tous les ensembles présents, aura lieu samedi.

Le folklore de la Suisse entière sera jugé par un jury spécialisé. Enfin, un gala appenzellois, avec musique typique, danses et masques, marquera le dimanche.

Les condamnés de Porrentruy restent provisoirement incarcérés à Berne

BERNE (ATS). - Après leur condamnation par la Cour d'assises du Jura, Gabriele Kroecker-Tiedemann et Christian Moeller, restent provisoirement incarcérés à la prison de district de Berne. Dans un communiqué publié hier, la direction de la police cantonale indique qu'elle a levé avec effet immédiat toutes les mesures d'emprisonnement particulières qui avaient été prises contre eux en rapport avec l'enquête pénale. Elle examine maintenant dans quels établissements les deux condamnés exécuteront leurs peines.

Moutier : un policier refuse une promotion

MOUTIER (ATS). - Un membre de la police cantonale bernoise stationné à Moutier, le sergent-détective Pierre Montavon, qui s'occupe particulièrement des incendies, a refusé d'être promu au grade de sergent I. S'il renonce à commenter sa décision, il n'a en revanche jamais caché son souhait de rejoindre la police du futur canton du Jura.

Ecole de cinéma au Tessin ?

LOCARNO (ATS). - A la suite d'une rencontre, les responsables du Festival international du cinéma à Locarno et des ciné-clubs tessinois ont formulé l'idée de fonder une école de cinéma au Monte Verità (Ascona). Un comité a été formé pour étudier la proposition. Il est présidé par M. Jean-Pierre Brossard, actuellement directeur du Festival de Locarno.

Après l'attentat contre le château de Versailles

«L'ARMÉE RÉPUBLICAINE BRETONNE» DÉMANTELÉE

Elle ne comptait que huit membres...

RENNES (Bretagne) (ATS/AFP). - Le mouvement séparatiste breton «Armée républicaine bretonne» (ARB) a été démantelé, ont annoncé hier matin les services de police de Rennes (Bretagne).

Huit personnes, dont les deux auteurs de l'attentat contre le château de Versailles la semaine dernière, ont été présentées hier matin devant la Cour de sûreté de l'Etat à Paris, précise-t-on.

L'Armée républicaine bretonne a revendiqué 27 attentats en Bretagne, ainsi que celui contre le relais de l'Office de radio-télévision française (ORTF) de Pré-en-Pail, dans le département de la Mayenne (Bretagne), il y a quelques mois.

Ces huit personnes composaient à elles seules ce mouvement fondé en 1976 et qui constituait une des branches du mouvement clandestin «Front de libération de la Bretagne» dissous en 1974.

C'est l'arrestation de Patrick Montauzier et Lionel Chenevière, les responsables de l'attentat perpétré le 26 juin dernier contre le château de Versailles, et leur audi-

tion qui ont permis aux enquêteurs d'effectuer d'autres interpellations chez des personnes soupçonnées depuis plus d'un an d'appartenir à l'ARB.

En mai dernier, le mouvement clandestin dissous FLB-ARB déclarait dans un livre intitulé *Emgann* (Le combat) : «Nous frapperons les symboles et représentants de l'impérialisme français en Bretagne et dans l'Hexagone.»



« Indépendance » day !

MOSCOU (ATS/DPA). - Le chef du Soviet suprême, Leonid Brejnev, a envoyé au président Carter un télégramme, à l'occasion de la Fête nationale américaine, dans lequel il exprime l'espoir de voir se développer des relations constructives entre les deux pays, dans l'intérêt de la paix. Les rapports américano-soviétiques ont été, ces derniers temps, assez tendus. Ainsi, Moscou accuse les Etats-Unis de s'immiscer dans les affaires intérieures de l'Afrique, d'avoir joué la carte de la Chine, ainsi que d'avoir retardé les accords SALT. A ce sujet, les deux ministres des affaires étrangères, Andrej Gromyko et Cyrus Vance, doivent se rencontrer les 12 et 13 juillet à Genève.

LES TATARS TOUJOURS PERSÉCUTÉS PAR MOSCOU
L'un d'eux s'immole par le feu

MOSCOU (ATS/AFP). - Moussa Mahmoud, un Tatar de Crimée, s'est immolé par le feu, le 23 juin dernier, près de Simferopol (Crimée) pour protester contre l'interdiction des autorités de le laisser résider en Crimée, apprenait-on hier à Moscou de source dissidente. Moussa Mahmoud, 46 ans, était

revenu en Crimée en 1978 après avoir purgé une peine de deux ans de détention « pour violation des règles sur la résidence », a indiqué à des correspondants occidentaux M^{me} Tatiana Ossipova, membre du groupe moscovite de surveillance de l'application des accords d'Hel-sinki.

Or, selon M^{me} Ossipova, Moussa Mahmoud n'a pas obtenu l'autorisation de résidence indispensable, et s'est immolé par le feu, lorsque les policiers sont venus l'arrêter le 23 juin. Transporté à l'hôpital, il devait décéder des suites de ses brûlures.

Ses obsèques, le 28 juin, ont été suivies par près de 800 Tatars qui brandissaient des banderoles sur lesquelles on pouvait lire « la Crimée aux Tatars » et « permettez aux Tatars de revenir en Crimée ».

Les Tatars de Crimée avaient été déportés massivement en Asie centrale par Staline à la fin de la Seconde Guerre mondiale, pour collaboration avec les occupants allemands. Réhabilités par le Soviet suprême de l'URSS sous Khrouchtchev, ils ne sont toujours pas autorisés à revenir en Crimée.

Namibie : l'inquiétude croît

JOHANNESBOURG (ATS/AFP). L'administration général sud-africain pour la Namibie, Marthinus Steyn, a exigé hier des Nations unies et des pays européens qu'ils dirigent une enquête au sujet des bruits faisant état d'une invasion de la Namibie depuis l'Angola.

Par ailleurs, il a souligné que l'indépendance de la Namibie passerait par le soutien des pays européens et des Nations unies. Steyn réagissait à une information parue en Grande-Bretagne et en Allemagne fédérale selon laquelle un plan d'attaque qui aurait été soutenu par l'Union soviétique et d'autres pays communistes, avait été découvert.

CONSEIL DE L'EUROPE
Candidat commun pour quatre pays

STRASBOURG (ATS/AFP). - Les gouvernements du Danemark, de l'Islande, de la Norvège et de la Suède ont décidé de présenter un candidat commun à l'élection du secrétaire général du Conseil de l'Europe en mai 1979, indique un communiqué diffusé hier à Strasbourg par la représentation suédoise à l'assemblée des « vingt ».

Les gouvernements des quatre pays nordiques ont porté leur choix sur un non-parlementaire suédois de 65 ans, M. Olof Rydbeck, ajoute le texte.

Celui-ci a successivement dirigé le service de presse et d'information du Ministère suédois des affaires étrangères et la radiodiffusion de son pays, avant de le représenter aux Nations unies pendant six ans à partir de 1970. Il présida également l'Union européenne de radio de 1960 à 1964. Actuellement, M. Rydbeck est ambassadeur de Suède à Londres.

Le mandat quinquennal de l'actuel secrétaire général du Conseil de l'Europe, M. Georg Kahn-Ackermann, expire le 15 septembre 1979.

Walter Mondale en Israël...
Vent frais sur Jérusalem

ALEXANDRIE (ATS/AFP/Reuter). - M. Walter Mondale, vice-président des Etats-Unis, est arrivé, hier, à Alexandrie. Il a aussitôt commencé ses entretiens avec le président Anouar el Sadate.

Le président égyptien a accepté la proposition du président Carter de réunir les ministres des affaires étrangères d'Egypte, d'Israël et des Etats-Unis, à Londres à la mi-juillet, a annoncé, hier, le vice-président des Etats-Unis, Walter Mon-

... et en Egypte

M. KAMEL IRA À LONDRES

JÉRUSALEM (ATS/AFP/Reuter). - M. Walter Mondale, vice-président américain, a quitté hier Jérusalem sans être parvenu à réduire les divergences de vues entre Israël et les Etats-Unis.

La principale de ces divergences a trait à la résolution 242. « Les Israéliens, a déclaré M. Mondale, acceptent le fait qu'elle s'applique à la Cisjordanie, mais ils ont une opinion différente de la nôtre sur la signification de la résolution 242. »

L'opinion israélienne a accueilli fraîchement les déclarations du vice-président américain. M. Yitzhak Rabin, ancien premier ministre travailliste, a déclaré à ce sujet : « En dépit de l'hommage rendu à Israël et des assurances prodiguées sur la continuité de l'appui américain, on retrouve dans ces déclarations les grandes lignes de la politique américaine au Proche-Orient, telles qu'elles ont été établies dans le rapport Brooking, qui est inacceptable pour Israël. » Cette opinion est partagée par la

● KASSEL (ATS/AFP). - Trois ressortissants de la RDA ont réussi, au cours du week-end dernier, à se réfugier en République fédérale d'Allemagne, apprenait-on hier.

Les trois fugitifs, deux jeunes gens âgés de 23 et 21 ans, et une femme âgée de 39 ans, ont passé la ligne de démarcation, près de Werre et Bad Hersfeld (Hesse), sans être repérés par les gardes est-allemands.

IL S'ÉTAIT CONSTITUÉ OTAGE À LA PLACE DE SON FRÈRE MALADE
Libéré dix semaines après son rapt

OLBIA (Sardaigne) (ATS/AFP). - Le jeune Mauro Carassale, 11 ans, enlevé le 23 avril dernier, a été libéré par ses ravisseurs dans la nuit de dimanche à lundi, apprend-on de source policière à Olbia.

L'enfant, qui avait pris la place de son frère aîné, gravement malade, lors du rapt, a été abandonné en bonne santé dans la région de Padru, à une vingtaine de kilomètres d'Olbia.

Le pape Paul VI avait lancé

le 25 juin dernier un appel aux ravisseurs du jeune Mauro Carassale pour qu'ils le relâchent sain et sauf.

La famille Carassale a dû payer en deux fois une rançon dont le montant s'élevait à 300 millions de lires (près de deux millions de francs).

Les parents du jeune garçon n'avaient pu faire face, vu leurs modestes conditions financières, à une première demande de rançon d'un milliard de li-

res. Après avoir versé 120 millions, la famille de l'enfant entreprit de nouvelles démarches pour rassembler le reste de la somme que les ravisseurs avaient considérablement réduite au cours de nombreuses tractations.

Dimanche soir, l'oncle du jeune Mauro se rendait dans la région de Padru pour verser l'autre partie de la rançon. A sa grande surprise, il voyait les ravisseurs embrasser son neveu qui le rejoignait aussitôt.

Faible femme !..

MADRID (ATS/Reuter). - Deux taureaux d'une demi-tonne à afficher à son tableau de corrida, et l'oreille du deuxième d'entre eux pour témoigner de son talent, Maribel Atienzar, 18 ans, a été portée en triomphe par ses admirateurs après ses débuts, dimanche, dans l'arène madrilène de Las Ventas, temple de la tauromachie.

Maribel était la première femme à combattre dans cette arène depuis quarante-deux ans.

La carrière de matador a été interdite aux femmes à deux reprises, en 1908 et en 1936.

● MOSCOU (ATS/Reuter). - Frappé à coups de hache par un déséquilibré, mardi dernier à Moscou (voir NF de mercredi), un touriste suédois octogénaire, M. Einar Anderson, a succombé à ses blessures hier.

Le bilan de l'incident est maintenant de trois morts. Le déséquilibré a été arrêté.

ITALIE
Le 7^e tour n'aura pas été le bon...

ROME (ATS/Reuter). - Le 7^e tour de scrutin de l'élection présidentielle italienne n'a donné aucun résultat. Un 8^e tour aura lieu ce matin.

Le candidat du parti communiste, M. Giorgio Amendola, a réuni 357 voix, restant loin, en raison des 436 abstentions, de la majorité des 1011 grands électeurs.

Les démocrates-chrétiens, qui souhaitaient faire élire leur secrétaire général Benigno Zaccagnini, se sont abstenus, rejetant l'appel

du parti socialiste qui les invitait à voter pour son candidat, M. Sandro Pertini. Les socialistes ont voté blanc.

Selon l'une des interprétations des tractations qui ont lieu dans les coulisses de l'élection, les démocrates-chrétiens pourraient accepter, si un accord ne se faisait pas sur le nom de M. Zaccagnini, de soutenir le président du parti républicain, M. Ugo La Malfa. Les communistes ne seraient pas hostiles à M. La Malfa, tout en préférant M. Pertini.

ARMES À RAYON LASER
QUAND LE FUTUR «SENT» DÉJÀ LE PRÉSENT

WASHINGTON (ATS/AFP). - Les armes à rayonnement laser font l'objet de recherches intensives aux Etats-Unis et en URSS et pourraient être mises au point dans les années 1980, indique un rapport de l'administration américaine au Congrès.

Selon ce rapport publié par la commission des affaires étrangères du Sénat, les recherches portent sur les armes à laser et à rayonnement de particules. Mais, ajoute-t-il, « il est peu probable qu'elles aient dépassé le stade des études de praticabilité ou peut-être d'une mi-

se au point exploratoire, dans quelque pays que ce soit ».

Ces armes, qui dirigeraient des rayons d'électrons, de protons ou de neutrons à haute énergie sur leur cible, pourraient, indique le rapport, être utilisées contre les missiles balistiques, comme armes anti-missiles ou contre les avions.

Parmi les avantages de ces armes, le rapport cite le fait qu'elles iront frapper leur cible à la vitesse de la lumière, qu'elles permettront de rectifier très rapidement une erreur de tir et qu'elles pourront changer de cible très facilement.

Représailles contre l'ETA
Un séparatiste basque grièvement blessé, sa femme tuée

PAMPALUNE (ATS/Reuter). - Un attentat, commis dans la nuit de dimanche à lundi, à Saint-Jean-de-Luz, contre un des fondateurs du mouvement séparatiste basque ETA, a fait un mort et un blessé. Il a été revendiqué, hier soir, par une organisation espagnole d'extrême droite.

Un correspondant anonyme a téléphoné au bureau de Pam-pelune du journal basque *Egin* pour dire que l'Alliance apostolique anticommuniste (AAA) avait commis l'attentat en représailles contre les attaques de l'ETA au Pays basque espagnol.

L'homme a ajouté que l'alliance poursuivra ses représailles jusqu'à ce que l'ETA et les autres groupements d'extrême gauche cessent leurs activités

terroristes. M. Juan Jose Etchave, réfugié en France depuis 1968, et sa femme, qui tiennent un restaurant dans le centre de Saint-Jean-de-Luz, venaient de sortir d'un café voisin et remontaient dans leur véhicule lorsqu'ils ont été fauchés pratiquement à bout portant par deux rafales de pistolet-mitrailleur, tirées simultanément par un jeune homme qui se trouvait à pied et par un individu à bord d'un véhicule de couleur verte, immatriculé dans la Seine. Une trentaine de douilles ont été retrouvées sur les lieux.

M^{me} Etchave, qui avait pris place au volant, a été tuée sur le coup. Son mari, très grièvement blessé, notamment à l'abdomen, a été transporté à l'hôpital de Bayonne.

Quand la paroisse Saint-Joseph accueille... l'OLP!
Une bombe artisanale et une autre fausse

PARIS (ATS/Reuter). - Hier, vers 0 h. 25, rue Saint-Maur (Paris 11^e), des inconnus ont lancé un engin de fabrication artisanale dans les locaux du patronage de la paroisse Saint-Joseph, qui avaient été loués pour la soirée par l'Organisation de libération de la Palestine pour une réunion d'information.

Il n'y a pas eu de blessé, mais les dégâts sont très importants. Des témoins ont aperçu un individu dont les vêtements étaient enflammés, mais l'inconnu n'a pas été retrouvé. Lors des premières constatations,

les policiers ont remarqué que la porte d'entrée avait été brisée la veille au soir.

Une demi-heure après cet attentat, une voix anonyme téléphonait à la police pour annoncer qu'une bombe avait été déposée devant la librairie arabe, située rue de la Réunion, dans le 20^e. Des officiers ont ouvert le colis suspect : ce n'était qu'une boîte à chaussures vide.

L'attentat et la fausse alerte à la bombe ont été revendiqués par un groupe s'intitulant « Loi du ta-

lion », qui a expliqué qu'il agissait en réponse à un attentat commis à Jérusalem la semaine dernière.

● JOHANNESBOURG (ATS/AFP). - Des « Mirage » de l'armée de l'air sud-africaine ont pris position sur une nouvelle base aérienne, inaugurée dimanche par le ministre de la défense, M. Pieter Botha, à Hoedspruit, dans l'est du Transvaal, à 50 kilomètres du Mozambique et à 150 kilomètres au sud de la Rhodésie.